

Aides directes : 31 milliards de DH à distribuer pour 11 millions de Marocains

■ sont ciblés les employés déclarés à la CNSS en arrêt temporaire du travail, les foyers bénéficiant du Ramed et les travailleurs dans l'informel. Les premières aides seront débloquées via les guichets bancaires pour les Ramédistes. Un portail sera mis en place pour recevoir les demandes des travailleurs de l'informel et les données sur les situations sociales selon une procédure qui sera dévoilée bientôt par le ministère des finances.

p.14-15

AGRICULTURE

Des mesures pour renforcer la production et maintenir les stocks

Les prix de certains produits alimentaires qui ont connu des hausses ponctuelles retournent à la normale. Ceux des produits de grande consommation demeurent stables.

p.8

Un allègement du déficit courant qui tombe à pic

Le solde du compte courant de la balance des paiements en 2019 s'améliore de 1,3 point de PIB. La consommation des ménages a très faiblement augmenté et l'investissement a baissé au dernier trimestre.

p. 12

BANQUES



Les comptes sociaux impactés par la dégradation de la qualité du portefeuille

p. 16

SOLUTIONS



Initiatives de la Tech marocaine pour lutter contre le Covid-19

p.24 et 34

SOLIDARITÉ



Coronavirus : une entraide sociale qui met du baume au cœur...

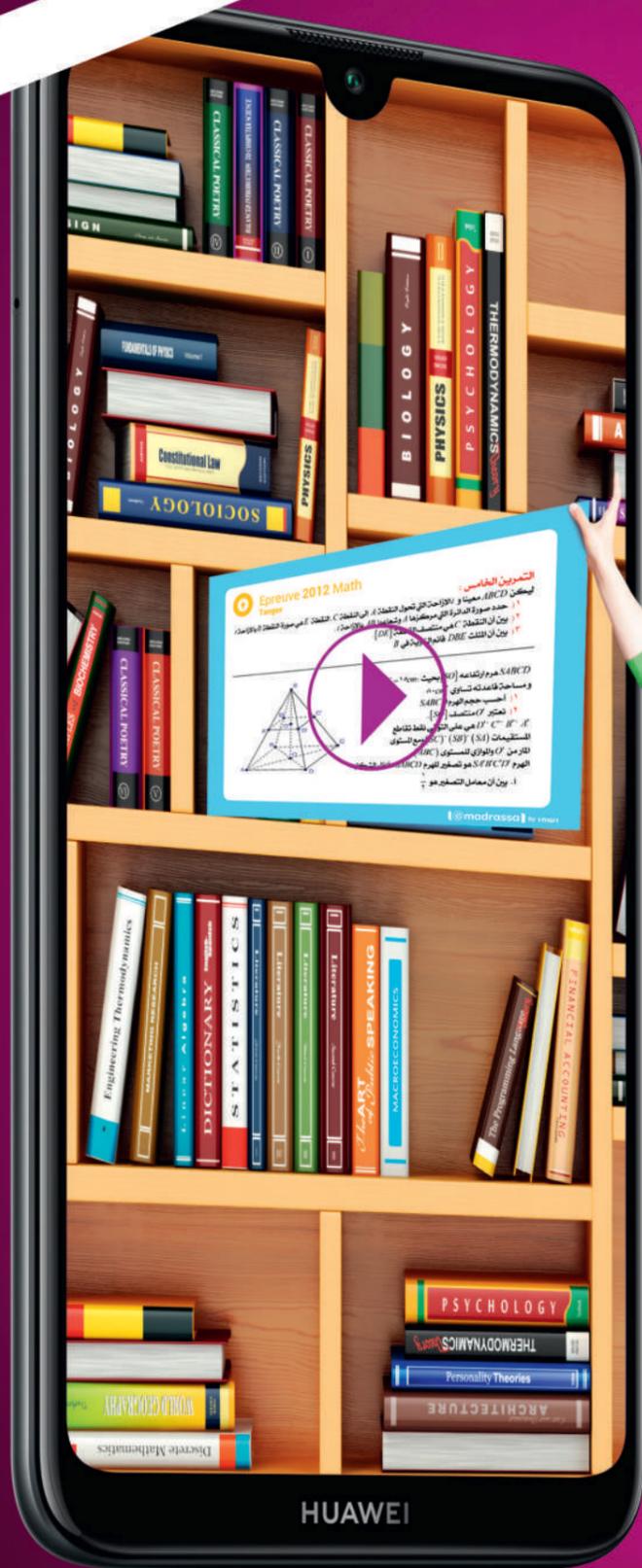
p.41-42

Cherkaoui Roudani : «Nous allons assister à une re-modélisation de l'ordre mondial»

p.39

ARZANA
LUXURY ESTATE
HÔTEL, VILLAS ET ART DE VIVRE SUR LE ROCHER D'IKEM À AIN ATIQ
www.arzanaluxury.com

CMGP 25
Des solutions innovantes pour une agriculture durable
Tél : 0522.49.56.10 (L.G) - Fax : 0522.49.56.32 - E-mail : info@cmgp.ma - Site : www.cmgp.com



@madrassa

Avec
@madrassa
révisez vos cours
à la maison

Cours 6^{ème} année
primaire, 1^{ère} et 3^{ème}
année collège et Bac
scientifique

Application disponible sur



معكم كل يوم

Exit les casseurs de foi

La vie économique n'est pas à l'arrêt. Les ménages continuent de consommer et peut-être même légèrement plus que d'habitude. Beaucoup d'activités continuent de fonctionner normalement et là aussi, pour certaines d'entre elles, à un niveau plus élevé qu'en période normale. Les banques, le transport et la logistique, les services publics et de base, le commerce de détail traditionnel, les grandes surfaces, les activités agricoles et bien d'autres...

Il est évident qu'en raison des mesures de confinement et de l'état d'urgence décrété, à juste titre d'ailleurs, d'autres pans de l'économie sont soit à l'arrêt total, soit en mode de fonctionnement réduit. Ceci est naturel, car seules les activités vitales devaient absolument être maintenues. Force est donc de constater que les pouvoirs publics ont réussi le pari et ont bel et bien tenu leur parole quand ils disaient au démarrage de la crise que malgré le confi-

nement, il n'y aura ni manque, ni pénurie, invitant les Marocains à ne pas se ruer sur les magasins. Voilà un premier point pour faire les voix malintentionnées qui tenaient absolument à véhiculer et disséminer les messages sceptiques et négativistes incitant à la panique générale.

Ce sont ceux-là qui avaient aussi mis en doute les capacités de l'Etat marocain à faire face à la pandémie, arguant des problèmes que connaît le système de santé. Et là aussi, la deuxième gifle : jour après jour et au fil de l'évolution des statistiques mondiales du Covid-19, le Maroc est en train de démontrer et prouver que sa réaction a été, de loin, plus efficace que beaucoup de pays et non des moindres. Un grand merci et bravo, au passage, à toutes les femmes et tous les hommes de notre corps médical et paramédical, toutes catégories confondues.

Et c'est toujours cette même minorité, Dieu merci, de négativistes qui continue encore aujourd'hui à

vouloir mettre en doute la capacité de l'Etat marocain à faire face à la crise sociale et économique résultant de la pandémie, voire à la non-tenue des promesses données en termes de soutien aux employés et aux entreprises en difficulté. Et là, troisième gifle : le déroulement des opérations semble suivre exactement ce qui a été tracé et promis. 700 000 salariés sont déjà inscrits sur le portail de la CNSS pour bénéficier de l'indemnité à partir du mois de mars. Sans parler des aides directes à toutes les catégories de la population. Le personnel des banques travaille à plein régime, presque en mode H24, pour que les entreprises se sentent réellement épaulées.

En ces moments difficiles pour le monde entier, nous autres Marocains pouvons et devons être fiers de notre prestation au regard de ce qui se passe ailleurs. Gardons la foi et surtout ne donnons plus l'occasion ni l'espace aux voix destructrices... ■

SAÂD BENMANSOUR

Directeur de la publication et de la rédaction :
Saâd Benmansour

Directeur-adjoint de la rédaction
Mohamed Benkhallouk

Rédaction

Rédacteur en chef : Tahar Abou El Farah

Economie :

Salah Agueniou, Naoufel Darif, Ibtissam Benchanna, Mehdi Jaouhari, Hicham Ait Almouh

Cahier Carrières : Brahim Habriche

Politique : Tahar Abou El Farah (Chef de service)

Cahier Argent : Loubna Chihab

Société : Aziza Belouas (Chef de service)

Secrétariat de rédaction : Fatiha Lourini (iconographie), Abdellatif Ait-Hammou (révision), Es-Saïd Arabany (révision)

Collaborateurs : Malika Alami, Fedwa Misk, Hicham Benjamaa, Najib Refaif, Fadel Boucetta, Mohamed-Jamal Maâtouk

Administrateur Web : Akram Guendouli

Marketing : Zakaria Hamro

Développeur web : Ayoub El Amine

Documentation : Ahmed Mechouary

Technique

Mise en page : Rachida Lourini, Mohamed Orchi, Tarik Barakat, Abdelkrim Ouhehdou

Commercial

Directrice commerciale : Bouchra Alaoui

Chefs de publicité : Anouar Abbad El Andaloussi, Latifa Sadik, Soumia Abounacer, Mohamed Bennani

Responsable abonnement : Chakib Mzak

Administration

Directeur administratif et financier : Bahia Bennani

Comptabilité : Bouchra Jattassi, Amal Nader

Président du directoire :

Saâd Benmansour

Edition

La Vie éco presse.

Impression/Distribution

CTP-Impression : Imprimerie Idéale

Distribution : Sapress

La Vie éco est contrôlée par l'Organisme de justification de la diffusion de la presse écrite.

Conception graphique : baylauc q & co.

Le précédent numéro a été tiré à 15 750 ex.



PROLONGATION AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX



Al Mountazah – Sidi Abdellah (Secteur Sud)
Lotissement
Salé



Localité	Projet	Type de produit	Superficie (m²)
SALE	Al Mountazah	R+3 à RDC Habitat	à partir de 145 m²
		R+4 à RDC habitat	à partir de 351 m²
		R+4 à RDC Commercial	à partir de 331 m²
Sidi Abdellah Secteur Sud		R+3 à RDC Habitat	à partir de 180 m²
		R+3 à RDC Commercial	à partir de 122 m²

- dernier délai de dépôt des dossiers de soumission le 13/04/2020 à 16h00.
- Commission de sélection des offres le 14/04/2020 à 10h00 en présence d'un notaire.

N° Eco 080 100 15 16

www.alomrane.gov.ma

Prix d'une communication locale

Al Omrane
Rabat – Salé – Kénitra
Vous informe de la prolongation de la vente sur offre de prix des lots de terrains dont les caractéristiques se trouvent dans le tableau ci-après, et ce, jusqu'au 13 avril 2020. Les personnes intéressées, sont tenues de retirer le cahier des charges auprès de l'agence Al Omrane Salé, moyennant le paiement de 50 DH

Agence de Salé
Villa N° 1220, Avenue Abdelkrim el Khattabi
Hay Essalam - Salé
TÉL : 05 37 80 21 62

Al Omrane Rabat – Salé – Kénitra
Ilot 31, secteur 17, rue Narjiss, Hay Riad, Rabat
Tél : 05 37 28 71 71 / Fax : 05 37 56 32 42
Al Omrane Rabat est une filiale du Groupe Al Omrane.



ICMPD

International Centre for
Migration Policy Development

Appel d'offres pour la fourniture de matériel réseaux informatique et tablettes

ICMPD vous informe qu'un appel d'offres a été publié le 6 mars 2020 sur son site Internet, www.icmpd.org, sous la référence :

ICMPD/20.001/SUP/BMP/INT/MOR

Pour accéder à notre site, veuillez utiliser le lien ci-dessous :

<https://bit.ly/3cDCCTq>

L'appel d'offres comprend :

- LOT 1 : Equipement de sécurité
- LOT 2 : Solution supervision réseau
- LOT 3 : Tablettes

Des précisions peuvent être demandées au pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique procurement@icmpd.org.

Date limite de soumission des offres le 28 avril 2020 à 16h00
Vienne, heure locale

économie

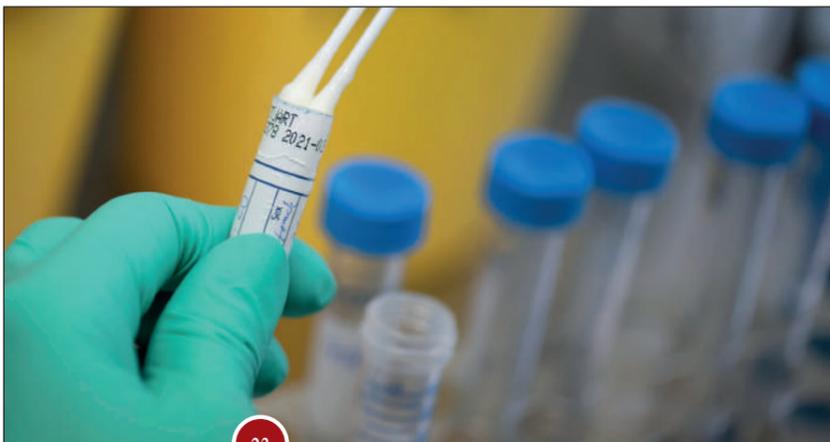
- ▶ Un allègement du déficit courant qui tombe à pic P. 12
- ▶ Environ 31 milliards de DH à distribuer pour 11 millions de Marocains ! P. 14
- ▶ Banques : les comptes sociaux impactés par la dégradation de la qualité du portefeuille P. 16

17

Banques

Rush sur les demandes de report des échéances

- ▶ Covid-19 : 80 hôtels fermés à Agadir P. 18
- ▶ EEP : Les mesures provisoires pour assurer une gestion plus souple P. 19
- ▶ Continuité de l'exploitation : quel traitement pour les comptes annuels de 2019 ? P. 20
- ▶ BTP & Construction : les entreprises et les chantiers sont mis à mal P. 21
- ▶ HackCovid, l'initiative de la Tech marocaine



23

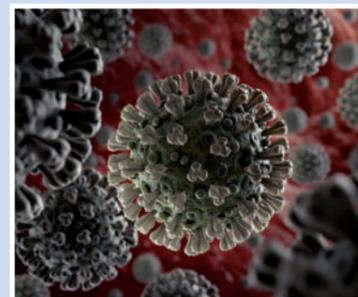
Dépistage

La commande qui révèle un possible revirement stratégique dans la lutte contre le Covid-19

- ▶ pour lutter contre le Covid-19 P. 24
- ▶ **OPINION** Coronavirus : relations Maroc-UE P. 25
- ▶ Les recettes du Groupe Crédit agricole du Maroc pour minimiser les effets de la sécheresse et du Covid-19 P. 26
- ▶ Covid-19 : Le confinement est la meilleure option pour l'Afrique selon Policy Center for The New South P. 27
- ▶ Assurance automobile : les contrats échus restent valides jusqu'au 30 avril P. 28

carrières

Les start-up face à l'épreuve de la pandémie



(34 à 38)

culture



- ▶ «Pourvu qu'il soit de bonne humeur»: les coups et les doux leurre P. 43

LA VIE éco

RECRUTE

JOURNALISTES EN ECONOMIE

- Vous êtes titulaire d'un diplôme supérieur (BAC+5) en économie/finance/gestion,
- Vous justifiez d'une première expérience en journalisme ou au sein d'une grande structure de la place,
- Vous maîtrisez parfaitement la langue française,
- Vous avez l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens du contact et une curiosité intellectuelle,

Prière d'adresser votre candidature à l'adresse suivante : lavieeco2018@gmail.com
5, boulevard Abdallah Ben Yassine - Casablanca

31

Débat

La pandémie Covid-19, un appel à changer nos habitudes

politique



- ▶ Cherkaoui Roudani : «Nous allons assister à une re-modélisation de l'ordre mondial» P. 39

société



- ▶ Coronavirus : une entraide sociale qui met du baume au cœur... P.41

chroniques

- ▶ Le confinement n'a pas de vocation répressive et diffère totalement d'un couvre-feu P. 22
- ▶ L'humeur aux temps du Corona P. 45

votre argent

Covid-19 : Faut-il confiner la Bourse ?



(31 à 33)

OCP PUBLIE SES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2019

Casablanca, le 31 Mars 2020 – OCP S.A. (« OCP », ou le « Groupe »), acteur majeur de l'industrie des engrais, publie aujourd'hui ses résultats de l'année 2019.

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

« En 2019, le Groupe OCP a réalisé des résultats opérationnels solides malgré des conditions de marché moins favorables que l'année passée. Durant cet exercice, OCP affiche de nouveau une performance financière parmi les plus élevées du secteur, soutenue par une croissance de ses capacités de production ainsi que par son efficacité opérationnelle. Comme prévu, la correction des prix en 2019 a conduit à une baisse des principaux indicateurs financiers. Les prix des engrais ont globalement baissé de 35%, largement en-deçà des prévisions de l'industrie. Dans ce contexte, OCP a réussi à maintenir une performance équilibrée sur les trois segments de la chaîne de valeur lui permettant d'afficher une marge d'EBITDA de 28%, significativement supérieure à la moyenne du secteur.

En 2019, OCP a continué à satisfaire les besoins en produits d'un portefeuille de clients géographiquement diversifiés, plus particulièrement en Amérique Latine et en Europe, tout en développant la demande d'engrais sur les marchés émergents du continent africain, où les ventes ont connu une hausse de 11% par rapport à 2018.

En outre, nous avons renforcé notre position sur les produits de spécialité, représentant 34% des volumes de vente d'engrais en 2019. Ces produits de spécialité continueront de représenter une part importante de nos exportations grâce au développement de nouvelles solutions de fertilisation adaptées aux cultures et aux sols, répondant davantage aux besoins spécifiques des agriculteurs à travers le monde. » a déclaré M. Mostafa Terrab, Président Directeur Général.

CHIFFRES CLÉS

- Chiffres clés à fin décembre 2019

- Le Chiffre d'affaires s'élève à 54 092 millions de dirhams contre 55 906 millions de dirhams en 2018.
- La marge brute atteint 34 225 millions de dirhams contre 35 236 millions de dirhams en 2018 avec un taux de marge brute stable à 63%.
- L'EBITDA s'élève à 15 333 millions de dirhams contre 17 076 millions de dirhams en 2018.
- La marge d'EBITDA s'établit à 28% contre 31% en 2018.
- Les dépenses en investissements totalisent 13 964 millions de dirhams, au-dessus des 10 801 millions de dirhams en 2018.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS À FIN DÉCEMBRE 2019

En 2019, OCP a enregistré une bonne performance et a maintenu un bon niveau de rentabilité, malgré un contexte de baisse générale des prix, et ce grâce à son leadership en matière de capacités et sa maîtrise des coûts.

Au cours de l'année, les prix des engrais ont diminué d'un trimestre à l'autre et ont globalement connu un recul de 35%, s'expliquant essentiellement par l'effet combiné d'une offre abondante, de la baisse des prix des matières premières - notamment le soufre, des conditions climatiques défavorables ainsi que de l'impact de la dévaluation du Renminbi.

Les importations d'engrais sont en croissance dans la plupart des régions, mais se sont surtout matérialisées par l'accumulation de stocks, en particulier aux États-Unis et en Inde. En effet, le marché américain a été touché par deux mauvaises saisons agricoles consécutives, tandis que l'Inde a anticipé la plupart de ses achats au cours du premier semestre 2019 à la faveur d'une bonne mousson.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires d'OCP a légèrement diminué de 3% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 54 092 millions de dirhams.

En 2019, le chiffre d'affaires sur le segment de la roche a baissé de 4% par rapport à l'année précédente et représente 18% du chiffre d'affaires total. Ce segment a été impacté par la baisse des volumes, principalement due à une demande en baisse en Amérique du Nord suite à la fermeture de capacités industrielles et au recul des ventes en Amérique latine. Le prix de la roche s'inscrit en légère évolution par rapport à l'année précédente, bénéficiant de l'impact positif du mix produit.

Les ventes d'acide phosphorique ont représenté 17% du chiffre d'affaires total et ont reculé de 4% par rapport à l'année précédente sous l'effet de la baisse des prix en comparaison avec 2018. Les volumes sont restés globalement stables, soutenus principalement par la hausse des volumes exportés vers l'Inde, où la demande a été stimulée par la production locale d'engrais.

A fin 2019, le chiffre d'affaires des engrais a diminué de 4% par rapport à l'année précédente et a représenté 54% du chiffre d'affaires total. La baisse significative des prix des engrais a été partiellement compensée par la hausse des volumes exportés, en particulier vers l'Amérique latine et l'Europe. En effet, la demande a augmenté au Brésil, sous l'effet des bas niveaux de stocks de départ, ainsi qu'en Argentine qui a bénéficié de subventions publiques. En Europe, l'amélioration des conditions climatiques a entraîné une demande plus forte par rapport à l'année précédente.

Les prix des matières premières ont baissé tout au long de l'année et ont atteint des niveaux historiquement bas au quatrième trimestre, principalement en ce qui concerne le soufre, bénéficiant de la montée en puissance de nouvelles capacités de production. L'ammoniac a suivi la même tendance avec des prix inférieurs à ceux de l'année dernière, en raison d'une baisse de la demande aux États-Unis conjuguée à l'augmentation des capacités de production sur le marché.

La marge brute pour la période a atteint 34 225 millions de dirhams contre 35 236 millions de dirhams un an plus tôt, la baisse des coûts des matières premières ayant été largement contrebalancée par la baisse des prix des engrais. Le taux de marge est demeuré stable d'une année à l'autre et s'est affiché à 63%.

L'EBITDA s'est élevé à 15 333 millions de dirhams contre 17 076 millions de dirhams en 2018, soit un recul de 10% principalement dû à la baisse du chiffre d'affaires sur la période. OCP a néanmoins maintenu un niveau de marge d'EBITDA solide à 28%, grâce à sa stratégie de maîtrise des coûts ainsi qu'à son efficacité opérationnelle résultant de son programme d'investissement.

Le résultat d'exploitation de 2019 s'est élevé à 6 362 millions de dirhams contre 10 006 millions de dirhams en 2018, reflétant principalement des coûts d'amortissement plus élevés liés à la mise en production des nouveaux investissements réalisés.

L'endettement financier net s'est élevé à 45 499 millions de dirhams avec un ratio de levier financier de 2,93 (hors impact IFRS16) au 31 décembre 2019.

CONTACT

Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs

Tél : (+212) 5 22 92 41 83

E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma



www.ocpgroup.ma

Malgré le confinement, le Parlement reprend du service

■ La session du printemps s'ouvre vendredi prochain.

La session ordinaire du printemps ouvrira normalement, comme le veut la Constitution (art. 65), vendredi 10 avril. Aucun changement à ce niveau donc. Cependant, les travaux de la session se dérouleront dans le respect des consignes de sécurité imposées par l'état d'urgence sanitaire en vigueur jusqu'au 20 avril. Les composantes de la Chambre des représentants «sont mobilisées pour répondre aux exigences de la situation sanitaire en veillant à assumer leurs rôles d'accompagnement, de contrôle et de questionnement», a annoncé la présidence de la Chambre suite à une réunion, tenue le lundi 30 mars, avec les chefs des groupes parlementaires. «La situation que nous vivons ne devrait en aucun cas impliquer



une cessation pure et simple de nos activités», affirme la même source. En d'autres termes, les projets de lois seront débattus et adoptés, à commencer par le décret-loi relatif à l'état d'urgence sanitaire qui sera entériné en premier. Les sessions hebdomadaires des questions orales ne seront pas non plus interrompues et même le rendez-vous mensuel des questions de politique générale adressées au chef du gouvernement sera maintenu.

Pour ce faire, affirme-t-on auprès de la première

Chambre, il a été convenu des formalités de présence lors de la séance d'ouverture à la session du printemps, vendredi prochain, ainsi qu'au cours des séances suivantes. De même, la Chambre a prévu deux séances plénières consacrées aux questions de politique générale. La première qui se tiendra le 13 avril sera consacrée au thème des «retombées sanitaires, économiques et sociales de la propagation du Coronavirus et les mesures prises pour faire face à la pandémie». Il a également été décidé de programmer des séances hebdomadaires pour les secteurs aussi divers que variés, comme la santé, l'intérieur, l'agriculture, l'emploi et l'enseignement entre autres domaines à caractère économique et social ■ T.A.E.

LE CHIFFRE

8,6 milliards de DH

C'est le montant des recettes de l'impôt sur le revenu à fin février. Il est en hausse de 6,5% sur une année.

TÊTE D'AFFICHE

Mohamed Youbi, un homme de com'

Il est subitement sorti de l'ombre depuis la déclaration de la pandémie Covid-19. Mohamed Youbi, le directeur de l'Épidémiologie et des maladies au ministère de la santé, multiplie les points de presse. Certes, ses interventions se limitent dans bien des cas à annoncer le nombre des infections, des décès, et aussi des rémissions, mais avec un «plus». Ce qui fait que ses sorties sont le plus souvent réconfortantes. De l'avis de tous, l'homme inspire une grande confiance. Clair dans ses idées, rassurant et répond sereinement presque toujours aux interrogations des citoyens ■ M.C.



LA VIE éco

Application sur mobile, App Store & Android

www.lavieeco.com

Parce que l'Info ne s'arrête pas...



UN DOMAINE OÙ LA PASSION ET LE BONHEUR ONT ÉLU DOMICILE



Photo non contractuelle.

HÔTEL, VILLAS ET ART DE VIVRE SUR LE ROCHER D'IKEM À AIN ATIQ

Sur le rocher d'Ikem, l'un des joyaux de la côte océane de Aïn Atiq s'érige un espace résidentiel exclusif, Arzana Luxury Estate.

Un hôtel 5 et des villas de haut standing se partagent harmonieusement une nature enchantée qui s'offre au seul regard de l'océan.*

C'est là, à 15 minutes du centre-ville de Rabat, que la passion a élu domicile, que le bonheur vous ouvre son cœur.

Arzana Luxury Estate se dévoile en avant-première sur www.arzanaluxury.com

ARZANA
LUXURY ESTATE

www.arzanaluxury.com

VIGILANCE

BAM : adaptation pour soutenir la machine du crédit !



Bank Al-Maghrib (BAM) adapte sa politique monétaire et prudentielle à la conjoncture. Objectif déclaré : maintenir le financement des ménages et des entreprises dans cette conjoncture délicate. Un arsenal de mesures a été annoncé. Il est à même de tripler la capacité de refinancement des banques auprès de Bank Al-Maghrib. En effet, BAM offre la possibilité aux banques de faire appel à l'ensemble des instruments de refinancement disponibles en dirham et en devise. La Banque centrale a également étendu les opérations à un très large éventail de titres et effets acceptés par la Banque centrale en contrepartie des refinancements accordés aux banques et a allongé la durée de ces refinancements.

Aussi, l'Institut d'émission a-t-il renforcé son programme de refinancement spécifique pour les TPME en y intégrant, en plus des crédits d'investissements, les crédits de fonctionnement et en augmentant la fréquence de leur refinancement.

Au volet prudentiel, BAM a adapté ses exigences en matière de liquidité, fonds propres et de provisionnement des créances pour permettre aux banques de mieux soutenir les ménages et les entreprises dans ces circonstances exceptionnelles. La Banque centrale souligne que cette pandémie ne manquera pas d'avoir une incidence majeure sur l'économie mondiale avec une forte incertitude entourant l'ampleur et la durée de ses effets sur la majorité des secteurs au niveau national. Elle fait savoir aussi qu'elle continuera de suivre de près les implications de la crise sanitaire sur l'économie marocaine et le système financier et prendrait, le cas échéant, les initiatives nécessaires pour y faire face ■

N.D.

LA DEMANDE LARGEMENT SATISFAITE

Agriculture : des mesures pour renforcer la production et assurer des niveaux de stock confortables

■ Les prix de certains produits alimentaires qui ont connu des hausses ponctuelles retournent à la normale, tandis que ceux des produits agroalimentaires de grande consommation demeurent stables.

La production agricole se poursuit normalement en respect total du calendrier préétabli. Ce qui permet un approvisionnement durable, et en quantités suffisantes du marché, en produits agricoles et alimentaires. Dans le contexte actuel, l'activité et la production agricoles se poursuivent normalement en termes de récolte et de nouvelles plantations, assure le ministère de l'agriculture. De même, les opérateurs du secteur au niveau des maillons de production, de conditionnement, de transformation et de distribution maintiennent une cadence normale de leur activité. D'un autre côté, les prix de certains produits alimentaires qui ont connu des hausses ponctuelles retournent à la normale, tandis que ceux des produits agroalimentaires de grande consommation demeurent stables.

En outre, les assolements mis en place pendant la saison hivernale et en particulier pour les légumes de grande consommation (tomate, oignon et pomme de terre), dont la production est en cours, permettront de couvrir largement les besoins de consommation en ces produits pendant les mois d'avril et mai. Les semis des cultures de printemps se déroulent normalement et les réalisations à fin mars ont atteint globalement 50 % du programme établi, le reste sera semé pendant ce mois d'avril. La production attendue des semis de



printemps et ceux d'été devra couvrir largement les besoins de consommation en ces produits pour la période juin-décembre 2020.

Par ailleurs, l'approvisionnement du pays en céréales et légumineuses se déroule dans de bonnes conditions et les mesures prises en collaboration avec les opérateurs du secteur ont permis de sécuriser l'approvisionnement du pays et de répondre aux besoins. Les importations de céréales et légumineuses ont renforcé les stocks et permis de maintenir continuellement à un niveau permettant d'assurer une couverture de 3 à 4 mois selon le produit, particulièrement pour les blés, maïs, orge et légumineuses.

Le ministère note, en outre, que l'accroissement conjoncturel de la demande des consommateurs en ces produits, particulièrement en farines et semoules, est largement satisfait grâce à l'augmentation des niveaux d'écrasement par les industriels, soulignant que les minoteries ont répondu rapidement à la demande en rehaussant leur rythme de fonctionnement et de distribution.

Sur un autre volet, l'état sanitaire du cheptel national est bon. Un suivi de proximité est assuré sur l'ensemble du territoire par les services provinciaux et préfectoraux de l'ONSSA avec l'appui des médecins vétérinaires privés. Quant à l'opération de vaccination qui a été lancée au mois de janvier, elle se poursuit pour couvrir la totalité des cheptels bovin, ovin, caprin et camelin. A cet égard, le ministère fait état de la mise en place d'un programme de sauvegarde du cheptel consistant en la distribution de 2,5 millions de quintaux d'orge subventionné au profit des éleveurs, pour un prix fixe de 2 DH/kg, pour palier au déficit pluviométrique très important qui réduit l'apport des parcours de jachère et des cultures fourragères pour couvrir les besoins alimentaires du cheptel national. L'opération de distribution a commencé depuis le 29 mars et se déroule dans des conditions conformes de respect des mesures de protection sanitaire ■

M.C.



Il y a 40 ans, dans LA VIE ECONOMIQUE

Du riz et du poisson

Le prochain Plan quinquennal prévoit la couverture des besoins alimentaires du pays, du moins pour l'essentiel. Pour réaliser cet objectif, il est prévu de poursuivre avec plus de vigueur encore l'équipement des périmètres irrigués, de développer l'élevage, qui a déjà obtenu des résultats remarquables, et de procéder à une vaste campagne d'amélioration dans les zones «bour» qui constituent tout de même la plus grande partie du sol cultivé. Mais il est d'autres domaines où va s'exercer l'action du Plan. Il est significatif de constater que la pêche maritime a rejoint l'agriculture au rang de la première priorité. L'océan constitue en effet une réserve inépuisable. Or, la consommation du poisson reste au Maroc marginale. Cela s'explique aisément par le fait que cette consommation n'est traditionnelle qu'à proximité de l'océan, en raison de la difficulté de conserver le poisson. Une expérience très intéressante a été tentée avec l'ASMAQ qui a organisé une chaîne

de froid, installé des magasins témoins où l'on vendait des sardines à 1 DH le kg.

Aujourd'hui, les prix sont montés en flèche, le poisson est cher, mais il est certain que l'expérience doit être poursuivie et améliorée.

Deuxième opération qui peut être menée avec profit : la culture du riz. Le Maroc grâce aux périmètres irrigués est en mesure de produire assez de riz pour sa population. Mais cette céréale ne fait pas encore partie des habitudes alimentaires, parce qu'elle est trop chère et disons-le méconnue. Il est intéressant de relever qu'au cours de la visite de M^{me} Chen Muhua (vice-premier ministre de l'époque), la question du riz a été examinée. La Chine est prête à apporter son assistance technique pour le développement de la riziculture au Maroc. Mais encore une fois, il s'agit d'une question de prix, c'est-à-dire, en fin de compte de productivité ■

VENDREDI 4 AVRIL 1980

Des crédits garantis par la CCG pour faire face aux charges courantes

■ Les crédits servent à payer les salaires, les loyers, et le règlement des achats nécessaires des TPME.

La Caisse centrale de garantie vient de lancer Damane Oxygène. Ce nouveau produit de garantie, qui vise la mobilisation des ressources de financement en faveur des entreprises dont la trésorerie s'est dégradée à cause de la baisse de leur activité, couvre 95% du montant du crédit. De cette manière, il permet aux banques de mettre en place rapidement des découverts exceptionnels pour financer le besoin en fonds de roulement des entreprises cibles. Selon le ministère des finances, «Damane Oxygène» est conçu pour mettre en œuvre les mesures décidées par le Comité de veille économique afin de soutenir les entreprises en difficulté en raison du contexte pandémique.



Ces financements bancaires, qui s'ajoutent aux lignes déjà existantes, couvrent jusqu'à 3 mois de charges courantes liées à l'exploitation, notamment les salaires, les loyers, le règlement des achats nécessaires, etc. Ils peuvent atteindre 20 millions de dirhams. Pour les cas des entreprises ne disposant pas de lignes de financement à court terme, ce découvert exceptionnel peut aller jusqu'à 5 MDH.

«Damane Oxygène» s'adresse principalement aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 200 millions de dirhams. Par ailleurs, et en raison du caractère exceptionnel de cette crise, les entreprises de taille intermédiaire, dont le chiffre d'affaires est situé entre 200 MDH et 500 MDH, peuvent bénéficier de cette facilité. Et afin de permettre aux banques d'accélérer le traitement des demandes de financement des entreprises, la CCG a accordé une délégation aux établissements de crédit pour engager sa garantie pour tout crédit dont le montant est inférieur à 2 MDH ■

N.D.

DIGITALISATION

L'administration : bureau d'ordre et parapheur électronique

En cette conjoncture particulière l'administration est en train de vivre sa révolution digitale. Qui aurait imaginé que le fameux parapheur ou le néanmoins inconditionnel bureau d'ordre deviendraient immatériels ?! C'est pourtant l'objet d'une récente circulaire du ministère de l'économie et des finances, chargé également de la réforme de l'administration. Ainsi, grâce à une initiative de l'Agence de développement digital (ADD), il a été mis au point un portail faisant office de bureau d'ordre pour toutes les correspondances administratives. Ces dernières peuvent y être déposées contre remise d'un «accusé de réception» digital. L'ADD a également mis en place un service pouvant gérer toutes les coresponsables entre les administrations, à l'échelle horizontale et verticale. Autre nouveauté, et non des moindres, le service du parapheur électronique qui permettra aux administrations un échange, dématérialisé de toute sorte de document. Ce service permettra également la signature électronique des documents ainsi que la gestion des «workflows» ■



M.C.

Radio ASWAT كنفهمني و تفيديني

TOP 3 EN PART D'AUDIENCE

Radio ASWAT incontournable pour vos campagnes publicitaires

Facebook: /ASWATRADIO | YouTube: /RADIOASWAT | Twitter: /ASWATOFFICIEL | WWW.RADIOASWAT.MA

Résultats Radiomètre Vague 30 d Parmi les radios généralistes

Export-primeurs : chute de la demande sur les marchés européens

■ Patriotisme économique, chamboulement du mode de consommation et baisse du pouvoir d'achat des ménages à l'origine de la situation ■ Le problème de logistique pour acheminer les produits à travers l'Europe est aussi en cause.

Les effets collatéraux du Covid-19 n'épargnent visiblement aucun secteur d'activité. Après la ruée sur les marchés durant les premiers jours du confinement générant un nombre croissant de commandes d'achat passées par des entreprises agroalimentaires en Europe, la demande a régressé ces derniers jours. Et ce, avec un effet négatif direct sur les volumes des exportations de primeurs et les cours des produits. Résultat, plus de 80% des producteurs exportateurs dans le Souss, principal bassin de production et d'exportation des primeurs, ont arrêté les expéditions de tomates. C'est ce qu'indiquent plusieurs exportateurs. A l'origine de cette situation, plusieurs facteurs dont l'arrivée sur le marché de produits d'origines européennes et notamment le chamboulement du mode de consommation et pouvoir d'achat des ménages en baisse partout en raison de la crise Covid-19

Sur le marché français, la fermeture des marchés traditionnels en plein air et les encouragements gouvernementaux à l'adresse des entreprises de l'agroalimentaire à s'approvisionner "local" est notamment en cause de



cette situation. Un patriotisme économique auquel les acteurs de la grande distribution semblent avoir répondu favorablement en s'engageant à se fournir à 100% de fruits et légumes français. Autant d'éléments qui ont impacté les tonnages expédiés sur ce marché. Résultat : la toute nouvelle liaison maritime dédiée aux conteneurs frigorifiques entre Agadir et port Vendres en France, opérationnelle depuis le 21

mars dernier, sera probablement suspendue. C'est du moins ce qu'indique l'interprofession.

Dans cette conjoncture difficile, s'il faut relativiser les retombées sur les exportations de tomates qui arrivent en fin de campagne, la situation est tout autre pour les fruits rouges. Avril et mai correspondent à 15 jusqu'à 20% du CA des exportations de tomates dans le cadre du contingentement. Les

quantités concernées par les baisses concernent notamment les surplus d'exportation hors quota habituel vers l'UE. « Pour les fruits rouges tels que les myrtilles et les framboises nous sommes au cœur de la campagne. 80% du tonnage de la production est exporté en mars et avril », explique un professionnel de la filière. Ces dernières variétés sont notamment expédiées sur les marchés allemand, tchèque, italien et russe. Mais les problèmes de logistique entre les pays, avec les difficultés d'envoyer des petites quantités dans ces conditions, sont aussi un frein à la commercialisation des produits marocains sur ces marchés. Ceci surtout que le coût du transport par camion frigorifique en Europe a flambé.

Face à la baisse à l'export de l'origine Maroc, les professionnels des primeurs, qui déplorent une baisse assurée des rentrées de devises, se sont tournés vers le marché local. Le flux des produits sur cette place a eu cependant pour effet la baisse des prix des produits. La caisse de tomate de 30 kg était cette semaine entre 30 et 45 DH au marché d'Inezgane dans le Souss ■

M.A.

INSTANTANÉ

Al Barid Bank : report des échéances des crédits immobiliers et de consommation

Suite à l'état d'urgence sanitaire instauré par les autorités depuis le 20 mars, et consciente de l'impact financier engendré sur les ménages marocains, les banques donnent à leurs clients ayant subi une perte de revenus la possibilité de reporter le paiement des échéances de leurs crédits immobiliers et de consommation sans frais pour une durée de 4 mois (de mars à juin). Ainsi, une partie des clients de la banque d'un report de crédit automatique et sans obligation de demande. Il s'agit de clients détenteurs d'un crédit de logement FOGARIM. Ces personnes bénéficieront d'un report automatique, sans frais et sans obligation de demande. Une deuxième partie des clients peut bénéficier du report sous réserve de dépôt de demande. Il s'agit de clients affiliés à la CNSS en arrêt temporaire de travail bénéficiant de l'aide accordée par le Fonds Spécial Covid-19 ou de clients exerçant dans le secteur informel bénéficiant de l'aide du fonds Covid-19. Par ailleurs, toute autre demande adressée à Al Barid Bank sera traitée de manière personnalisée dans les meilleurs délais. Les clients peuvent formuler leur demande de report à travers divers canaux mis en place pour ce faire par la banque.



Pharma 5, un don pour le Fonds spécial et des équipements pour les hôpitaux

Pharma 5 a décidé de verser 5 MDH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus. En parallèle, le laboratoire pharmaceutique a également décidé de mettre à disposition du ministère de la santé, du CHU de Casablanca et de l'hôpital militaire de Rabat, dès les semaines à venir, 400 000 unités de médicaments correspondant aux molécules préconisées en première intention pour la prise en charge des patients déclarés positifs au Covid-19. Pharma 5 a, de même, décidé de faire un premier achat de 10 000 combinaisons de protection, 5 000 masques chirurgicaux dont une partie FFP3, 5 000 unités de gel hydroalcoolique ainsi qu'un système de caméras pour surveillance des malades en réanimation et de les mettre à disposition du CHU de Casablanca, centre référent pour la prise en charge en réanimation des personnes atteintes de l'épidémie.



La Fondation Tamkine lance une nouvelle plateforme d'enseignement virtuel

La Fondation Tamkine a lancé une nouvelle plateforme d'enseignement virtuel, dans le cadre de sa contribution au renforcement du dispositif éducatif et pour soutenir les efforts et les dispositions prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la propagation du Coronavirus. Lancée mercredi, cette plateforme, baptisée Tamkine Academy, vise à doter les enseignants des cycles de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant de classes virtuelles leur permettant d'accueillir leurs élèves et de continuer à dispenser leurs cours en mode interactif, souligne la Fondation dans un communiqué. Elle s'inscrit dans le cadre de l'approche innovante et créative de la Fondation et dans sa volonté d'intégrer les technologies de l'information et de la communication. Ainsi, cette nouvelle plateforme accessible à travers le lien www.academy.tamkin.org, se veut bénévole et gratuite à la disposition des enseignants et des élèves, assure-t-on.



JACK & JONES



CHEMISES | T-SHIRTS | POLOS

-40%

Sur toute la
Collection

En vente chez www.jumia.ma

Un allègement du déficit courant qui tombe à pic

■ Le solde du compte courant de la balance des paiements en 2019 s'améliore de 1,3 point de PIB.

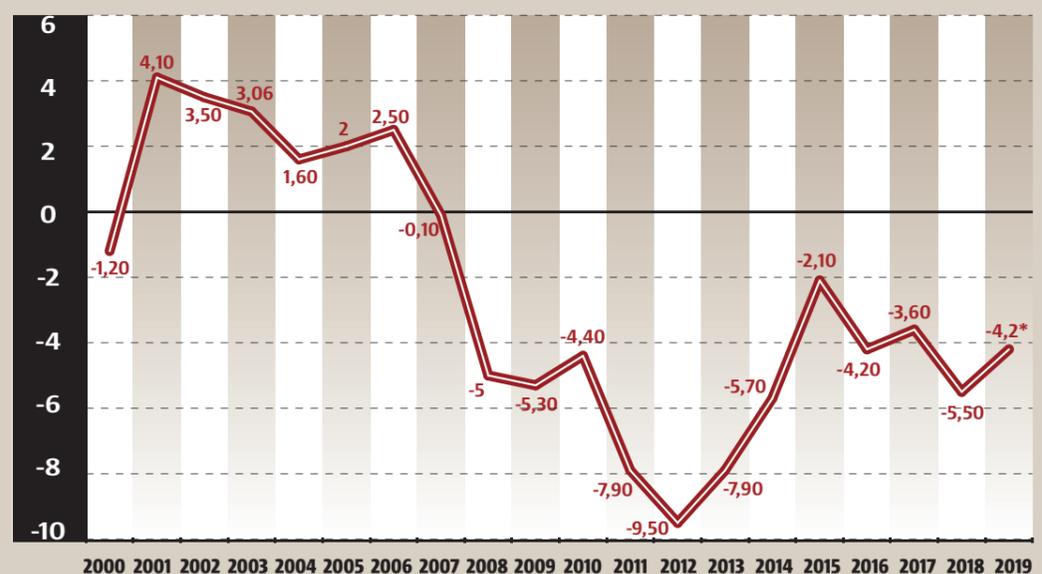
■ Le recul du déficit intervient dans un contexte pourtant déprimé, avec une croissance économique en 2019 révisée à la baisse à 2,2%.

■ La consommation des ménages a très faiblement augmenté et l'investissement carrément baisse au dernier trimestre.

Dans cette ambiance de stress où le monde paraît complètement immergé, les bonnes nouvelles sont plutôt rares. Et quand on en rencontre, il convient d'en faire état. Certes, les préoccupations d'ordre sanitaire demeurent prégnantes, mais la situation économique, directement affectée par cette pandémie du Coronavirus, ne mérite pas moins d'être suivie de près.

Ainsi, tandis que le pays mobilise des moyens humains, matériels et financiers importants pour juguler la crise, une statistique tombe qui ne manque pas d'intérêt. Elle a trait aux finances extérieures, un compartiment de l'économie si précieux, notamment en cette

Evolution du solde du compte des transactions courantes



*Estimation (en attendant la publication, au mois de juin, des comptes nationaux 2019)

Source : Office des changes et Bank Al Maghrib

période difficile - c'est un euphémisme - pour tous. Le compte courant de la balance des paiements, en effet, a enregistré, au titre de l'année 2019, un déficit en amélioration de 1,3 point de PIB : 4,2% au lieu de 5,5% du PIB un an auparavant. C'est un gain de 13 milliards de DH environ, puisque, en valeur nominale, le déficit courant s'allège de -60,6 milliards de DH en 2018 à -47,8 milliards en 2019.

Bien sûr, ce niveau de déficit est encore relativement élevé, puisque l'objectif du gouvernement est de le ramener à 3% du PIB. Il faut rappeler qu'au début de la décennie 2000, le compte des transactions courantes était excédentaire six années de suite (2001-2006). De 2007 à ce jour, en revanche, ce compte enregistre chaque année un solde déficitaire, dont le point culminant a été atteint en 2012 : -9,5% du PIB. Les mesures prises par l'Exécutif, en particulier la décompensation des produits pétroliers, a permis, cependant, de faire plier,

progressivement, la courbe du déficit, laquelle, en effet, est tombée à 2,1% du PIB en 2015. Mais, rapidement, ça repart à la hausse, puisque l'année suivante, le déficit plonge à -4,2% du PIB. Une amélioration est intervenue en 2017 (-3,6%), mais pas pour longtemps : en 2018, le « trou » se creuse à -5,5% du PIB, soit presque le même niveau de déficit qu'en 2014.

Les échanges extérieurs ont suppléé la stagnation de la demande intérieure

Pourquoi alors les 4,2% de déficit estimé pour 2019 (en attendant l'arrêté des comptes nationaux pour cet exercice, en juin prochain) sont, malgré tout, une... bonne nouvelle ? Pour deux raisons, essentiellement. La première, c'est que cet allègement du déficit courant intervient dans un contexte fort déprimé. La croissance économique en 2019, en effet, n'aurait pas dépassé 2,2% selon la toute dernière estimation du HCP, publiée il y a quelques jours à l'occasion de l'arrêté des comptes

IL FAUT ESPÉRER QUE LA MACHINE SE REMETTE À FONCTIONNER AUSSI RAPIDEMENT QUE POSSIBLE, CAR AU-DELÀ D'UN CERTAIN DÉLAI, LE RECOURS À L'EMPRUNT EXTÉRIEUR S'IMPOSERA, PAS SEULEMENT POUR LE MAROC D'AILLEURS...

nationaux du quatrième et dernier trimestre de 2019. Cette estimation est inférieure de 0,1 point à celle annoncée il y a environ trois mois (en janvier 2020) par le même HCP dans son Budget économique.

Les indications fournies dans les comptes nationaux du quatrième trimestre 2019 montrent que c'est au cours de cette période que les principaux indicateurs se sont le plus dégradés, tirant encore à la baisse le taux de progression de l'activité pour l'ensemble de l'exercice.

C'est le cas notamment de la consommation des ménages qui n'a augmenté que de 1,8% contre 3,7% à la même période de 2018, de la consommation des administrations publiques (2,5% au lieu de 4,6% un an auparavant) et, surtout, de l'investissement qui a carrément baissé : -3,8% au lieu de +1,6% à la même période de 2018. Du coup, la demande intérieure, le principal moteur de la croissance au Maroc, a quasiment stagné au cours du dernier trimestre 2019 : +0,1%. L'activité aurait pu, par conséquent, être nulle, voire négative pour ce trimestre, n'étant le secours venu de là où on l'attendait le moins : les échanges extérieurs. Cela n'arrive pas souvent, et cette fois c'est arrivé au bon moment. Grâce aux exportations de biens et services en hausse de 5,3% en glissement annuel (contre 5,2%), d'un côté, et au fort ralentissement des importations (+0,4% contre 5,4%), de l'autre côté, les échanges extérieurs, explique le HCP, ont contribué positivement à la croissance à hauteur de 1,9 point. Sachant que le PIB du quatrième trimestre n'a augmenté que de 2,1%, on peut donc dire que l'essentiel de la croissance pour cette période provient des échanges extérieurs. A la même période de 2018, pour rappel, ces mêmes échanges extérieurs avaient contribué négativement (-0,6 point) à la hausse du PIB.

Couverture des besoins urgents et des échéances de la dette extérieure

La deuxième raison pour laquelle le recul du déficit courant est une bonne nouvelle (de manière générale, bien sûr, mais tout particulièrement en ce moment), tient au fait qu'il intervient au moment où la machine est partout grippée, le mot

est faible, à cause de cette pandémie du Coronavirus. Certains parlent déjà de récession, sinon de l'économie mondiale, en tout cas de l'Europe, principal partenaire du Maroc. Déjà, en 2019, le flux net des investissements directs étrangers (IDE) a fortement baissé au Maroc : -46,8% à 18,2 milliards de DH. Et ce mouvement baissier s'est encore poursuivi au cours du premier mois de 2020 : -32,2% selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Les transferts des MRE, pour leur part, ont pratiquement stagné à 68,86 milliards de DH (-0,1%) en 2019. En janvier 2020, selon BAM, les envois des MRE ont même baissé relativement fortement : -2,7% à 5,3 milliards de DH. Heureusement que le tourisme s'est bien comporté, générant une recette de 78,65 milliards de DH, en hausse de 7,7% selon l'Office des changes. C'était tout juste avant l'avènement de cette crise dont l'une des pre-

Recul de la dette extérieure des EEP

La dette extérieure de l'administration s'est établie à 163,3 milliards de DH au titre de l'année 2019, au lieu de 148 milliards en 2018, selon le ministère de l'économie, des finances. La dette intérieure, elle, a augmenté à 586,5 milliards contre 575 milliards en 2018. Ainsi, l'encours de la dette globale du Trésor se monte à 750 milliards de DH, au lieu de 723 milliards un an auparavant. Proportionnellement au PIB (estimé et non encore arrêté), le taux d'endettement du Trésor ressort à 65,8% contre 65,3% en 2018.

L'encours de la dette extérieure des entreprises et établissements publics (EEP) et de la dette garantie par l'Etat, n'est pas encore publié au moment où ces lignes sont rédigées, mais selon les indications du ministère de l'économie et des finances sur la position de la dette extérieure brute, cet encours se monte à 175 milliards de DH, au lieu de 178,7 milliards en 2018. Au total, la dette publique (Trésor et EEP) s'affiche à 925 milliards de DH, soit 81,1% du PIB. Cette proportion monte à 84,2%, en tenant compte de la dette intérieure garantie d'un montant de 35 milliards de DH ■

certaines sont de court terme. Et peu importe que ces dettes soient publiques (voire encadré) ou privées. On oublie souvent, en effet, en parlant de l'endettement extérieur, que la qualité publique ou privée de l'emprunteur est peu significative à ce niveau, puisque, au final, tout le monde puise dans le même réservoir quand il s'agit de payer ses obligations envers les créanciers étrangers. Et à ce propos, il faut savoir que la dette extérieure du secteur privé non garantie par l'Etat, au titre de 2019, se monte à 94,2 milliards de DH, dont 64,1 milliards de crédits commerciaux, donc forcément de court terme, et 27,8 milliards d'emprunts sur le long terme.

Moyennant tout cela, il faut espérer que la machine se remette à fonctionner aussi rapidement que possible, car au-delà d'un certain délai, le recours à l'emprunt extérieur s'imposera, pas seulement pour le Maroc d'ailleurs... ■

S.A.

mières et principales victimes est évidemment le tourisme et les voyages en général. Mais au début de l'année, au mois de janvier, le Maroc en était encore épargné, puisque les recettes de voyages avaient augmenté de 11,3% à 6,6 milliards de DH.

Dans une conjoncture aussi perturbée, il est fort aisé de comprendre que réduire le

déficit du compte courant de la balance des paiements, c'est en fin de compte alléger la pression sur les réserves de changes. Et en effet, à fin 2019, les réserves internationales nettes (RIN), selon l'Office des changes, ont augmenté de 6,1% à 244,3 milliards de DH, de quoi couvrir 5 mois et 12 jours d'importations de biens et services.

Désormais, ces réserves ne manqueront sans doute pas d'être sollicitées, mais la banque centrale, compte tenu du contexte, recommande la modération dans l'utilisation de cette cagnotte. D'autant que, outre les besoins urgents, voire vitaux à couvrir, les RIN, inutile de le rappeler, servent aussi à honorer les échéances de la dette extérieure dont

LA VIE éco

Leader de l'actualité économique au Maroc

www.lavieeco.com

Exceptionnellement en **PDF**
Téléchargez maintenant

Disponible sur

facebook

twitter



Environ 31 milliards de DH à distribuer pour 11 millions de Marocains !

■ Cette enveloppe sera distribuée à plus de 11 millions de personnes concernées ■ Déclarés CNSS en arrêt provisoire du travail, foyers bénéficiaires du Ramed et travailleurs de l'informel, les trois populations cibles ■ Les premières aides débloquées via guichet bancaire pour les Ramédistes ■ Un portail sera déployé pour recevoir les demandes des opérateurs de l'informel et leur situation sociale selon une procédure incessamment dévoilée par le ministère des finances ■ Une déclaration sur l'honneur à signer par les bénéficiaires pour d'éventuelles poursuites en cas de déclaration frauduleuse.

Le Maroc compte désormais parmi le top 5 des pays qui ont consacré des budgets colossaux pour dépasser les retombées du Covid-19 sur l'économie. D'après des données de la banque américaine Goldman Sachs, le Royaume arrive en quatrième position pour avoir consacré plus de 3% de son PIB aux impacts néfastes de l'arrêt d'activité du tissu productif sur l'économie en général et sur le pouvoir d'achat des citoyens en particulier. Sur la liste des aspects qui reviennent le plus, en parlant des répercussions de la crise sanitaire actuelle, ce dernier est de loin la priorité pour les particuliers, notamment des couches économiquement fragiles de la société. Les moyens de subsistance s'invitent, depuis quelques semaines, à toutes les discussions officieuses et à la plupart des débats officiels. Signe de l'importance du sujet, le comité de veille économique réuni le 16 mars a mis les modalités pour venir en aide aux couches les plus démunies et aux employés en arrêt de travail sur son ordre du jour. La commission technique, qui fournit au comité des appréciations sur l'ampleur des impacts de la crise et les secteurs touchés, a déjà donné au ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'Administration et celui de l'Intérieur une idée sur l'étendue des populations censées bénéficier de l'aide directe.

Il faut dire que depuis le début de la crise sanitaire en janvier, les employés de plusieurs secteurs ont vu leurs emplois précarisés en raison du ralentissement de l'activité. Les effectifs exerçant dans le tourisme, le textile, l'automobile et plusieurs secteurs



exportateurs étaient les plus exposés.

Dès la mi-mars, avec les débuts des restrictions et l'annonce de plusieurs groupes et industriels de l'arrêt provisoire de l'activité ou de leur volonté de se limiter à assurer le minimum pour la continuité des activités, le cercle des employés touchés a commencé à s'élargir. Aussi, les questionnements liés au versement des salaires et des mesures d'aide et d'accompagnement éventuellement à mettre en place ont-ils commencé à devenir plus récurrents.

Ce ralentissement a mué pour plusieurs secteurs vers

l'arrêt définitif de toute activité après l'annonce de l'état d'urgence sanitaire par le ministère de l'Intérieur le 20 mars, instaurée par deux décrets-loi publiés au Bulletin Officiel n°6867 bis du 24 mars 2020. Le premier décret-loi n°2-20-292 du 23 mars 2020 édictant des dispositions spéciales à l'état d'urgence sanitaire et les modalités de son annonce. Ce décret-loi donne une assise légale à l'annonce de l'état d'urgence sanitaire. Le second décret portant déclaration de l'état d'urgence sanitaire annonce l'étendue, les modalités d'application et la durée de cet état d'urgence

L'ENVELOPPE D'AIDE SERA ESTIMÉE SUR LA BASE DU NOMBRE DES FOYERS, PUISQUE LES MONTANTS SERONT DESTINÉS AUX RESPONSABLES DES FAMILLES

qui est indéfiniment renouvelable. Il permet aussi aux autorités de prendre pendant la période de l'état d'urgence sanitaire toutes les mesures adéquates pour lutter contre l'épidémie ou la maladie contagieuse. Ces mesures seront prises par le biais des décrets, des décisions administratives, des circulaires ou des communiqués officiels.

Résultat : ce sont aujourd'hui quelque 11 millions de personnes qui voient leurs moyens de subsistance menacés en raison des effets de la pandémie, d'après les données officielles traitées par *La Vie éco*. Cette population compte environ 50 000

employés ayant déclaré l'arrêt provisoire de l'activité à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), selon les chiffres de la caisse. Ces derniers vont bénéficier de 1 000 DH pour le mois de mars et 2 000 mensuellement au titre des mois d'avril, mai et juin, soit 350 millions de DH (50 000 × 1 000) + (50 000 × 6 000). A cette population s'ajoutent près de 5 millions de foyers qui bénéficient de la couverture médicale de base Ramed. Les Ramédistes comptent plus de 8,6 millions de bénéficiaires d'après les données de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM). L'enveloppe d'aide sera estimée sur la base du nombre des foyers, puisque les montants seront destinés aux responsables des familles qui recevront 800 dirhams pour les ménages de deux personnes ou moins, 1 000 dirhams pour les ménages formés de trois à quatre personnes, et 1 200 dirhams pour les ménages de plus de quatre personnes. De cette manière, l'enveloppe globale pour les Ramédistes se monte à près de 20 milliards de DH en retenant une indem-

Des mouvements de masse sur les guichets bancaires !

D'après les officiels du ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'Administration, les indemnités aux Ramédistes seront distribuées via guichet bancaire automatique. Ce qui n'est pas sans alimenter des craintes sur la grande affluence des populations ciblées vers les agences bancaires. Ceci pose deux grandes problématiques : la première est d'ordre sanitaire. Les grands nombres des bénéficiaires doivent être efficacement orientés et leurs mouvements maîtrisés pour éviter le risque de contagion. La deuxième problématique qui pourra surgir est celle de l'alimentation en billets de banques des points de retrait. Ces derniers seront faits en masse, ce qui suppose une action de fond chez les banques. D'ailleurs, ces dernières sollicitent l'accompagnement de Bank



Al-Maghrib pour faire face à leurs besoins additionnels de trésorerie, provoqués par les retraits massifs de dépôts clientèle et amplifiés par le report des encaissements des crédits amortissables.

Le secteur bancaire demande l'assouplissement du dispositif de refinancement auprès de BAM, afin de ne pas restreindre l'accès aux facilités à celles requérant

un collatéral en BDT, et ce en élargissant les règles d'éligibilité du collatéral sur les avances à 7 jours aux créances (de bonne qualité) sur la clientèle Corporate, et les prêts hypothécaires. Les banques sollicitent aussi la baisse du taux du compte débiteur de 7% actuellement à 2% pour injecter de la liquidité, avec des seuils de montants à définir par la banque centrale ■

unité moyenne de 1 000 DH (5 000 000* 4 000) à défaut d'avoir les chiffres détaillés de la composition des ménages Ramédistes selon le nombre d'enfants. Une déclaration sur l'honneur est à signer par les bénéficiaires pour d'éven-

tuelles poursuites en cas de déclaration frauduleuse. A ces deux populations s'ajoutent quelques 2,6 millions de personnes opérant dans les sous-branches du secteur de l'informel (voir encadré). Ces derniers bénéficieront des mêmes aides octroyées aux détenteurs de cartes Ramed, selon les mêmes modalités. Ce qui représente une aide globale de 10,4 milliards de DH (2 600 000*4 000) en retenant aussi une indemnité moyenne de 1 000 DH par bénéficiaire.

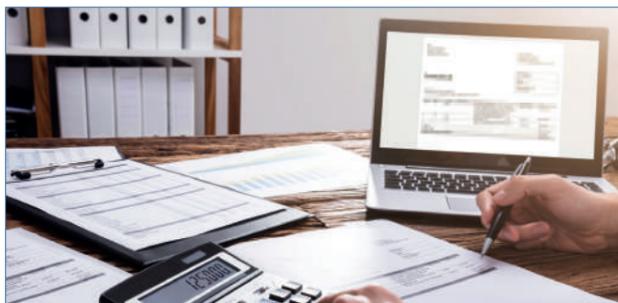
D'après les responsables des directions du Trésor et des finances extérieures (DTFE) et celle des prévisions économiques et financières (DEPF), une plateforme électronique est en passe d'être mise en place. Elle servira pour déclarer la situation sociale des opérateurs de l'informel qui ont vu leurs revenus s'arrêter en raison de la pandémie. Les demandeurs d'indemnités devront renseigner le numéro de CIN, le numéro de téléphone, et le détail des charges pour aspirer au soutien du Fonds d'aide. Le dispositif sera amélioré au fur et à mesure de l'avancement dans la collecte des données des bénéficiaires. D'après des sources ministérielles, il a été décidé d'activer un dispositif de paiement mobile pour transférer les aides aux travailleurs opérant dans l'informel. L'idée était de trouver un mécanisme simple, efficace et dont le

déploiement est rapide. Ceci devra être rendu possible par le taux d'équipement en télé-

phones mobiles qui dépasse les 130% ■

NAOUFEL DARIF

Suspendre les échéances des crédits pour alléger la pression sur les budgets



Pour les particuliers, la mesure de suspension des échéances touche le crédit consommation et le crédit immobilier. En effet, les banques accordent actuellement à tous les clients qui le demandent par écrit le report du règlement des échéances amortissables (crédits immobiliers et crédits à la consommation), pour une période de 3 mois, renouvelable une fois pour une durée similaire. Le deuxième report doit être justifié sur demande écrite du client dûment argumentée. Trois pré-requis doivent être cependant remplis: prorogation pour les mêmes durées de la garantie de la CCG sur les crédits couverts par l'un de ses instruments de couverture (Fogarim, Fogalogue, Fogalef), et prorogation de la couverture de l'assurance décès invalidité pour les mêmes durées et suppression pour les reports accordés dans ce cadre de la disposition réglementaire de la loi de protection des consommateurs, prévoyant un délai de rétractation de 7 jours ■

L'informel compte 41% du total des actifs occupés !



D'après une grande étude de la CGEM publiée en 2018, le total des populations occupées en 2014 était de 10 632 000, la répartition des actifs occupés hors secteur primaire fait qu'ils étaient

6 432 000 actifs dont 2 659 000 dans l'informel soit 41% du total des occupés. Si l'on croit cette analyse, cette masse de travailleurs se répartit entre 90 % travaillant dans des Unités de productions informelles (UPI), 8% travaille dans le noir (emploi non déclaré par les employeurs) et 2% ont des activités de contrebande. L'économie informelle impacte le secteur du commerce et de réparation constituant 63% de ses activités, plus de la moitié du secteur textile et cuir (54%) ; quasiment le tiers des activités du BTP et des transports et le quart des activités industrielles de l'agro-alimentaire. Dans l'étude, l'économie informelle est évoquée comme étant la manifestation de trois cercles de production différents notamment des activités exercées par des unités de production informelle réalisant une production marchande hors du secteur primaire ; des activités productives qui génèrent des biens et des services interdits par la loi ou ne bénéficiant pas d'autorisations requises (contrebande, contrefaçon,... etc.) ; et des activités productives et légales mais délibérément soustraites à la loi (travail au noir, sous facturation, ..). Autre caractéristique, les emplois liés aux Unités de production informelles sont salariés à 17% seulement en moyenne, le reste s'apparente au travail non rémunéré ou de l'auto emploi ■

Banques : les comptes sociaux impactés par la dégradation de la qualité du portefeuille

■ **Nécessité pour les banques d'anticiper les impacts de cette crise et mettre en place des mécanismes pour les atténuer** ■ **Le marché du Retail connaîtra une hausse du nombre d'impayés et des rééchelonnements des crédits amortissables, d'où une montée du coût du risque** ■ **Le segment des TPME impactera les comptes des banques en raison de la rupture du cycle d'exploitation des entreprises et ses impacts sur les lignes de fonctionnement.**

A l'instar des autres opérateurs économiques, les banques sont d'ores et déjà impactées par la crise sanitaire du Covid-19. Pour analyser l'étendue et les contours de l'exposition du secteur bancaire, le cabinet Mazars vient de publier un document d'analyse intitulé «*quels impacts comptables de la situation actuelle sur les banques*». «*Chaque jour, nous constatons un impact dévastateur sur les économies et les systèmes financiers des pays touchés de plein fouet. Les analystes financiers sont unanimes sur la récession qui se profile au niveau mondial*», estime Réda Hajouji Idrissi, Senior Manager, Financial Services chez Mazars. Selon lui, au regard des faits en évolution continue, les établissements bancaires, à l'instar des autres acteurs économiques, doivent d'ores et déjà anticiper les éventuels impacts de cette crise et mettre en place des mécanismes pour les atténuer.

Le cabinet rappelle qu'au niveau des comptes sociaux, le processus de provisionnement est rigoureusement réglementé par les textes de Bank Al-Maghrib, notamment la circulaire 19 G 2002 qui précise de façon claire les critères de provisionnement pour chaque catégorie de clientèle.

Au niveau des comptes sociaux, le processus de provisionnement est rigoureusement réglementé par les textes de Bank Al-Maghrib, notamment la circulaire 19G 2002 qui précise clairement les critères de provisionnement pour chaque catégorie de clientèle. A ce jour, les premiers impacts pourraient concerner principalement le marché du Retail avec une baisse de la capacité de remboursement de la population impactée (hausse du nombre d'impayés et des rééchelon-



nements des crédits amortissables), induisant par ricochet une dégradation du scoring de ces contreparties. Aussi, le segment des PME/TPME impactera les comptes des banques en raison de la rupture du cycle d'exploitation des entreprises concernées et ses impacts sur les lignes de fonctionnement, notamment la hausse des dépassements sur autorisations, les rééchelonnements des dates d'échéances, et les restructurations des lignes de crédit (www.lavieeco.com).

A en croire les projections du senior manager, ces faits identifiés impacteront directement les comptes sociaux des banques par une dégradation de la qualité des portefeuilles à l'actif (hausse des créances en souffrance) et une augmentation mécanique du coût du risque (provisions).

Pour faire face à cette situation, les spécialistes du cabinet d'audit recommandent aux banques de mener des réflexions pour réadapter leurs politiques de gestion des risques en cette situation de crise. Des pistes sont proposées, notamment l'analyse des agrégats financiers des clients appartenant à des secteurs sinistrés (tourisme, transport

aérien...) et la reconsidération des hypothèses de business futurs dans l'estimation du risque de crédit. Il est conseillé également aux banques de reconsidérer la notion de continuité d'exploitation, principalement au niveau des entreprises dont les cycles d'exploitation sont rompus suite à la crise Covid-19. Enfin, le réaménagement des procédures de gestion des risques pourrait donner des résultats avec plus de souplesse en matière de gestion des demandes de rééchelonnement et des restructurations des entreprises touchées (sursoir temporaire aux dispositions de la circulaire 19G). Les spécialistes de Mazars s'attendent à un réaménagement des dispositions de la circulaire 19G pour tenir compte des effets de cette crise sur le coût du risque des banques.

Ils se réfèrent aux propos du gouverneur de la banque centrale qui affirme que, sur le plan prudentiel, les dispositions actuellement en vigueur laissent la latitude aux banques d'opérer un moratoire sans pour autant exiger le déclassement en souffrance des créances concernées. «*Au vu du caractère temporaire attendu des difficultés des entreprises,*

les banques pourront surseoir à la constitution de la provision à caractère général y afférente au titre de fin juin en attendant une mise au point à fin 2020» détaille le Wali de BAM.

Au chapitre des comptes IFRS, le cabinet rappelle que le processus de provisionnement des créances client est régi par la norme IFRS 9 qui recommande une approche prospective de calcul des dépréciations pour faire face au risque de contrepartie. Cette norme impose l'estimation des dépréciations en prenant en compte les probabilités de défaut (PD) ainsi que les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) reflétant la réalité du cycle économique (www.lavieeco.com).

Il est à noter que cette nouvelle approche de provisionnement a été conçue dans une présomption de contexte économique stable. Ce qui fait dire à Hajouji Idrissi que dans le contexte actuel, au regard des mutations profondes des cycles économiques et les effets attendus de la pandémie, plusieurs interrogations se posent. «*Les impacts macro-économiques de cette crise auront des retentissements considérables sur les modèles de notation et*

modèles de dépréciation» estime le Senior manager. A ce titre, les principaux impacts que les banques devraient considérer en matière de provisionnement IFRS concernent le recalibrage des paramètres de calcul du «*Forward looking*», en intégrant de nouvelles données macro-économiques (taux de chômage post-crise Covid-19, cours de pétrole...). Les banques sont aussi appelées à intégrer une marge de prudence / facteur d'aggravation des probabilités de défaut actuelles tenant compte des répercussions de cette crise sur la capacité de remboursement future des débiteurs. Il s'agira aussi pour les établissements bancaires de revoir à la hausse les taux d'actualisation utilisés actuellement en intégrant les effets de cette crise sur l'augmentation du risque de contrepartie, et de revoir les modèles de notation interne ainsi que les paramètres utilisés pour le calcul des probabilités de défaut actuelles. Enfin, le recalibrage des paramètres de calcul de la LGD tenant compte des contraintes de recouvrement futurs est également recommandé par le cabinet.

Cela dit, au fur et à mesure de l'avancement de la pandémie, de nouvelles réflexions verront le jour et les fonctions risques devront mener plusieurs études d'impact sectorielles permettant d'affiner correctement leurs modèles. «*Des initiatives et des projets en cours entre les différentes parties prenantes (banques, régulateurs...) donneront plus de visibilité sur les différents mécanismes de soutien économique pour permettre aux opérateurs économiques de limiter les effets négatifs de cette crise et aux différents secteurs d'activité de redécoller*», conclut Hajouji Idrissi ■

NAOUFEL DARIF

AUCUN DOSSIER ÉLIGIBLE NE DOIT ÊTRE REJETÉ

Banques : rush sur les demandes de report des échéances

■ Chez certaines banques, l'acceptation du report des échéances est conditionnée par la justification de la baisse des revenus ■ Tous les canaux digitaux sont mobilisés pour éviter un déplacement physique vers l'agence ■ Dans la catégorie des entreprises la clientèle peut être confrontée à un refus de report, non justifié par les banquiers.



voit un délai de grâce de deux années, en cas de licenciement ou de situation sociale imprévisible. Cette période de suspension ne peut donc pas être productive d'intérêt», explique un juriste. Il faut dire aussi, d'après certains sources, qu'une communication claire sur ce sujet fait défaut. «Un report sans frais ni pénalités» suppose le paiement des autres charges, à savoir les intérêts, ou encore l'assurance décès/invalidité, si elle est redevable à fréquence mensuelle. Or, il n'en est rien. Les banquiers contactés évoquent une «pause dans le temps» sans aucun paiement. Toutefois, il faudra s'attendre, une fois ce délai de grâce écoulé, à une capitalisation des intérêts, que ce soit pour les personnes physiques ou morales. Autrement dit, pour les clients souhaitant garder la même durée initiale du crédit, le capital restant dû sera recalculé en fonction de la durée restante (diminuée des 3 ou 6 mois de grâce). Ce qui donnerait lieu à une traite légèrement supérieure à celle d'avant.

Rappelons que la Caisse centrale de garantie (CCG), a mis en place un nouveau mécanisme de garantie appelé «Damane Oxygène». Ce produit vise à offrir le financement nécessaire aux entreprises pour faire face aux charges mensuelles récurrentes (loyer, charges salariales, règlement des achats...). Il est couvert à hauteur de 95% du montant du crédit et permet donc aux banques de mettre en place rapidement des découverts exceptionnels pour financer le besoin en fonds de roulement des entreprises cibles. Il s'adresse principalement aux TPME dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 20 MDH et même celles de taille intermédiaire qui génèrent des revenus compris entre 200 et 500 MDH ■

I.B.

Le report des échéances bancaires pendant 3 mois, renouvelable une fois, semble faire beaucoup d'heureux. Les agences bancaires et canaux digitaux connaissent un rush des clients, particuliers et entreprises, en vue de procéder à la demande de report. Pour faciliter les choses, les banques ont mis en place un formulaire à présenter aux clients, les invitant à remplir des informations de base (identification, numéro du dossier de crédit, les échéances concernées et le type du crédit). Pour éviter un déplacement à l'agence, les banques n'ont pas rechigné sur les moyens pour faciliter la tâche à leurs clients. Pour certaines, les clients peuvent entrer en contact avec leur chargé de clientèle à travers les moyens de communication virtuelle. Pour d'autres, le formulaire est mis en ligne sur le site. Il peut être téléchargé, rempli et renvoyé au banquier. D'autres canaux sont déployés à l'instar de l'application mobile ou le centre de

relation client ou même par courrier.

Cela dit, quelques différences existent entre les banques. Attijariwafa bank, par exemple, accepte toute demande de report des traites, sans distinction aucune, sous réserve de remplir le formulaire uniquement. Ces demandes sont envoyées à Wafasalaf et à Wafa immobilier, en fonction de leur nature, qui se chargent d'étudier les dossiers, de les valider ou de demander des renseignements complémentaires. Pour sa part, la BMCE a d'abord procédé à un report automatique de toutes les échéances des crédits à la consommation. Les traites des prêts à l'habitat, elles, ne peuvent être reportées que si les revenus du demandeur sont impactés et donc prouvés par une lettre de l'employeur, bulletin de paie ou autres. Idem pour la BMCI. Les clients concernés sont ceux dont les revenus ont diminué, en raison de cette pandémie. Cela dit, la banque a anti-

LA CAISSE CENTRALE DE GARANTIE A MIS EN PLACE UN NOUVEAU MÉCANISME DE GARANTIE APPELÉ «DAMANE OXYGÈNE». CE PRODUIT VISE À OFFRIR LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE AUX ENTREPRISES POUR FAIRE FACE AUX CHARGES MENSUELLES RÉCURRENTES

cipé le déroulé de l'opération et a contacté l'ensemble des entreprises conventionnées, dans le but d'identifier celles qui ont abaissé le salaire de leurs employés. Suite à cela, la banque a opéré un report automatique des échéances des employés touchés par un repli des revenus. Pour les crédits à l'habitat, le report doit être justifié. En fait, toutes les banques se sont

engagées, d'une manière ou d'une autre, dans cette procédure. L'important est qu'aucun dossier éligible ne doit être rejeté. Les clients disposant d'un crédit immobilier Fogarim, ou travaillant dans le secteur informel et indemnisés par le Fonds spécial ne sont pas laissés en reste. Si les premiers peuvent bénéficier d'un report automatique, sans en formuler la demande, les seconds n'ont qu'à en formuler une pour tirer profit de ces mesures.

Si pour les particuliers les choses semblent se dérouler de manière simple, ce n'est pas le cas des entreprises et des professions libérales. Certains témoignages recueillis ici et là évoquent le rejet d'office de leur demande pour des raisons «incompréhensibles», liées à la nature de l'activité, à la situation financière actuelle du client, jugée aisée..., d'autres rapportent l'application des intérêts de retard, même s'il s'agit d'un cas de force majeure. «La loi sur la protection du consommateur, dans son article 149, pré-

Tourisme : 80 hôtels fermés à Agadir

■ **Quelque 10 000 employés dont plus de 6 000 permanents en arrêt de travail** ■ **Les pertes en chiffres d'affaires pour la période du 15 mars à fin avril peuvent être évaluées à près de 200 millions de DH.**
 ■ **La situation est sans précédent** ■ **Un nombre total de plus de 2 400 touristes encore en séjour dans les hôtels et camping de la destination.**



Les professionnels du tourisme d'Agadir, à l'instar de leurs homologues dans d'autres destinations à travers le monde, n'en sont plus à compter les annulations de nuitées en le contexte actuel de la pandémie du Covid-19. Les pertes sont aujourd'hui totales avec la fermeture de la quasi-intégralité des établissements hôteliers. Ce sont en effet, selon l'Association de l'industrie hôtelière d'Agadir (AIHA), sur la base des données communiquées par la Délégation régionale du tourisme à Agadir, 80 hôtels, réunissant près de 25 000 lits, qui ont baissé le rideau depuis plus de quinze jours dans la ville. Seuls 19 établissements sont restés ouverts avec quelques rares touristes. Selon les informations communiquées par l'AIHA, ce sont au 30 mars dernier, quelques 110 touristes en séjour dans la ville bien avant la décision du confinement, qui ont choisi volontairement de rester à Agadir dans les unités hôtelières encore ouvertes. Ils sont un peu plus nombreux dans les campings implantés dans le Souss Massa. En

effet, le nombre de touristes comptés au 30 mars dernier dans les 24 structures du genre encore en activité est de plus de 2 300 dont plus de 2 000 français, précise l'AIHA. Alors que la période de mars et avril marquée d'habitude par un regain d'activité en raison de l'afflux des vacanciers de Pâques, les pertes en CA aujourd'hui sont énormes et se chiffrent à plusieurs millions de DH. Et ce comparativement à la même période l'an dernier. Pour la période du 15 mars à fin avril, les pertes en CA peuvent être évaluées à près de 200 millions de DH pour le moment.

Dans cette situation ce sont aussi près de 10 000 employés dont plus de 6 000 permanents, qui sont aujourd'hui en arrêt de travail. Dans le contexte actuel, les hôteliers ont dû aussi se défaire de tous leurs stocks de denrées périssables dont ils disent avoir fait don.

Malgré les difficultés, dans un geste de solidarité, face à la pandémie, quelques hôtels de la station balnéaire ont mis à disposition des lits pour loger le corps médical.

Quelle visibilité pour la

DANS UN GESTE DE SOLIDARITÉ, FACE À LA PANDÉMIE, QUELQUES HÔTELS DE LA STATION BALNÉAIRE ONT MIS À DISPOSITION DES LITS POUR LOGER LE CORPS MÉDICAL

reprise ? Difficile pour tous de se prononcer, même si tous espèrent un retour de l'activité dès l'été. Selon les professionnels, de l'histoire du secteur, la station balnéaire n'a jamais vécu pareille situation. «Ce n'est pas comparable à la guerre du Golfe ni à la crise de 2008», estime un acteur du tourisme. Si les hôteliers sont préoccupés en ce moment à comment faire face aux charges, comment payer les fournisseurs, il n'en demeure pas moins qu'il

faut dès à présent préparer la reprise, souligne l'un d'eux. «Il faut se positionner face à la concurrence. Mettre en avant les atouts de la destination en termes de sécurité, réactivité du pays dans les conditions actuelles et gestion de la crise. A cette démarche, professionnels et institutionnels en charge de l'activité doivent en synergie s'employer dès maintenant», préconise un membre du Conseil régional du tourisme (CNT) Souss Massa. Pas de répit donc, il faut monter au front à tous les niveaux et réfléchir à comment se porter mieux et manager différemment.

Il serait cependant encore très prématuré de se prononcer sur le moment exact de l'ouverture des frontières. La levée des restrictions ne signifiera pas aussi la reprise des voyages. Il est certain que dans tous les marchés émetteurs, les questions sur la reprise, quand voyager sans risque et où, sont posées par tous dans ce climat d'incertitude. La liberté de voyager pourrait aussi être soumise à l'obligation de réaliser un test Coronavirus avec des exigences de contrôle de santé et de couverture médicale avant de traverser les frontières. Autant de probables formalités qui risquent de freiner la circulation des voyageurs à l'international et peut-être même ôter pour un moment l'envie d'aller outre-mer. Le salut pourrait, dès la reprise de l'activité, venir du tourisme national. Mais encore faut-il que l'état d'esprit des gens et le pouvoir d'achat des ménages à la sortie du confinement soient favorables au voyage. Ceci sans oublier les vacances estivales qui risquent d'être écourtées dans le calendrier scolaire. Autant d'éléments qui mettent en exergue l'intérêt d'accompagner le secteur jusqu'à la véritable sortie de crise. Selon les analystes, l'expérience des crises précédentes (2008, 11 septembre, guerre du Golfe, etc) tend

Nombre de touristes par nationalités en séjour aux EHT d'Agadir le 30 mars 2020

1- Les touristes en séjour aux Etablissements Hôteliers d'Agadir le 30 mars 2020

Nationalité	Nbr de touristes
Français	37
Anglais	8
Allemands	6
Belges	5
Italiens	5
Espagnols	3
Canadiens	1
Egypt.	2
Saoudiens	9
Koweïtiens	1
Hollandais	4
Suisses	5
Turcs	4
Russes	2
USA	16
Autrichiens	1
Norvégiens	1
Total	110

2- Ceux qui ont séjourné aux campings de la région Sous Massa le 30 Mars 2020

Nationalité	Nbr de touristes
Français	2053
Anglais	17
Allemands	125
Belges	33
Espagnols	1
Italiens	65
Luxemb.	2
Hollandais	21
Suisses	31
Finlandais.	2
Autrichiens	5
Slovi.	2
Singapo.	2
Polonais	3
Canadiens	2
Algériens	1
Total	2365

à démontrer que le retour à des rythmes de performance normaux peut généralement prendre plus d'une année ■

MALIKA ALAMI

ELLES PORTENT SUR LES BUDGETS AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

EEP : les mesures provisoires pour assurer une gestion plus souple

■ Elles concernent l'engagement et paiement des dépenses, et l'exécution des marchés publics et les modalités d'établissement des comptes annuels de l'exercice 2019 ■ Les EEP autorisés à procéder à l'ouverture des plis à huis clos au lieu de la séance publique ■ Les établissements dont les budgets n'ont pas été arrêtés par leurs organes délibérants sont autorisés à continuer à engager leurs dépenses. ■ Les contrôleurs d'État continueront à examiner les dossiers d'appels d'offres à distance et à transmettre leurs observations éventuelles aux établissements publics concernés et ce, par voie électronique.

La recette des EEP pour gérer la situation exceptionnelle induite par la pandémie est désormais connue! Le ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration vient d'adresser un courrier aux patrons des établissements et entreprises publics les mettant au courant des mesures d'accompagnement mises en place au profit des Établissements et entreprises publics (EEP), à titre provisoire. L'objectif étant d'assurer la souplesse dans la gestion pendant la période de l'état d'urgence sanitaire.

En gros, ces mesures du ministère des finances portent sur les budgets des EEP au titre de l'exercice 2020, l'engagement des dépenses d'investissement et de fonctionnement, le paiement des dépenses des établissements publics soumis au contrôle préalable et spécifique, les comptes des établissements publics au titre de 2019, en plus des mesures dérogatoires concernant la conclusion et l'exécution des marchés publics.

Dans le détail, le ministère des finances fait savoir que les EEP dont les budgets n'ont pas été arrêtés par leurs organes délibérants sont autorisés à continuer à engager leurs dépenses. Le département ministériel prendra les mesures nécessaires pour procéder au visa des projets de budgets dès leur transmission par les organismes concernés ou pour donner son accord sur lesdits projets par voie électronique. Ceci dans l'attente des conditions appropriées pour la tenue des organes délibérants qui ont toute la latitude d'adopter ces budgets ou d'y apporter les modifications si nécessaire.

A ce titre, les EEP sont tenus de veiller au respect

des orientations contenues dans la circulaire du chef du gouvernement 03/2020 du 25 mars 2020, notamment en ce qui concerne les avancements du personnel et les recrutements. Ils sont également tenus de mettre en œuvre les orientations prévues par la circulaire E/2138 du 26 mars 2020 les invitant à prendre les dispositions nécessaires pour accélérer le processus des paiements au profit de leurs créanciers, en particulier les très petites et petites et moyennes entreprises (TPME). «L'objectif étant la réduction de la pression sur la trésorerie des différentes composantes du tissu économique afin de leur permettre de remplir leurs obligations financières», explique-t-on auprès des Finances.

Par ailleurs, le ministère indique que les ordonnateurs des EEP peuvent adopter, sous leur responsabilité, la procédure d'engagement des dépenses qu'ils jugent opportunes (appels d'offres, marché négocié ou bons de commande sans limitation du seuil). En cas de lancement d'appels d'offres, ces EEP sont invités à publier les avis correspondants au niveau du portail des marchés publics et au niveau des éditions électroniques des journaux et, le cas échéant, au niveau de leurs propres sites internet.

Pour les établissements publics soumis au contrôle préalable, la présence des représentants du ministère de l'économie et des finances et de la réforme de l'administration aux travaux des commissions d'appels n'est pas obligatoire. Les contrôleurs d'État continueront à examiner les dossiers d'appels d'offres à distance et à transmettre leurs observations éventuelles aux établissements publics concernés



Mohamed Benchaâboun, ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration.

et ce, par voie électronique. Ils continueront, également, à accompagner lesdits établissements par tout moyen électronique adéquat (e-mail, vidéo-conférence etc.).

Le ministère fait remarquer que le visa préalable, par les contrôleurs d'État, des marchés et des contrats de droit commun conclus, pendant la période d'urgence sanitaire, par les établissements publics concernés n'est pas requis. Ces marchés et contrats seront présentés au paiement sous la seule responsabilité des ordonnateurs concernés et feront l'objet de missions de vérification dès la fin de cette période.

A cet effet, les établissements publics concernés sont tenus de transmettre aux contrôleurs d'État, par voie électronique, des copies des dossiers relatifs aux marchés et contrats conclus durant cette période, ainsi que toutes les pièces justificatives y afférentes (procès-verbaux, rapports, etc.).

Par ailleurs, le ministère indique que les Trésoriers Payeurs, les Agents Comptables et les Fondés de Pou-

voir sont invités à prendre les diligences nécessaires et à fournir plus d'efforts pour accélérer le paiement des dépenses et réduire leurs délais de paiement, afin de limiter les répercussions de la situation actuelle. Pour la signature des ordres et moyens de paiement, ils doivent se limiter aux pièces justificatives transmises, par voie électronique, par les ordonnateurs et ce, en fonction des moyens de chaque établissement, sachant que des copies certifiées conformes à l'original de ces pièces justificatives doivent être remises aux paieries dès la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Afin de contenir la pandémie du «Covid-19» et de limiter les risques de sa propagation au cours du processus d'appels d'offres et à titre exceptionnel, les EEP sont invités à ne pas remettre, sous format papier, les dossiers d'appels d'offres aux concurrents désirant participer à des appels d'offres. Lesdits dossiers sont à télécharger du portail des marchés publics ou, le cas échéant, du site

web des EEP concernés. Ils sont également autorisés à procéder à l'ouverture des plis à huis clos au lieu de la séance publique et appelés à prioriser le recours à la voie électronique pour l'échange et communication avec les concurrents et réduire l'usage des documents physiques. Pour les marchés où des bons de commande en cours d'exécution et dont les délais contractuels d'exécution risquent d'être affectés par la conjoncture actuelle, les EEP peuvent faire valoir les cas de force majeure prévus par les cahiers des clauses administratives et générales en vigueur pour accorder, aux prestataires qui le demandent, un délai supplémentaire équivalent au délai de l'état d'urgence sanitaire annoncé par les pouvoirs publics. Les maîtres d'ouvrages procéderont, immédiatement après la levée de l'état d'urgence, à l'établissement des avenants pour constater cette prorogation de délais.

Sur un autre volet, le ministère fait savoir que conformément aux textes de création des établissements publics, les directeurs généraux et directeurs sont invités à accélérer l'établissement des comptes annuels au titre de l'exercice 2019. Les directeurs généraux et directeurs des établissements publics dont les organes délibérants n'ont pas tenu leur réunion avant la date de diffusion de la présente circulaire, sont autorisés à procéder aux diligences de communication et de publication de ces comptes et également à verser les produits revenant au budget de l'État conformément aux dispositions de la Loi de finances 2020 ■

NAOUFEL DARIF

Continuité de l'exploitation : quel traitement pour les comptes annuels de 2019 ?

■ Nécessité de reconsidérer la notion de continuité d'exploitation surtout au niveau des entreprises dont les cycles d'exploitation sont rompus suite à la crise du Covid-19 ■ L'Ordre des experts comptables se prononcera certainement sur la problématique.

La conjoncture actuelle marquée par l'annonce de l'état d'urgence sanitaire a mis plusieurs entreprises à l'arrêt. Ces structures étaient, pour la majorité, en pleine préparation des comptes annuels de 2019 qui devaient être déposés avant le 31 mars. Selon les experts, l'arrêt provisoire de l'activité qui pourrait se transformer en cessation définitive des opérations pose avec acuité la problématique de la poursuite de l'activité et remet en question le principe comptable de la «Continuité de l'exploitation». Selon ce principe (faisant partie des 7 principes comptables du Plan comptable marocain), l'entreprise doit établir ses états de synthèse dans la perspective d'une poursuite normale de ses activités.

Par conséquent, en l'absence d'indication contraire, elle est censée établir ses états de synthèse sans l'intention ni l'obligation de se mettre en liquidation ou de réduire sensiblement l'étendue de ses activités. De l'avis des spécialistes, ce principe conditionne l'application des autres principes, méthodes et règles comptables tels que ceux-ci doivent être respectés par l'entreprise, en particulier ceux relatifs à la permanence des méthodes et aux règles d'évaluation et de présentation des états de synthèse. Dans le cas où les conditions d'une cessation d'activité totale ou partielle sont réunies, l'hypothèse de continuité d'exploitation doit être abandonnée au profit de l'hypothèse de liquidation ou de cession.

En conséquence, les principes de permanence de méthodes, du coût historique et de spécialisation des exercices sont remis en cause. Seules des valeurs de



doivent alors être retenues et la présentation des états de synthèse doit elle-même être faite en fonction de cette hypothèse. Selon ce même principe, l'entreprise corrige à sa valeur de liquidation ou de cession tout élément isolé d'actif dont l'utilisation doit être définitivement abandonnée.

De ce fait, le principe de

continuité de l'exploitation a des incidences sur l'évaluation des actifs du bilan. Même si l'entreprise connaît des difficultés et est proche du dépôt de bilan, celle-ci ne peut pas enregistrer les actifs à leur valeur de liquidation (= valeur de revente).

Par exemple, si une entreprise est en redressement judiciaire à la fin de l'exer-

cice comptable N. Son dirigeant pense que l'entreprise sera «liquidée» au début de l'exercice comptable N+1. Lors de l'élaboration du bilan à la fin de l'exercice N, le dirigeant souhaite enlever des dettes car celles-ci, a priori, ne seront pas réglées. Cette décision est interdite. Les dettes ne peuvent pas être supprimées.

Par contre, des provisions peuvent être enregistrées.

C'est dire qu'aujourd'hui, ce principe est sérieusement mis en cause en raison de l'absence totale de visibilité pour la quasi-totalité des opérateurs. Cet état de fait a déjà poussé plusieurs experts-comptables et commissaires aux comptes à parler de la nécessité de reconsidérer la notion de continuité d'exploitation principalement au niveau des entreprises dont les cycles d'exploitation sont rompus suite la crise du Covid-19.

D'autres experts insistent sur le devoir de la prise en compte des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui peuvent aller jusqu'à l'ajustement des montants comptabilisés au 31 décembre 2019, surtout en cas de continuité d'exploitation définitivement compromise. Les rapports d'audit doivent trouver des réponses à ces problématiques. L'ordre des experts comptables se prononcera sur le traitement à réserver à cette question dans les comptes annuels en préparation ■

NAOUFEL DARIF

La continuité de l'information financière, un autre enjeu dans le contexte d'épidémie

En France, il est attendu des émetteurs qui ne pourraient pas publier leur rapport financier dans les délais qu'ils communiquent à l'Autorité des marchés financiers et au marché toute anticipation d'un éventuel retard de publication sur le calendrier réglementaire, les raisons de ce retard et une date prévisionnelle de publication. L'Autorité (équivalent de l'AMMC au Maroc) a invité les entreprises à prendre contact avec leurs interlocuteurs habituels à la Direction des émetteurs pour évoquer leur situation.

L'Autorité informe qu'elle décalera également sa politique de relance des émetteurs en défaut de publication durant une période de deux mois au-delà de la date butoir pour les rapports financiers annuels portant sur

un exercice arrêté entre le 31 décembre et le 31 mars; durant une période d'un mois au-delà de la date butoir pour des rapports financiers semestriels arrêtés durant cette même période. Les émetteurs restent soumis à leurs obligations d'information permanente : toute information privilégiée doit être communiquée dès que possible au marché. Ainsi, les sociétés doivent informer le marché de toute tendance significative, position de liquidité, chiffres-clés issus d'états financiers arrêtés mais non audités. En effet, le processus d'établissement, d'arrêté, d'audit, de revue des comptes peut faire naître une information privilégiée sans motif légitime pour en différer la publication dans les circonstances actuelles ■

LE SORT DES CHANTIERS DES ARCHITECTES DÉPEND DE LA DÉCISION DES MAÎTRES D'OUVRAGE

BTP & Construction : entreprises et chantiers sont mis à mal

■ La fédération du BTP appelle à l'intervention du chef du gouvernement pour assurer la poursuite de l'activité des chantiers ■ Elle souhaite également la suspension des pénalités de retard et le paiement des avances sur factures.

Le secteur du BTP pâtit depuis quelques années de plusieurs maux, qui rendent la situation de certaines entreprises, surtout les PME, délicate. C'est le moins que l'on puisse dire, puisque autant le chiffre d'affaires s'amenuise en raison d'une forte concurrence autour d'une commande publique en baisse, autant la trésorerie est mise à mal en raison des délais de paiement...

Les conditions actuelles que le monde vit avec la propagation du Coronavirus et l'obligation de rester chez soi, a entraîné la suspension de plusieurs chantiers ; certains tournent à très bas régime. «Les ouvriers qui habitent dans des régions lointaines ont préféré prendre la fuite et rentrer chez eux, délaissant leurs salaires et rémunérations, avant même l'annonce de l'isolement des villes», nous informe un professionnel du marché. Ce qui a poussé certaines entreprises à suspendre leurs activités, malgré elles. «En face, si certains donneurs d'ordre semblent conscients de la situation actuelle, d'autres le sont moins, et insistent sur le délai de livraison des chantiers, ignorant la crise sanitaire par laquelle passe le pays», poursuit notre source. Et d'ajouter : «Si les chantiers s'arrêtent, plusieurs entreprises seraient exposées au paiement des pénalités de retard, au coût du retard de livraison ; cela, sans parler des frais qui seraient engagés durant ces mois de confinement». Est-il utile de rappeler que les principaux clients des entreprises du BTP sont composés essentiellement d'établissements publics.

Par ailleurs, les entreprises qui sont encore opérationnelles font face à plusieurs difficultés liées au ravitaillement des chantiers en matériaux, matières premières et produits. En cause, la fermeture de certaines usines, l'abandon des chantiers par plusieurs sous-traitants



ou encore la fermeture de plusieurs concessionnaires de matériel. Toutes ces contraintes impactent déjà le rendement des entreprises, accentuant, du coup, leurs problèmes de trésorerie. Soulignons que le coût de l'arrêt/suspension des chantiers n'a pas encore été évalué par la FNBTP.

En tout cas, la fédération souhaite que quelques mesures soient prises pour maintenir, ou du moins tenter de maintenir, des sociétés opérant dans un secteur clé de l'économie nationale. Parmi les mesures proposées, la FNBTP suggère de faire bénéficier les entreprises d'une dérogation exceptionnelle pour assurer le transport ponctuel de la main-d'œuvre entre les villes. Le but étant d'assurer une continuité de certains chantiers. Elle propose également la suspension des pénalités de retard, la fluidification des paiements de la part des donneurs d'ordre, tout en envisageant de donner des avances sur facture pour les décomptes en cours

de validation ainsi que davantage de flexibilité en termes de délais de livraison, compte tenu des conditions actuelles particulières.

Les architectes reviennent à leurs chantiers

Si le sort des chantiers du BTP attend toujours une réponse de la part des autorités de tutelle, celui des architectes est connu. Ils peuvent poursuivre leurs chantiers, sous la responsabilité des maîtres d'ouvrages qui, eux, doivent mettre en place les dispositifs sanitaires adéquats pour la protection individuelle de chaque intervenant : accès au chantier maîtrisé, contrôle de température à l'accès, bavettes, gel hydro alcoolique individuel, tenues changeables et lavables, chaussures en plastique à désinfecter après chaque journée de travail, distanciation, ainsi que la mise en place d'un panneau à l'entrée du chantier expliquant les mesures à respecter pour éviter la propagation du virus et endiguer tout risque de contamination

mettre en péril la santé et la vie de ses membres et de l'ensemble des intervenants dans l'acte de bâtir, appelle d'urgence à l'arrêt des chantiers de construction, à l'exception de ceux qui présentent un intérêt prioritaire et majeur pour le pays. Les décisions d'arrêt seront notifiées par les architectes aux maîtres d'ouvrage et transmises pour information aux autorités locales et aux conseils régionaux concernés», est-il précisé dans un communiqué diffusé par le CNOA.

«L'imposition de l'arrêt des chantiers a été prise sans concertation avec l'un des présidents des 12 conseils régionaux, ni avec aucun autre partenaire. Nous sommes contre l'arrêt total de tous les chantiers, mais plutôt pour le maintien de quelques-uns, avec l'obligation de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires pour assurer la sécurité des employés», explique un architecte basé à Casablanca. Notre source souligne que d'ores et déjà, environ 50% des chantiers dans la capitale économique sont en arrêt et que près de 90% des architectes ont fermé leur bureau et se sont mis au télétravail. D'autant que des technologies développées existent, permettant de visualiser les chantiers à distance. «C'est dire que la décision d'arrêter tous les chantiers était de trop», conclut-il.

Certains architectes contactés restent dubitatifs quant à cette décision. Ils s'accordent à affirmer que tous les chantiers doivent être à l'arrêt, à part les projets structurants, liés à la lutte contre la pandémie, à l'instar des hôpitaux, cliniques, centres de santé ou autres. Les autres, à savoir la promotion immobilière et l'auto-construction, doivent fermer. En tout cas, la décision de continuer l'activité ou de la suspendre ne dépend plus de l'architecte mais du bon vouloir du maître d'ouvrage ■

I.B.

LES ENTREPRISES QUI SONT ENCORE OPÉRATIONNELLES FONT FACE À PLUSIEURS DIFFICULTÉS LIÉES AU RAVITAILLEMENT DES CHANTIERS EN MATÉRIAUX, MATIÈRES PREMIÈRES ET PRODUITS

des ouvriers et intervenants. Cette décision prise conjointement entre le ministère de l'habitat et le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), vient, quelques temps après l'appel du président du CNOA à arrêter tous les chantiers de construction. En effet, «le Conseil national de l'ordre des architectes, dans un esprit de responsabilité, de solidarité et soucieux de ne pas



Chronique de Fadel Boucetta

Le confinement n'a pas de vocation répressive et diffère totalement d'un couvre-feu

Nous restons sur cette pandémie, pour constater ce que l'on disait depuis un certain temps déjà, soit se poser la question de l'architecture de nos tribunaux. Construits pour les plus importants d'entre eux à l'époque du Protectorat, soit il y a près d'un siècle, on peut se demander ce qui va se passer durant les prochains mois. En effet, ces tribunaux sont très difficiles à isoler, car ils s'articulent souvent autour de vastes patios, fontaines et jardins, voulus par les Français pour atténuer l'austérité et la sévérité qui se dégagent, en général d'un Palais de justice. Les couloirs, donnent sur les espaces verts, et voient défiler des milliers de citoyens justiciables tous les jours de la semaine. Les audiences, elles, drainent autant de personnes, venues assister un proche, comparaître comme témoin ou prévenu. D'autres personnes, tout aussi nombreuses, se déplacent vers les tribunaux pour régler de menues affaires. Car un tribunal n'est pas

fait que pour la répression, juger et condamner des gens, voire en embastiller d'autres. C'est également un lieu de vie important dans une cité, où le citoyen (cette fois, par forcément justiciable), peut se procurer des documents importants, rencontrer des juristes avisés, prendre des

UNE CHOSE EST SÛRE, ÉVIDENTE, RASSURANTE, UNE CAUSE JUSTE ET NOBLE MOBILISE INSTANTANÉMENT TOUS LES MAROCAINS. DEPUIS LA GLORIEUSE MARCHÉ VERTE, ON N'AVAIT PAS ASSISTÉ À PAREILLE MOBILISATION POPULAIRE, MASSIVE ET SPONTANÉE, LE MOT D'ORDRE ÉTANT «TOUS ENSEMBLE CONTRE LA PANDÉMIE»

conseils et du coup, régler ses affaires personnelles. Or, depuis la semaine dernière, notre pays a franchi un cap supplémentaire, adoptant le confinement sanitaire. Qu'il convient de saluer, tout en précisant que, politiquement et juridiquement, cette mesure n'a pas une vocation répressive,

et diffère totalement d'un couvre-feu. Dans un but salubre de santé publique, les citoyens sont invités à rester chez eux, et à limiter leurs déplacements à des obligations impérieuses. Et, déjà, se posent quelques questions, quant à la définition de ce qui est impérieux ou pas. Et plus en-

core, comment gérer les imprévus liés au confinement judiciaire ? Déjà des juristes se sont alarmés sur ces questions, et s'interrogent sur la manière de procéder. En effet, en matière de justice, rien n'est laissé au hasard, et chaque procédure, chaque acte juridique obéit à des règles strictes, no-

tamment en matière de délais. Afin donc de pouvoir gérer ces cas délicats, les autorités ont donc institué une sorte d'autorisation de circuler pour les Avocats. Lesquels pourront donc continuer leurs missions d'assistance auprès de leurs clients. Anecdote révélatrice, prouvant, s'il en était encore besoin que le Maroc respecte toutes les Conventions Internationales en la matière, il a été (discrètement) demandé aux agents de police, lorsqu'ils contrôlent un avocat circulant en ville, ...d'éviter de lui demander le ou les motifs justifiant son déplacement en période de confinement. Le juriste est en effet tenu au strict secret professionnel, et ne saurait donc répondre à ce genre de question... «Indiscrète». Nous restons toujours dans l'univers judiciaire, pour nous interroger sur les risques encourus par les personnes détenues au sein des institutions carcérales. Délinquants, certes, mais êtres humains avant tout, comment vont-ils gérer les risques dus à l'enfermement, la proximité, et une hygiène forcément sommaire. Ils reprennent aussi un risque grave de propagation, car, bien qu'enfermés, ils reçoivent (en principe) des colis de leurs proches, voire les rencontrent lors des parloirs de visite. Pour l'heure, aucun communiqué officiel n'a restreint ou supprimé les visites familiales, et l'on peut espérer que cela sera fait prochainement. Ce qui constituera malheureusement un coup dur pour tous les détenus ayant besoin du réconfort moral de leurs proches en ces temps de crise sanitaire. On le constate donc, la pandémie atteint tous les secteurs de la vie normale d'une population, même les plus inattendus. Des choses simples, basiques, encore banales hier, prennent brusquement une autre tournure, à laquelle notre peuple n'avait jamais été confronté durant les cinquante dernières années. Une chose est sûre, évidente, rassurante, une cause juste et noble mobilise instantanément tous les Marocains. Depuis la glorieuse Marche Verte, on n'avait pas assisté à pareille mobilisation populaire, massive et spontanée, le mot d'ordre étant, «Tous ensemble contre la pandémie» ■

SOCIETE AL OMRANE RABAT SALE KENITRA

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N°25/2020/S-TRA
SEANCE PUBLIQUE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER FVIT
A L'OPERATION SAADA A SALE**

Le Directeur Général d'Al Omrane Rabat – Salé – Kenitra porte à la connaissance des concurrents concernés par l'appel d'offres cité ci-dessus, que Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage sont rectifiés comme suit :

LOT	DESIGNATION	LIRE après rectification		AU LIEU avant rectification	
		ESTIMATION EN CHIFFRES DHS TTC	ESTIMATION EN LETTRES (Toutes Taxes Comprises)	ESTIMATION EN CHIFFRES DHS TTC	ESTIMATION EN LETTRES (Toutes Taxes Comprises)
N°1	JOUHAINA	47 283 687,60	quarante-sept millions deux cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-sept et 60 centimes	36 630 570.00	Trente Six Millions Six Cents Trente Mille Cinq Cents Soixante Dix Dirhams
N°2	HIBA	36 856 818,00	trente-six millions huit cent cinquante-six mille huit cent dix-huit	29 201 274.00	Vingt Neuf Millions Deux Cents Un Mille Deux Cents Soixante Quatorze Dirhams
N°3	AL FIRDAOUS	33 829 308,00	trente-trois millions huit cent vingt-neuf mille trois cent huit	26 121 786.00	Vingt Six Millions Cents Vingt et Un Mille Sept Cents Quartes Vingt Six Dirhams

La date d'ouverture des plis est reportée au 12 mai 2020 à 10h au lieu du 29 avril 2020 à 10h.

LES EFFORTS ORIENTÉS VERS LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION

La décision qui révèle un possible revirement stratégique dans la lutte contre le Covid-19

■ Le Maroc a commandé 100 000 kits de dépistage auprès d'Osang Healthcare, un marché de 100 millions de dollars américains ■ Cette transaction révèle le passage aux testes de dépistage que le ministère de la santé n'a pas encore annoncé de manière officielle ■ Cette commande vient renforcer l'arsenal anti-Covid-19, constitué, entre autres, de Nivaquine (Chloroquine) et de Plaquenil (hydroxycloquine), acquis chez Sanofi Maroc.

Le ministère de la santé se prépare-t-il à des opérations de dépistage massives ? Après l'acquisition locale de grandes quantités de Nivaquine (Chloroquine) et Plaquenil (hydroxycloquine) chez Sanofi Maroc, le département de la santé est allé s'approvisionner aussi loin qu'en Corée du Sud. Grâce au Fonds de gestion de la pandémie Covid-19, le Maroc a commandé 100 000 kits de dépistage chez le sud-coréen Osang Healthcare, en plus de 10 000 kits offerts par le groupe sud-coréen (voir encadré). Selon nos informations, ces kits coûtent mille dollars l'unité, ce qui élève le coût global de la commande à 100 millions de dollars. Chaque kit permet de faire 100 dépistages, un teste individuel coûte donc 10 dollars.



Cet équipement, censé atterrir au Maroc en début de semaine, vient révéler un grand changement dans la gestion de la crise causée par la pandémie du Covid-19. En effet, si Mohammed Youbi, directeur de l'Epidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère, a déclaré que ce n'est pas encore prévu, la commande de kits permettra de réaliser, en grand nombre, des tests de dépistage proactifs auprès de la population. Jusque-là, l'approvisionne-

ment du ministère de la santé s'était limité aux dispositifs médicaux et aux médicaments cités plus haut. Ceux-ci entrent à la fois dans le cadre de la protection et celui du protocole de traitement des patients testés positifs au Covid-19. La stratégie nationale de lutte contre le Coronavirus connaît peut être un tournant décisif.

Des commandes stratégiques

Les nouveaux kits de dé-

COMME LE STIPULE LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU MINISTÈRE, LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES MÉDICAMENTS INCOMBENT À LA DIRECTION DES MÉDICAMENTS ET DE LA PHARMACIE

pistage et la Chloroquine et l'hydroxycloquine ont un point commun : ils constituent désormais un stock stratégique. C'est ainsi que l'information concernant les quantités de Nivaquine et de Plaquenil livrées par Sanofi Maroc au ministère devra rester confidentielle. «Cela est lié à la nature stratégique de cette information. Elle ne pourra pas être communiquée au public car il en va de la sécurité sanitaire du pays», nous précise une source proche du dossier. Cela dit, le ministère de la santé a bel et bien acquis de grandes quantités de ces deux médicaments, qui entrent dans le protocole de traitement du Covid-19. Ce protocole a été adopté conformément à la décision de la commission technique et scientifique du programme national de lutte contre les infections respiratoires aiguës.

Récemment, le ministère a publié un communiqué dans lequel il précise les raisons derrière l'adoption de ces

médicaments. Il s'agit, en premier lieu, de constat pratique résultant de l'usage de la Chloroquine, ainsi que les rapports médicaux qui s'en sont suivis dans plusieurs pays. Ces derniers montrent des résultats très encourageants.

La gestion de stock devient plus serrée

Utilisée auparavant comme traitement de longue durée contre la malaria et d'autres maladies chroniques, des quantités de la Chloroquine ont été distribuées aux CHU et aux directions régionales de la santé. Des procédures strictes ont été mises en place afin d'en contrôler l'usage. Dans ce cadre, une directive ministérielle a été publiée le 23 mars pour encadrer l'usage de ce médicament et de rationaliser la gestion des stocks dont dispose, et disposera, le ministère dans les différentes unités d'approvisionnement du Royaume.

Pandémie oblige, tous les efforts du ministère sont actuellement orientés vers la lutte contre la prolifération de la contamination. Après la distribution des quantités de Chloroquine sur les centres hospitaliers et universitaires, les procédures de contrôle ont été enclenchées sur place. Cela concerne aussi les autres produits comme les dispositifs médicaux (masques de protection et gel). Exceptionnellement, tous les traitements à base de Chloroquine, annonce le ministère de la santé, ont été mis à disposition des patients dans les officines régionales et provinciales. Comme le stipule le règlement intérieur du ministère, le suivi et le contrôle de la qualité et de la sécurité des médicaments incombent à la Direction des médicaments et de la pharmacie ■

HICHAM AIT ALMOUH

Le dépistage prendra désormais 120 minutes

Selon le dossier technique du kit fabriqué par Osang Healthcare (GeneFinder™ COVID-19 Plus RealAmp Kit), l'opération du dépistage prend 120 minutes. Ce Kit utilise une technique appelée « PCR Quantitative en temps réel » permettant de détecter le nouveau Coronavirus. Le dépistage se base sur des échantillons extraits des cavités respiratoires, comme

le liquide de lavage alvéolaire, les écouvillonnages du nasopharynx ou les expectorations. En ce qui concerne le groupe Osang Healthcare, il est spécialisé dans la fabrication de bio-détecteurs de diagnostic pour la glycémie, le cancer et les maladies cardiaques. Le groupe fabrique également les systèmes de diagnostic à distance ■

HackCovid, l'initiative de la Tech marocaine pour lutter contre le Covid-19

■ 17 solutions digitales dans la solidarité, la sécurité, le sanitaire et l'économie de crise sont en cours de développement dans le cadre d'une initiative de la Fédération marocaine des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (APEBI).

Réduction des déplacements inutiles, optimisation du temps et de l'énergie, dématérialisation des procédures sont autant de bienfaits de la digitalisation. Dans les circonstances actuelles, les solutions digitales peuvent non seulement aider davantage les autorités à contenir la pandémie du Covid-19, en favorisant le bon déroulement de l'état d'urgence sanitaire, mais surtout d'améliorer les services et d'optimiser les actions, qui sont à l'avant-garde de la gestion de cette crise sanitaire.

Acteur important du secteur du digital, l'APEBI s'est mobilisée «très tôt», à en croire ses responsables, dans la lutte que mène le Royaume contre le Covid-19 et ce à travers plusieurs initiatives destinées aux acteurs des technologies digitales, aux entreprises, et depuis peu, au plus grand nombre, en mettant les technologies digitales au service de la situation.

«Parmi ces initiatives, l'appel à projets innovants HackCovid : Moroccan Tech Against Covid-19, lancé le 21 mars dernier, a rencontré un franc succès», explique le président de l'APEBI, Amine Zarouk. Un succès témoignant, selon lui, de la capacité des Marocains à s'engager, à donner le meilleur, à réfléchir, à innover et à mettre en exergue des compétences uniques dont le Maroc dispose au service d'une noble cause nationale. «Cet esprit du don et de dépassement de soi, de solidarité et de résistance face à l'ennemi, le Covid-19, nous rend-à l'APEBI- fiers de soutenir et de croire en l'écosystème technologique marocain», poursuit-il.

17 solutions digitales

Pas moins de 100 candidatures spontanées, issues de start-up, de TPE/PME, de groupes d'étudiants, d'écoles, d'universités, d'acteurs associatifs, d'experts locaux et issus de la diaspora ont été

soumises à l'APEBI. Ce qui prouve, selon son président, la prise de conscience de ces jeunes et moins jeunes passionnés de technologie et leur état d'esprit orienté solutions.

Face à la bonne qualité des réponses, l'APEBI a mis en place, avec ses partenaires, un comité de sélection des projets retenus. D'après la fédération, il a été difficile de trancher face à autant de talents et de volonté. La sélection des projets s'est donc faite selon les priorités identifiées par les autorités, en retenant ceux dont l'impact était le plus concret, pragmatique et actionnable à court terme. D'après l'APEBI, la majorité des projets peuvent être déployés dès aujourd'hui.

C'est ainsi que 17 projets (à consulter sur www.hack-covid.tech) ont été retenus sur les différents thèmes du challenge, à savoir la solidarité, la sécurité, le sanitaire et l'économie de crise. Certains de ces projets aideront les autorités, d'autres les médecins, les associations ou encore le grand public à pouvoir traverser plus sereinement cette période de crise et continuer



à avoir des activités en phase avec leurs besoins tout en respectant les circonstances actuelles.

«Dès le début, de grandes institutions nationales et internationales que nous avons sollicitées ont répondu positivement pour contribuer au succès de cette initiative, en participant selon leurs moyens, qu'ils soient d'ordre financier, expertise, médiati-

sation ou mise à disposition de ressources technologiques», explique le président de l'APEBI. Ainsi, le Groupe OCP, la Banque mondiale, la CGEM, l'AUSIM, ADD, CNDP, INWI, IBM et Microsoft et de nombreuses autres institutions soutiennent l'initiative à présent pour donner vie aux idées retenues.

Qu'en est-il de l'accom-

pagnement des porteurs de projets ? L'APEBI met à la disposition des porteurs des projets 5 piliers d'accompagnement. Le premier est financier pour essayer, dans la mesure du possible, de couvrir à minima les coûts du projet. Le second est, quant à lui, technologique, via des partenaires prêts à aider en provisionnant des ressources technologiques, humaines et matérielles.

Troisième axe : l'aspect réglementaire. A ce titre, la CNDP met à la disposition de ces innovateurs et start-up un accompagnement dédié pour les aider à innover dans la conformité. Quant au quatrième axe, il a trait au mentorship. En effet, chaque projet qui le souhaite sera accompagné par un mentor du réseau des meilleurs experts marocains dans le domaine pour aider les start-ups à faire avancer leur projet et naviguer toutes les difficultés. Enfin, l'APEBI se chargera de la promotion et de la mise en relation entre porteurs de projets, autorités et corporations nécessaires à une adhésion des utilisateurs finaux aux projets qui les concernent ■ M.J.

Majorel soutient l'Etat prenant en charge le numéro vert Allo Yakada

Le groupe Majorel met son expertise au service de l'Etat, en mobilisant gratuitement ses collaborateurs et ses infrastructures dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19. C'est un fait, beaucoup d'entreprises publiques et privées ont soutenu financièrement l'Etat, en contribuant au fonds dédié à la lutte contre le Covid-19. D'autres font pareil en apportant une contribution en nature, offrant ainsi gracieusement des produits et des services. Parmi ces dernières, le groupe Majorel spécialisé dans la relation client et les services technologiques, a annoncé, mardi 31 mars, son soutien au ministère de la santé en prenant en charge le traitement des appels au numéro Allo Yakada ; plateforme dédiée à l'information et

l'orientation du grand public. D'après son top management, l'entreprise s'engage à assurer un traitement efficace et fiable des appels Allo Yakada (080 100 4747), via une plateforme disponible 24h/24 et 7j/7 et composée de 100 collaborateurs. Ceux-ci traiteront quotidiennement 5 000 appels quotidiens.

Notons, enfin, que Majorel réunit les entreprises mondiales d'expérience client de Bertelsmann et du groupe Saham, notamment les solutions de gestion de la relation client Arvato, Phone Group, ECCO Outsourcing and Pioneers. Le groupe réalise un chiffre d'affaires annuel combiné de 1,2 milliard d'euros et compte plus de 500 clients dans le monde. Elle emploie plus de 48 000 collaborateurs dans 28 pays à travers le monde ■



Coronavirus : relations Maroc-UE

Nous évoluons dans un environnement où il y a récession. Tous nos partenaires, particulièrement les Européens, sont en récession. «*Je ne vois pas comment on pourrait y échapper*», a souligné le Haut Commissaire au plan lors d'une interview avec la presse au sujet de l'impact de Coronavirus sur l'économie marocaine. Avec cette pandémie, toutes les règles néolibérales sont en train de sauter en Europe comme aux Etats-Unis, a-t-il ajouté. Effectivement, avec l'évolution des effets de la mondialisation et la globalisation financière, tout le monde embarque sur le même Titanic. Nos principaux partenaires (la France, l'Espagne et l'Italie) ont été les premiers, après la Chine, qui ont assumé le coup. Cette interdépendance économique internationale qui va appliquer solennellement l'effet

dominant, d'ailleurs comme toutes les crises qui précèdent. L'histoire du Maroc avec les Européens, notamment la France, a pris son départ depuis la période du protectorat en passant par la phase de la construction d'un Maroc moderne et indépendant dans les années 1960 et 1970 jusqu'à aujourd'hui où la libéralisation, l'ouverture et le commerce international présentent une polarisation exacerbée des échanges. Le Maroc est lié à l'UE par un accord d'association signé en 1996 et est entré en vigueur en l'an 2000. Cet accord prévoyait notamment l'instauration progressive d'une zone de libre-échange dont l'ultime objectif est le démantèlement tarifaire sur les importations et les exportations. A la conclusion de cet accord le Maroc a bénéficié aussi d'une aide financière dans le cadre du

programme MEDA, afin de procéder à la mise à niveau de son tissu productif. Et depuis la mise en œuvre d'un statut avancé en 2010 entre les deux partenaires afin de renforcer la relation bilatérale, l'UE demeure le principal fournisseur du Maroc avec une part de 57,1% du total des approvisionnements. En dépit d'une balance commerciale toujours déficitaire, l'UE reste le meilleur exportateur en produits finis et en matières de consommation intermédiaire utilisées dans le processus de production nationale, sans compter l'adoption par le gouvernement marocain d'une politique d'attractivité des IDE particulière afin d'encourager spécialement l'implantation des firmes européennes. Par ailleurs, puisqu'on parle ici d'interdépendance commerciale et économique, depuis son adhésion à l'OMC, la Chine

est devenue la première source des importations européennes jusqu'à aujourd'hui. A cet égard, l'effet dominant trouve un terrain propice pour jouer son jeu. Face à la gravité de la situation avec des fermetures d'usines comme chez Michelin, PSA, Renault ou Airbus, les commerces fermes, des entreprises au bord de la faillite notamment des PME et TPE et de nombreux salariés dans l'incapacité de pratique de télétravail. Comme l'a indiqué la BCE, l'UE anticipe une mystérieuse récession sur 2020, sans la chiffrer mais en prévoyant un impact global du Coronavirus sur la croissance européenne de 2 à 2,5%. Les perspectives sont énigmatiques, les anticipations sont obscures et les départements compétents annoncent qu'ils n'ont pas de chiffres officiels d'ici le mois de juin 2020.

Abonnez-vous à La Vie éco

Livraison gratuite dans tout le Royaume

L'OFFRE ETUDIANT

-35% sur tout abonnement d'un an. Exclusivement réservée aux étudiants

250 DH

par an

L'OFFRE STANDARD

Abonnez-vous un an et recevez 50 numéros de votre journal La Vie éco et tous les spéciaux.

390 DH

par an

L'OFFRE ETRANGER

Où que vous soyez, recevez votre journal hebdomadaire chez vous.

EUROPE 1450 DH AMÉRIQUE 2000 DH ASIE 2250 DH AFRIQUE 1350 DH MAGHREB 1000 DH



Nom :
 Prénom :
 Etablissement :
 Tél.
 Email
 Adresse de livraison :

Je choisis mon règlement

- Espèces
 - Chèque non endossable à l'ordre de La Vie éco.
 - Virement bancaire à l'ordre de La Vie éco.
- S.G.M.B Casablanca, agence Aïn Sebaâ
 Compte n° 022780 000 102 000 50375 47 74

Remplissez et envoyez ce bulletin d'abonnement accompagné du règlement au service Abonnement
 5, Bd Abdellah Ben Yacine, Casablanca 20300
 Tél. 0522 45 05 55/71/72 Fax : 0522 45 05 71

LA VIE éco
 www.lavieeco.com

IL ACCORDERA UN REPORT AUTOMATIQUE DES ÉCHÉANCES DE MARS, AVRIL, MAI ET JUIN

La recette du Groupe Crédit agricole du Maroc pour minimiser les effets de la sécheresse et du Covid-19

■ Une batterie de mesures seront déployées dans les jours à venir par la banque agricole et rurale au service de ses clients, touchés doublement par la sécheresse et la pandémie du Covid-19 ■ Au menu, des financements additionnels aux agriculteurs et aux éleveurs ainsi que de nombreuses facilités aux clients en matière de remboursement des crédits.

En plus du déficit pluviométrique, les agriculteurs et les ruraux sont touchés comme tout le monde par les effets de la pandémie du Covid-19. Jouant, comme à l'accoutumée, son rôle de bras bancaire et financier de l'État dans le monde rural, le Groupe Crédit agricole du Maroc (GCAM) a annoncé une batterie de mesures au service du monde agricole et rural. A commencer par celles ayant trait à juguler les effets de la sécheresse qui augurent d'une campagne agricole en dessous de la moyenne, réduisant ainsi le revenu des agriculteurs.

Dans le détail, trois axes de mesures seront activés par le GCAM dans les jours à venir, en concertation avec le ministère de l'agriculture. Le premier concerne le déploiement d'une enveloppe supplémentaire de crédit de 1,5 MMDH. Le tiers de ce montant sera accordé aux éleveurs via le produit «LAK-SIBA».

Dans le but d'aider les éleveurs à sauvegarder leur cheptel et pouvoir acquérir l'orge (2DH/Kg) mis à leur disposition par les services du département de l'agriculture au niveau des différents souks du Royaume, le GCAM leur accordera des crédits pour l'achat d'aliments de bétail. Pas moins de 600 MDH seront accordés aux cultures printanières via le produit «FILAHA RABIYA». Afin de permettre aux agriculteurs des périmètres adaptés de mettre en place des cultures printanières, le GCAM leur accordera des finan-



cements adéquats pour l'installation et l'entretien de ces cultures (maraîchage, maïs, tournesol, melon, pastèque...).

Ce qui reste de l'enveloppe supplémentaire, à savoir 400 MDH, sera dédié au financement et à l'entretien de l'arboriculture. Dans le but de réduire l'impact du déficit pluviométrique sur les activités arboricoles et sauvegarder les futures productions, le GCAM accordera aux arboriculteurs des financements pour continuer à assurer l'entretien nécessaire de leurs vergers, notamment l'irrigation, l'acquisition de fertilisants, les traitements phytosanitaires.

Deuxième axe de mesures, le retraitement de l'endettement des agriculteurs pour leurs échéances à venir. Pour les petits agriculteurs, ceux-ci bénéficieront d'un

traitement automatique de leurs dossiers consistant en un report de leurs lignes de crédit à court terme et un report avec décalage d'une année des échéances de leurs crédits à moyen et long terme. Pour les autres agriculteurs, la situation de leur endettement sera examinée, au cas par cas, et des facilités de paiement leur seront accordées selon leur capacité de remboursement.

Crédit consommation et habitat : report des échéances

Quant au troisième axe, il a trait au financement des importations de blé et d'aliments de bétail par les sociétés importatrices clientes. Dans ce sillage, la banque facilitera les opérations destinées aux compléments d'approvisionnement du marché national.

«Un malheur ne vient jamais seul»,

dit l'adage. Cette année, les agriculteurs et les ruraux devront gérer les effets de la pandémie globale du Covid-19, en plus de la sécheresse. C'est la raison pour laquelle le GCAM a annoncé qu'il adoptera en matière de report des échéances des crédits habitat et à la consommation la même démarche que pour les crédits à l'agriculture.

Dans un communiqué, le groupe bancaire a révélé qu'il accordera un report automatique des échéances de mars, avril, mai et juin, sans frais additionnels ni pénalités pour les populations vulnérables (Fogarim, petits agriculteurs, petits artisans et commerçants..).

Dans le cas où l'échéance de mars a déjà été perçue, elle pourra être extournée à la demande, ajoute le communiqué. Pour les populations moins vulnérables (salariés bénéficiant de la CNSS, professions impactées par la crise, etc.), un report à la demande est possible à travers les canaux disponibles et ce, par l'application mobile, par courrier ou directement à l'agence, ajoute la même source.

Dimanche dernier, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) a annoncé l'opérationnalisation dès lundi 30 mars des mesures prises par les banques dans le cadre du Comité de veille économique (CVE) pour le soutien et l'appui aux ménages et aux entreprises directement touchés par les conséquences de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) ■

M.J



Les légumineuses pour garantir la sécurité alimentaire et préserver la planète

Ensemble, développons une agriculture prospère et durable



www.ocpgroup.ma

UNE SÉRIE DE PROPOSITIONS POUR ENDIGUER LA PANDÉMIE

Covid-19 : le confinement est la meilleure option pour l'Afrique, selon Policy Center for The New South

■ Le think-thank basé à Rabat et regroupant une brochette de chercheurs nationaux et internationaux a publié une analyse revenant sur la réponse du continent africain à la pandémie du Covid-19.

Le confinement reste la meilleure, si ce n'est la seule option pour l'Afrique pour endiguer la propagation du Covid-19. C'est ce que constate une récente publication du think-tank marocain Policy Center for the New South (PCNS) intitulée «*Face au Coronavirus, l'Afrique se prépare au pire*».

Le déclenchement du nouveau virus a compromis des pays aux capacités sanitaires développées, et l'Afrique, dont les systèmes de santé sont parmi les plus faibles du monde, ne fera pas exception, lit-on dans l'analyse du PCNS, élaborée par Oumnia Boutaleb, assistante de Recherche en Relations Internationales au PCNS. Toujours selon le think-thank, la dure expérience de l'Afrique avec le virus «Ebola» n'est plus à démontrer. Explosion du taux d'infection, manque de formation et d'équipements adaptés, désinformation..., sont autant de facteurs ayant mis le système sanitaire africain à plat, à en croire le PCNS, qui met en avant le bien-fondé du confinement en tant



qu'option pour l'Afrique.

Avec l'annonce le 3 mars 2020 de la guérison de la dernière patiente atteinte d'«Ebola», le continent africain a ainsi mis plus de quatre ans à endiguer cette crise. D'après l'auteur du rapport, ce savoir-faire peut aider dans la lutte contre le Covid-19.

En effet, précise l'analyse, l'expérience de la gestion de la crise «Ebola» a permis aux gouvernements des pays africains de ne pas commettre les mêmes erreurs, lesquels ont tout de suite entrepris des mesures allant de la prévention à des contrôles stricts (caméras thermiques dans les

aéroports...).

«Alors que les mesures mises en place par ces pays diffèrent de ce qui leur est commun, c'est la rigueur des initiatives», constate le PCNS, rappelant que l'OMS a fourni à 29 pays sur le continent des kits leur permettant de diagnostiquer le virus et favoriser l'entraide africaine. Cette crise sanitaire risque d'apporter son lot de défis «dans des pays où le contexte politique est tendu», poursuit l'auteur dont les recherches portent sur l'Afrique de l'Ouest.

Au volet des retombées économiques, l'analyse fait observer que les économies africaines ont commencé à ressentir un ralentissement de leurs économies, précisant que «les pays africains devraient se préparer à voir leur croissance divisée par deux (2% au lieu des 4% prévus initialement)», selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

De plus, avec la fermeture partielle ou totale des frontières de plusieurs pays africains la spirale de la dette et les dépenses publiques continueront à affecter les finances des Etats africains, où

le spectre de la faillite plane dans un contexte international rude et hyper-concurrentiel, fait observer le think-tank, ajoutant qu'une propagation accélérée du Covid-19 dans des pays africains «serait difficile, voire impossible à gérer».

Dans ce sillage, le PCNS a mis en avant une série de propositions pour endiguer cette pandémie, à travers l'anticipation de la pression sur les ressources sanitaires, la détermination de centres spécifiquement dédiés au traitement de l'épidémie séparés des centres de santé traitant les maladies habituelles, la mise en place d'unités de traitement et d'isolement spécifiques à l'épidémie dans des hôpitaux qui n'en sont pas dotés, la prévention au sein des communautés et relayage par tous les canaux disponibles et la transparence dans la communication de l'information relative à l'épidémie.

Signalons que l'analyse de 13 pages s'inscrit dans une série de documents publiés par le Policy Center for the New South et dédiés à la pandémie Covid-19 et ses différentes répercussions internationales ■

M.J.

8 000 lits mobilisés par la CDG en guise de soutien à l'Etat

En plus d'un don d'un milliard de DH au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Covid-19, le Groupe CDG mobilise 8 000 lits en soutien à l'effort public pour lutter contre le virus.

Le Groupe CDG est en renfort pour mieux gérer la crise du Covid-19. Pas moins de 8 000 lits issus des actifs de plusieurs filiales du groupe (hôtels et résidences universitaires) sont mobilisés pour soutenir l'Etat dans sa guerre contre le nouveau Coronavirus.

Dans le détail, la CDG mobilise via Madaëf, branche tourisme du groupe, plus de 4 000 lits d'hôtels répartis sur 12 villes du Royaume. Par ailleurs, la Branche développement territorial du groupe met à disposition près de 3 500 lits dans ses résidences universitaires situées dans les villes de Rabat, Casablanca, Meknès et

El Jadida, en plus des centres d'estivage qui sont également mis à contribution à travers près de 450 lits répartis entre les villes de Marrakech, El Jadida, Ifrane, Bouznika, Fès, Restinga et Saïdia. Après sa contribution d'un milliard de DH au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus et la mobilisation de l'ensemble de ses collaborateurs via un don sur leur salaire au profit de ce même Fonds, la CDG dit réitérer son engagement à mettre à contribution l'ensemble de ses moyens humains, matériels et financiers en faveur de l'effort national, pouvant servir à la lutte contre la propagation du Covid-19 et ses conséquences sur l'économie nationale, tout en assurant la continuité de ses activités et de ses missions de tiers de confiance au service de l'intérêt général et du citoyen ■

LE PRIX DE LA COUVERTURE NE CHANGE PAS

Assurance automobile : les contrats échus restent valides jusqu'au 30 avril

- Au renouvellement, l'assuré recevra son attestation d'assurance comme s'il l'avait renouvelée à sa date d'échéance.
- La FMSAR veut lutter contre la propagation du virus en évitant l'afflux de clients que peuvent connaître les intermédiaires lors des renouvellements des polices d'assurance.



Le secteur des assurances a été classé parmi les activités stratégiques devant assurer une continuité de service lors de l'état d'urgence sanitaire. Les compagnies d'assurance se sont donc organisées pour répondre à cette demande tout en protégeant leurs équipes. Elles ont également invité leurs partenaires, agents et courtiers, à adapter leurs modes d'organisation afin de protéger leurs propres salariés et d'assurer la continuité de service voulue par les pouvoirs publics. «*Parmi les couvertures du marché, l'assurance automobile, contrat obligatoire, doit être maintenue pendant la période d'urgence sanitaire*», rappelle la Fédération marocaine des sociétés d'assurance et de réassurance (FMSAR).

Afin de garantir ce maintien tout en tenant compte des contraintes de confinement, la FMSAR, après

concertation avec l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), a permis aux assurés dont les polices arrivent à échéance entre le 20 mars (jour d'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire) et le 30 avril de les renouveler jusqu'au 30 avril auprès de leurs intermédiaires habituels. La couverture reste acquise jusqu'au 30 avril 2020 y compris pour les couvertures liées à l'Assistance. La FMSAR explique qu'au renouvellement, l'assuré recevra son attestation d'assurance comme s'il l'avait renouvelée à due date et paiera la prime pour l'ensemble de la période considérée.

Dans le détail, cette mesure vise à donner le temps à tous les clients concernés de s'organiser (obtention des autorisations de circuler, réalisation des achats prioritaires comme l'alimentation...) en les déchar-

geant dans les premiers jours de l'état d'urgence sanitaire du souci de renouveler leur assurance automobile ou deux roues. L'objectif recherché est également de lutter contre la propagation du virus en évitant l'afflux de clients que peuvent connaître les intermédiaires lors des renouvellements des polices d'assurance. Enfin, elle permettra aux intermédiaires d'assurer ces renouvellements dans les meilleures conditions grâce à des horaires d'ouvertures adaptés, à des rendez-vous organisés en respectant les règles de sécurité sanitaire et à des contacts à distance (téléphone, mail).

Il est recommandé aux clients concernés de mettre à profit cette période qui va jusqu'au 30 avril pour renouveler normalement leurs polices d'assurance automobile auprès de leur intermédiaire habituel ■

NAOUFEL DARIF



Le Groupe PSA fait don de 200 000 masques

Le Groupe PSA a pris la décision proactive le 17 mars de placer l'ensemble des salariés qui peuvent l'être en télétravail et de suspendre son activité de production dans l'usine de Kenitra à partir du 19 mars pour deux semaines, tout en préservant la rémunération des salariés. Le Groupe continue à prendre en temps réel toutes les décisions nécessaires à la protection de ses collaborateurs et a défini un protocole de prévention renforcé pour ses équipes et celles de ses partenaires qui continuent à exercer leurs fonctions. Dans cette même démarche préventive, le Groupe PSA a pris la décision de souscrire au profit de tous ses collaborateurs au Maroc à un contrat d'assistance médicale disponible 24h/7jr qui les couvre ainsi que leurs familles. Par ailleurs, le Groupe PSA protège également ses partenaires commerciaux et son écosystème au Maroc à travers le partage des meilleures pratiques de protection des salariés et par la mise en œuvre des mécanismes financiers de gestion de crise. Enfin, le Groupe PSA se joint à l'effort national par le don de 200 000 masques et de 50 Peugeot 208 produites au Maroc afin de soutenir les équipes médicales et les forces auxiliaires sur le terrain dans leur lutte contre la pandémie.

Ford Company produira des respirateurs et des masques

Ford s'associe à 3M et GE Healthcare pour la production de respirateurs et de masques. Le but est d'accroître rapidement la production d'équipements et de fournitures médicales dont le personnel de santé et les patients luttant contre le coronavirus (Covid-19) ont un besoin urgent. Ford prévoit également d'assembler plus de 100 000 masques par semaine et de s'appuyer sur son savoir-faire en matière d'impression 3D pour produire des composants destinés à être utilisés dans les équipements de protection individuelle.



L'équipe de Ford travaille en étroite collaboration avec 3M afin de produire, en urgence et à grande échelle, des appareils respiratoires à adduction d'air (PAPR). Pour les produire, les équipes de Ford et de 3M utiliseront des pièces de rechange de véhicules Ford, à l'instar des ventilateurs de sièges du Ford F-150. Ces derniers serviront à faire circuler l'air au sein des appareils respiratoires, tandis que les contaminants que cet air contient seront systématiquement éliminés par les filtres à air HEPA de 3M. Tout ce système sera alimenté par de puissantes batteries électriques portables qui fourniront une autonomie de huit heures. Ford et GE Healthcare travaillent ensemble pour produire massivement une version simplifiée du ventilateur actuel de GE Healthcare qui contribuera plus efficacement à aider les patients souffrant d'insuffisances ou de difficultés respiratoires causées par le Covid-19. Ces ventilateurs seront produits sur l'un des sites industriels de Ford en plus de celui de GE. Ford s'appuie également sur sa très moderne unité industrielle de Redford (Michigan), mais aussi sur sa technologie d'impression en 3D pour fabriquer des composants et des sous-ensembles qui seront utilisés sur des équipements de protection individuelle.

Le constructeur est également en train de rapatrier pas moins de 165 000 respirateurs N95 qui avaient été envoyés par Ford en Chine en début d'année pour aider à lutter contre le coronavirus.

Mohamed Nejmeddine, Virologue et Immunologiste

La pandémie Covid-19, un appel à changer nos habitudes

Depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Maroc et l'instauration des mesures de distancement, presque tout le monde est resté confiné chez lui. C'est le moment de marquer un temps de réflexion sur nos besoins réels et sur nos priorités.

En ces temps d'anxiété qui s'est emparé de nos concitoyens, pris malgré eux dans un tourbillon d'informations et de contre-informations véhiculées par les «social media», on ne peut rester silencieux sur un fléau qui a touché de plein fouet le monde moderne, sans pour autant y être préparé.

Les mesures de confinement sont-elles justifiées ?

Abordons d'abord la psychose qui s'est emparé de la population générale de notre pays. Face aux mesures draconiennes prise par les autorités à l'échelle nationale, telle que l'interdiction des rassemblements publics ou privés et la fermeture des cafés et restaurants, nous avons assisté à la propagation «virale» de la rumeur dans les quartiers et dans les «social media», sur la fermeture éminente des commerces de première nécessité. Tout cela est-il justifié ?

La réponse est oui, car le pire des scénarios serait que le système de santé soit dépassé par l'épidémie. Un tel scénario serait bel et bien une catastrophe !

Depuis des semaines les scientifiques sont sortis de leur silence pour critiquer les mesures de quarantaine mises en place au début de l'épidémie, et dont l'Italie et l'Iran payent encore les frais. En raison de la propagation rapide du virus, les scientifiques ont suggéré de passer des mesures d'isolement des personnes infectées, qui se sont avérées inefficaces à contenir l'épidémie, à des mesures qui privilégient l'éloi-



Cet épisode nous enseigne que la santé de l'individu est intimement liée à la santé de son environnement

gnement ou la séparation sociale entre les personnes, quel que soit leur statut infectieux. En cela, les mesures prises par le Maroc vont dans le bon sens, et seraient suffisantes pour ralentir, ou stopper, à court terme la propagation du virus.

Quelle est la part de responsabilité des pouvoirs publics et des scientifiques ?

Cet épisode épidémique a remis sur la table de discussion la part de responsabilité de l'Etat dans la prise en charge de la santé de la population. Le rôle des pouvoirs publics est dans l'investissement dans l'infrastructure hospitalière, dans la formation des cadres dans les professions de la santé et dans la recherche scientifique dans le domaine de la santé.

Justement, c'est à ce niveau que le bât blesse. Sous prétexte de produire de la richesse et des emplois, la recherche scientifique au Maroc est restée cloisonnée dans le développement de processus et dans l'ingénierie, sans vision à long terme.

Conscient de la responsabilité du chercheur dans le progrès de la société, nous n'avons pas cessé de mettre en place des initiatives pour promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de la santé, en particulier celui des maladies in-

BIO EXPRESS

Mohamed NEJMEDDINE

- Virologue et Immunologiste
- Professeur de l'enseignement supérieur habilité, Département de biologie, Faculté des sciences, Université Ibn Zohr, Agadir
- Lauréat de la Faculté de pharmacie Châtenay-Malabry, Université Paris XI et membre de "The Society of General Microbiology"; et "The International Society of Human Retrovirology".
- Ancien chercheur au Département d'Immunologie, Imperial College London, London, Grande Bretagne.
- Ancien chercheur au laboratoire d'oncologie virale, Institut André Lwoff, CNRS, Paris, France ;
- Ancien chercheur au laboratoire de la polarité cellulaire et transport des protéines, INSERM, Université Pierre et Marie Curie, Paris, France ;
- Ancien chercheur au Laboratoire de virologie et immunologie moléculaire, INRA, Jouy-en Josas, Paris, France.

L'INTERDICTION DES RASSEMBLEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS ET LA FERMETURE DES CAFÉS ET RESTAURANTS...,TOUT CELA EST-IL JUSTIFIÉ ? LA RÉPONSE EST OUI, CAR LE PIRE DES SCENARIOS SERAIT QUE LE SYSTEME DE SANTÉ SOIT DÉPASSÉ PAR L'ÉPIDÉMIE. UN TEL SCENARIO SERAIT BEL EST BIEN UNE CATASTROPHE !

fectieuses. A l'université Ibn Zohr, nous proposons des formations supérieures pré-doctorales adaptées à la problématique des maladies transmissibles.

Les étudiants qui préparent leur doctorat, travaillent tous les jours dans les laboratoires sur des thématiques de santé très importantes pour le bien-être de nos concitoyens. La société civile accompagne ces efforts de promotion de la recherche dans le domaine de la santé, en créant un cadre qui rassemble tous les acteurs, enseignants-chercheurs, médecins, juristes, cadres médicaux et paramédicaux et doctorants. Un groupe de spécialistes de cette université a proposé un projet de recherche sur le coronavirus dans les provinces du Sud du Royaume. Ce projet d'actualité reste toujours à la recherche de financement.

Quelles sont les leçons à retenir ?

Cet épisode épidémique a obligé chacun de nous à changer son comportement et ses habitudes sociales. Depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Maroc et l'instauration des mesures de distancement, presque tout le monde est resté confiné chez lui. C'est le moment de marquer un temps de réflexion sur nos besoins réels et sur nos priorités. Il est temps de repenser la recherche scientifique au Maroc, en particulier dans le domaine de la santé. Celle-ci doit occuper la place qui lui revient pour pouvoir répondre aux besoins de la population.

Il est temps de mettre les moyens nécessaires afin d'en faire la locomotive du développement de notre pays. Il est temps de mettre à contribution les compétences marocaines pour apporter des réponses made in Morocco à nos problèmes de santé. Il est temps de décentraliser la veille sanitaire et le contrôle épidémiologique vers les régions, pour anticiper et mieux gérer les épidémies à venir.

Cet épisode nous enseigne que la santé de l'individu est intimement liée à la santé de son environnement. La recherche scientifique doit considérer la problématique de la santé de l'individu dans sa globalité. Prendre soin de tous les êtres vivants sur notre planète c'est prendre soin de nous-mêmes ■

Un article vous plaît, vous déplaît, vous avez envie de réagir ? N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur www.lavieeco.com ou à nous adresser un courriel à : lavieeco.redaction@gmail.com

Qu'est-ce qu'un virus ?

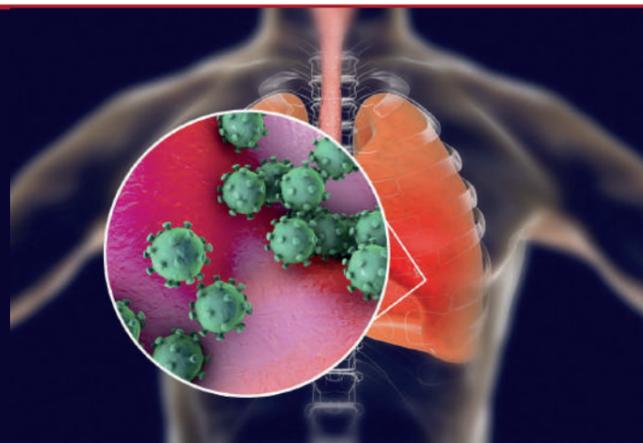
Un virus est une particule invisible à l'œil nu, formée par un ensemble de protéines ajustées de façon précise pour constituer une capsule, renfermant un matériel génétique. Ce matériel génétique, dit génome, est tantôt formé par des segments d'ADN ou par des segments d'ARN, codant pour un ensemble de protéines virales. Un virus, est un parasite obligatoire. Il ne peut se multiplier qu'en intégrant une forme cellulaire, dont il détourne la machinerie à son profit. Ainsi, à moindre frais, il utilise le contenu de la cellule pour fabriquer ses propres constituants afin de se multiplier et de se propager vers d'autres cellules. Les virus ne sont pas doués d'intelligence, ils n'ont pas de cerveau, mais ils se sont adaptés à tous les environnements. Ils sont partout dans la nature, ils infectent l'homme, l'animal, les plantes, et peuvent infecter même des bactéries. Un virus n'a pas intérêt à tuer son hôte, car c'est sa source de vie. Il garde son hôte vivant le plus longtemps possible. Il peut même y rester caché sans pour autant causer la maladie. Contrairement aux idées reçues, les virus pathogènes -qui induisent la maladie- ne représentent qu'une infime fraction des quelques milliards de virus existants dans la nature. L'existence même des virus n'est pas une fatalité. En fait, en intégrant leur matériel génétique dans celui de la cellule hôte, ils contribuent à la diversification et à l'enrichissement du matériel génétique de tous les êtres vivants.

A travers l'histoire de l'humanité, les virus ont été associés aux épidémies

L'histoire de l'humanité a connu un grand nombre de fléaux dus à des agents pathogènes infectieux émergents d'origine virale ; la grippe espagnole en est le plus grand exemple dans l'histoire. A notre époque l'émergence de nouveaux virus est toujours très vraisemblable, et leur transmission entre individus est d'autant plus facile. La dernière en date est l'épidémie liée à l'apparition d'un nouveau virus Covid-19. Ce virus émergent est apparu pour la première fois en décembre 2019 en Chine. En l'espace de quelques semaines, il a été déclaré pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. En Mars 2020, l'épicentre de la pandémie s'est déplacé de la Chine vers l'Europe de l'Ouest, très proche de chez nous. Depuis son apparition, et jusqu'au 31 Mars 2020, le virus a touché 199 pays et territoires, infectant quelques 750 890 individus et causant la mort de plus de 36405 personnes [1].

D'où vient le Covid-19 et comment se propage-t-il ?

Tout le monde, y compris les scientifiques et les médecins, se posent les mêmes questions : D'où vient ce virus ? Et pourquoi il se propage si rapidement ? Depuis l'apparition de l'épidémie en décembre 2019, les chercheurs n'ont cessé de travailler avec acharnement et dans l'urgence pour caractériser



l'agent infectieux responsable afin de mettre au point un test de détection et ultimement pour trouver un remède ou un vaccin à la maladie.

Covid-19 est un virus de la famille des Coronavirus. C'est un virus de taille moyenne : 120 nanomètres. Il est muni d'un matériel génétique très simple protégé par une enveloppe lipidique, qui le rend très fragile, et par conséquent ne peut pas survivre longtemps en dehors de l'organisme. Pour demeurer efficace, il doit se transmettre directement entre individus de proche en proche.

Le Coronavirus est connu depuis longtemps, en particulier chez les animaux d'élevage (porcs et bovins). Il infecte les voies respiratoires et peut devenir mortel pour l'animal. Ce qui a bien évidemment des implications économiques claires dans l'industrie de l'élevage. Le Coronavirus n'a rien de spécial comparé aux autres virus animaux qui peuvent décimer des élevages entiers (i.e. le virus de la fièvre aphteuse, rotavirus, le virus de la peste bovine, le virus de la fièvre de la vallée du rift etc...). Depuis le milieu des années 90, la recherche scientifique a permis la mise au point d'un vaccin efficace contre le Coronavirus chez les animaux. Ce qui a contribué à éradiquer la maladie en Europe.

Toute transmission virale obéit à une règle, un dogme : la barrière d'espèce. Un virus est spécifique à une espèce donnée. En d'autres termes un virus pathogène qui cause une maladie chez l'animal ne peut pas causer la même maladie chez l'homme. L'exemple le plus connu c'est celui du virus du SIDA, VIH chez l'homme et VIS chez les primates; deux virus identiques mais qui ont deux hôtes différents. Cependant, depuis une quinzaine d'années, des virus qui semblaient être restreints aux animaux sont devenus infectieux chez l'homme. C'est le cas de la grippe aviaire (H5N1), de la grippe porcine (H1N1) et du Coronavirus à l'origine des épisodes épidémiques des syndromes respiratoires sévères SARS (Severe Acute Respiratory Syndrome) et MERS (Middle East Respiratory Syndrome). En fait, la proximité entre l'homme et les animaux a permis le brassage des virus, des uns et des autres, pour donner des souches émergentes qui sont virulentes et qui se propagent vite. C'est probablement ce qui explique l'origine de Covid-19 [2], [3].

[1] World Health Organization, "Coronavirus (COVID-19) events as they happen." [Online]. Available: <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/events-as-they-happen>. [Accessed: 23-Mar-2020].

[2] P. Zhou et al., "A pneumonia outbreak associated with a new coronavirus of probable bat origin," *Nature*, Feb. 2020, doi: 10.1038/s41586-020-2012-7.

[3] K. G. Andersen, A. Rambaut, W. I. Lipkin, E. C. Holmes, and R. F. Garry, "The proximal origin of SARS-CoV-2," *Nat. Med.*, pp. 1-3, Mar. 2020, doi: 10.1038/s41591-020-0820-9.

votre argent

Covid-19 : faut-il **confiner** la Bourse ?

■ **Le marché a brûlé 150 milliards de DH en deux mois.**

■ **L'absence d'instruments de couverture dans ce contexte serait fatale selon certains.**

■ **La fermeture empêchera les investisseurs à récupérer leur mise.**

Le monde entier vit ses pires moments, la Bourse aussi. Du 22 janvier 2020 (durant cette séance l'indice a fait un plus haut à 12 633 points) à l'heure où nous mettons sous presse, séance du 30 mars), la place marocaine a perdu 150 milliards de DH. A l'instar des autres places boursières mondiales, le marché financier subit de plein fouet la crise du Covid-19, la troisième et plus grave crise économique, financière et sociale du 21^e siècle. Des baisses d'une ampleur bien plus dramatique ont été enregistrées sur l'ensemble des grandes bourses mondiales. En quelques jours, les bourses ont brûlé des milliers de milliards. En 17 séances, 16 100 milliards de dollars de capitalisation boursière sont partis en fumée, plus du quart



(4 700 milliards) sur la seule journée de jeudi 12 mars 2020. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre de voix se sont élevées pour demander de suspendre temporairement les cotations, comme cela s'est déjà fait par le passé dans des circonstances exceptionnelles. Rappelons-nous des attentats du 11 septembre 2001, lorsque Wall Street avait ainsi fermé durant quatre jours. L'objectif n'étant pas d'empêcher la baisse, mais d'essayer de contenir la chute et de réduire la volatilité excessive. Cette volonté de fermer la bourse a également été formulée par plusieurs opérateurs marocains. Dans la foulée, l'autori-

té du marché a pris l'initiative de réduire les seuils de variations à 4%, pour limiter la casse. Est-ce suffisant ? Entre autres questions, nous avons posé celle-ci à l'AMMC qui nous promet un éclairage sur le sujet dans les jours à venir.

Figier le marché n'empêchera pas la spéculation

En attendant, nous avons posé la question à des experts du marché. L'un d'eux, expert des marchés financiers internationaux, est un ex-trader de La City de Londres où il a vécu la crise financière de 2008. «Empêcher les cotations, revient à casser le thermomètre, non pas faire tomber la fièvre»,

ironise-t-il avant de poursuivre : «Fermer ? Soit. Mais à quels niveaux de cours, sous quelles conditions ? A mon sens, cette initiative ne servira pas la place, parce qu'elle déclenchera à la réouverture un mouvement de vente très important de la part des investisseurs. Cette réaction serait à même de plomber le marché». Et d'enchaîner que «le marché marocain est structurellement biaisé à la hausse. A défaut d'empêcher la spéculation (personne n'est en mesure de 'shorter' le marché - ndlr vente à découvert), la fermeture de la bourse empêchera juste les investisseurs de récupérer leur mise».

De plus, les banques, assurances, caisses de retraites et autres institutionnels, sont tenus de mesurer en permanence la valeur de leur portefeuille, ne serait-ce que pour jauger le niveau de risque qu'ils peuvent prendre. L'impossibilité de vendre des positions en actions contre du cash pourrait éventuellement accentuer la crise de liquidité.

Les seuils de variation font l'affaire...

De plus, «contrairement aux places internationales, le marché marocain est cadré par des procédures de limit up and down (seuils de variation), un garde-fou contre les embardées. La fermeture ne serait pas justifiée...» conclut l'expert.

En face, un autre opérateur du marché marocain soutient l'idée de la fermeture. Selon lui, «contrairement aux autres places étrangères, la place marocaine n'est pas en mesure de continuer à supporter ces pertes. Notre marché est embryonnaire, ...!...

FERMETURE OU PAS, LA PANIQUE ENTAMÉE DEPUIS FÉVRIER A COÛTÉ TRÈS CHER AU MARCHÉ MAROCAIN. UNE PANIQUE AMPLIFIÉE PAR LA PARTICULARITÉ DE LA SITUATION ACTUELLE ET SURTOUT PAR L'ABSENCE DE VISIBILITÉ QUANT À LA DURÉE DE CETTE CRISE SANITAIRE ET DE L'AMPLEUR DE SON IMPACT



LA VIE éco
www.lavieeco.com

Leader de l'actualité économique au Maroc



Disponible sur **YouTube**

facebook

twitter

COVID-19 : FAUT-IL CONFINER LA BOURSE ?

.../...
il manque de profondeur, il est peu liquide et il n'est surtout pas protégé par des instruments de couverture. En agissant sur les seuils de variation, l'AMMC a admis que le marché n'était pas capable de supporter le choc et qu'il fallait protéger l'investissement. Elle devrait renforcer son protectionnisme en opérant une fermeture temporaire de la place».

En tout cas, fermeture ou pas, la panique entamée depuis février a coûté très cher au marché marocain. Une panique amplifiée par la particularité de la situation actuelle et surtout par l'absence de visibilité quant à la durée de cette crise sanitaire et de l'ampleur de son impact. Pour sécuriser leur cash, les investisseurs ont eu le même réflexe : Liquidier les stocks de titres à l'aveugle sans distinction entre les valeurs. Selon notre expert, le marché va pénétrer dans une phase d'attentisme et évoluera au rythme des décisions des autorités locales/mondiales, l'évolution de la courbe de contamination au Covid-19...

L'après Covid-19 devra relativement canaliser les opérateurs qui seront dans un mindset de «keep calm and

Les prévisions de l'UE

La délégation de l'Union européenne au Maroc a récemment publié une note sur les impacts économiques du Covid-19 au Maroc. A des degrés près, plusieurs secteurs clés devraient subir de plein fouet les effets de la pandémie, notamment le tourisme, le secteur automobile et l'agroalimentaire (tous cotés en bourse). Pour le tourisme, la Confédération nationale du tourisme (CNT) a évalué l'impact à 34,1 milliards de DH de perte en termes de chiffre d'affaires touristiques en 2020 et de 14 milliards de perte en termes de chiffre d'affaires pour l'hôtellerie, pour une chute globale de près de 6 millions de touristes (-98%), qui occasionneront une perte totale de 11,6 millions de nuitées. Pas moins de 500 000 emplois et 8 500 entreprises seraient menacées. Pour sa part, CFG Bank a valorisé la baisse des arrivées touristiques à 39% en 2020 (soit 5 millions de touristes en moins) et des nuitées à 30% par rapport à 2019, en supposant que la contre-performance des touristes étrangers serait partiellement compensée par la

performance des touristes nationaux. Pour le secteur automobile, premier secteur exportateur du pays (27% des exportations en 2019 avec un chiffre d'affaires à l'export de plus de 7 milliards d'euros), toute baisse de son activité aura un fort impact sur la balance commerciale. La crise actuelle risque de compromettre les objectifs annoncés par le ministre de l'industrie d'atteinte d'une capacité de production annuelle de 1 million de véhicules d'ici 2022 et d'un chiffre d'affaires à l'export de 100 milliards. Sur le plan national, les ventes nationales devraient accuser une baisse compte tenu de la faible propension à la consommation en biens durables par la population marocaine et le report du salon Auto Expo initialement prévu pour juin 2020. Enfin, avec un chiffre d'affaires annuel dépassant 100 milliards de DH en moyenne au cours des dernières années, l'industrie agroalimentaire représente 25% du PIB industriel du Maroc en assurant plus de 110 000 emplois. La transformation des produits

alimentaires pourrait subir un problème d'approvisionnement en intrants et en produits semi-finis. D'une part, les 2 000 unités agro-industrielles présentes au Maroc pourraient être amenées à rencontrer un problème d'approvisionnement en ingrédients et additifs - pour la plupart importés - utilisés par la quasi-totalité des filières dans leur processus de fabrication. Concernant la transformation des produits de la mer, certains opérateurs relèvent une perturbation des chaînes logistiques et d'approvisionnement de matières premières, notamment les boîtes métalliques pour la conserve alimentaire. Pour la pêche, l'impact est à ce stade (mois de mars) minime en raison de la période de repos biologique pour la pêche artisanale. La situation pourrait être, néanmoins, plus délicate à partir du mois d'avril. A noter que le secteur de l'industrie de la pêche offre environ 660 000 emplois directs et indirects, fait vivre quelque 3 millions de personnes et exporte plus de 85% de sa production ■

carry on». Ils seront plus focus sur les fondamentaux des sociétés cotées et réajusteront leurs stratégies de placement. Dans les mois à venir, les

opérateurs vont devoir entamer une gestion de crise pour tenter d'éponger les pertes. Une gestion qui ne pourra démarrer qu'après prise en

compte des moyens qui seront mis en place par l'Etat pour aider les différents secteurs fortement impactés, les grands travaux qu'il compte

mener, le degré de recentrage sur l'économie propre du pays, le glissement ou pas du dirham... ■

LOUBNA CHIHAB

LES CONSEILS DE...

L'après-pandémie

Les effets de cette crise sanitaire sur l'économie nationale ont été brutaux. Incapables d'anticiper et d'imaginer le risque d'une pandémie mondiale, certaines entreprises paralysées sont à l'arrêt dans plusieurs secteurs, tourisme, textile, industrie, automobile. Renault a fermé ses sites de production avec un risque d'effet de dominos sur l'ensemble de ses sous-traitants. Le maître des entreprises s'accroît, renforcé par la psychose qui atteint le moral de leurs dirigeants.

La réponse économique s'est vite faite. L'état s'est mobilisé pour garantir des

lignes de crédit de fonctionnement supplémentaires à travers la Caisse marocaine de garantie. Les banques ont été invitées à réévaluer les dettes de leurs clients

L'ÉTAT S'EST MOBILISÉ POUR GARANTIR DES LIGNES DE CRÉDIT DE FONCTIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES À TRAVERS LA CAISSE MAROCAINE DE GARANTIE. LES BANQUES ONT ÉTÉ INVITÉES À RÉÉVALUER LES DETTES DE LEURS CLIENTS ET NOTAMMENT DES TPE ET PME

et notamment des TPE et PME. L'état du paiement des échéances fiscales lié au dépôt des états financiers s'est desserré pour les entreprises

réalisant moins de 20 millions de dirhams de chiffre d'affaires. Au niveau des marchés publics, la reconnaissance de la pandémie comme un cas de force majeure a permis

d'exonérer les entreprises de pénalités pour tout problème d'exécution de leur contrat. Enfin, il est possible de suspendre provisoirement l'em-

ploi, grâce au dispositif d'indemnisation mis en place par la CNSS, qui permettrait de le sauvegarder en réintégrant les salariés à leurs postes, dès la fin de la crise.

Toutes ces mesures sont urgentes, utiles, nécessaires mais non suffisantes. Les difficultés surgiront après cette période, car les entreprises en sortiront plus vulnérables. Elles seront plus endettées vis-à-vis des banques et vis-à-vis de l'Etat vu le différé d'imposition qui générera des ponctions fiscales lourdes après juin.

Nos entreprises devraient être accompagnées dès maintenant sur de longues périodes, pour repartir en

croissance dans le cadre d'un plan de relance générale qui ne devrait pas tarder et qui concernerait la période post-pandémie.

Car il y a un avant et un après pandémie. Un après qui annonce aussi des changements majeurs qui représentent autant d'opportunités et qui se préparent dès maintenant.

Saisir cette crise par les entreprises elles-mêmes, comme un nouveau départ en anticipant la reprise, avec de nouveaux outils de gestion, et une organisation plus adaptée et plus agile permettrait de mieux naviguer et traverser les zones de turbulence ■

LAILA EL ANDALOUSSI

Expert Comptable
Vice-Présidente de l'Ordre
des Experts Comptables
du Maroc



Focus de la semaine

● **AGR actualise ses recommandations pour 3 valeurs**



Dans ce contexte de crise sanitaire, Attijari Global Research (AGR) vient d'actualiser ses recommandations pour CMT, Marsa Maroc et Taqa Morocco. Les analystes estiment que cette dernière est l'une des valeurs les plus résilientes aujourd'hui. Selon eux, l'impact de la pandémie sur les réalisations futures de l'opérateur n'est pas significatif, compte tenu de la nature du contrat «Take or Pay» qui le lie à l'ONEE : Celui-ci rémunère TAQA Morocco dès lors que ses différentes unités de production sont disponibles. En l'absence de problématiques d'approvisionnement et d'une forte volatilité des cours du charbon, l'opérateur devrait a priori stabiliser sa capacité bénéficiaire.

Sur cette base ainsi que de ses réalisations annuelles, Attijari a révisé son cours cible à 910 DH contre 1 103 DH initialement (A la clôture de la séance du 30 mars, le cours était de 795 DH).

Pour sa part, Marsa Maroc a enregistré de bons résultats en 2019. Les analystes demeurent cependant méfiants, car manquant de visibilité par rapport aux répercussions du Covid-19 sur le trafic mondial des conteneurs. «L'activité conteneurs affiche des contributions importantes au CA et à l'EBE de Marsa Maroc, soit de respectivement 50% et 53%. Il est donc évident que les perspectives d'évolution de cette activité conditionneraient les niveaux de croissance et de rentabilité du groupe», expliquent-ils. Dans ces conditions, AGR suspend sa recommandation pour le titre Marsa Maroc «dans l'attente d'évaluer de manière quantitative les premiers impacts de cette crise sanitaire mondiale sur son activité».

Enfin, les résultats 2019 de CMT sont légèrement supérieurs aux prévisions mais difficilement soutenables à cause de l'impact de la crise sanitaire. Depuis le début de la crise sanitaire mondiale, le plomb, à l'instar des métaux de base, a emprunté une tendance baissière de fond. Ce métal est passé d'un niveau moyen de 1 999 \$/T en 2019 à 1 590 \$/T actuellement, soit un recul significatif de -20,0%. «Cette évolution s'explique par les perspectives de contraction de la demande émanant du secteur Automobile qui consomme plus de 80% de l'offre minière en plomb. Sur la base des niveaux de cours actuels, ce métal afficherait un cours moyen de 1 703 \$/T en 2020E, en baisse de -15,0% par rapport à 2019» souligne AGR.

L'un dans l'autre, les analystes ont revalorisé le

titre à 1.060 DH, contre 1 148 DH à la clôture du 30/03. Ils conseillent donc de vendre le titre.

● **Maroc : Fitch Ratings maintient sa notation**



L'agence de notation américaine assure que le Maroc a le potentiel de surmonter les défis de cette crise sanitaire mondiale. Elle maintient ainsi la note souveraine du Royaume à BBB- avec perspective stable.

● **Lesieur Cristal : le RNPG en progression de 87%, pas de dividende en 2019**

La société a accusé un recul de son activité de l'ordre de 9,4% avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de DH. Le résultat d'exploitation, lui, a régressé de 12,4% à 254 MDH. Contrebalançant cette tendance baissière, le RNPG s'est apprécié de 86,5% pour atteindre les 166 MDH. En revanche, la société a décidé de ne pas distribuer de dividende cette année.

● **Med Paper réduit son déficit**



Les comptes de la société MEDPAPER arrêtés au 31 décembre 2019 ressortent un chiffre d'affaires de l'ordre de 84 MDH au même niveau que celui de l'exercice 2018. Le déficit a été réduit lors de cet exercice de 11,3 MDH à 5,8 MDH.

● **Suspension des droits de douanes pour le blé et les légumineuses**

Le Conseil de gouvernement, réuni le 27 mars a approuvé la suspension, à partir du 1^{er} avril 2020, de la perception du droit d'importation applicable au blé dur, aux lentilles, pois chiches, fèves et aux haricots communs secs. L'adoption de ces projets de décret vise à garantir l'approvisionnement régulier et suffisant de ces légumi-

neuses sur le marché national à des prix raisonnables, notamment avec l'approche du mois de Ramadan.

● **SNEP améliore son résultat net de 23%**



SNEP a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 0,9% pour atteindre les 944 MDH. A un rythme haussier plus soutenu, le résultat d'exploitation s'est apprécié de 20,7% à 113 MDH contre 94 MDH en 2018. Au final, le résultat net s'est établi à 70 MDH, en hausse de 23,2%. La société a décidé de distribuer un dividende par action de 7 DH contre 10 DH en 2018.

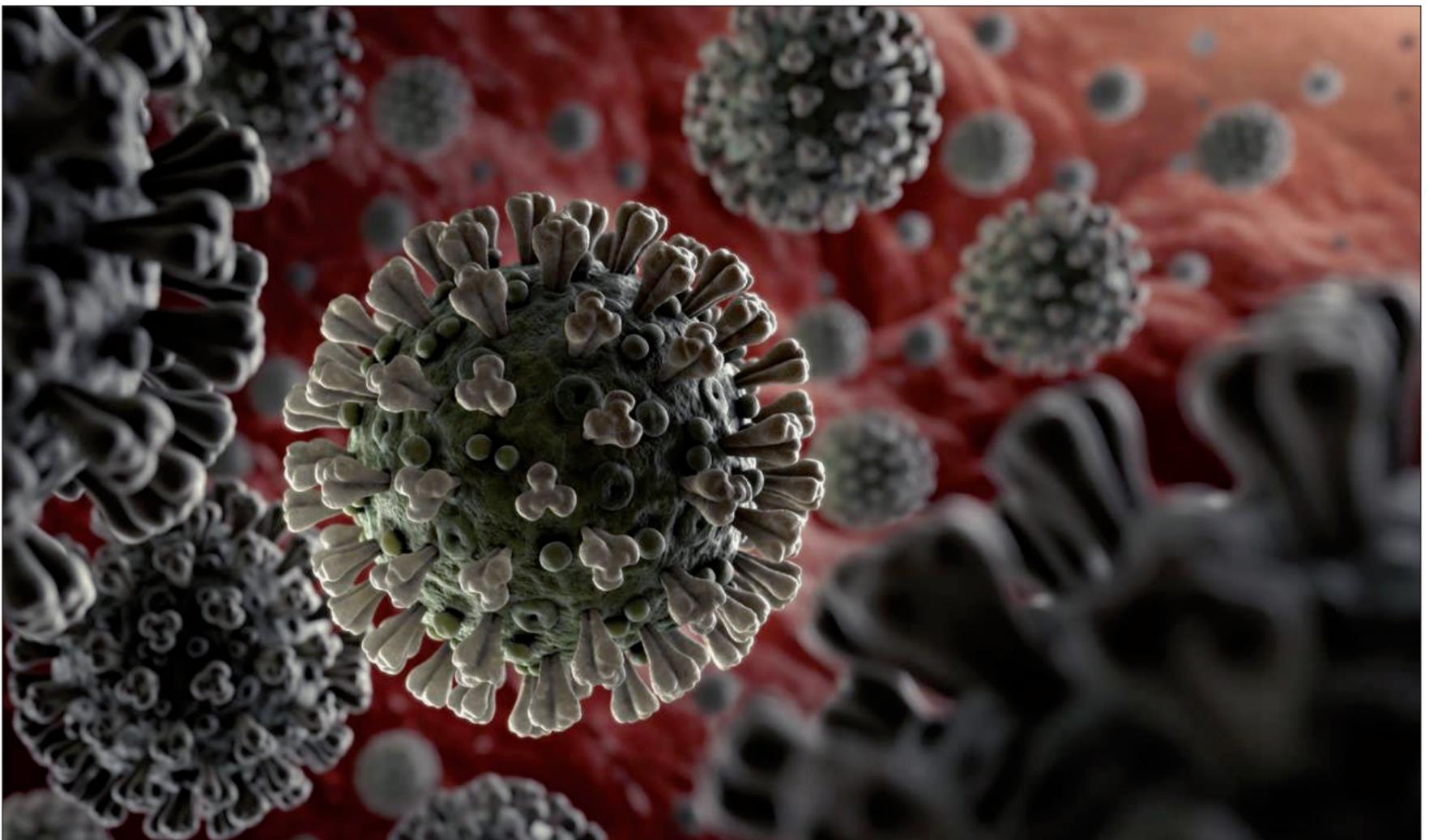
● **CREDIT AGRICOLE DU MAROC : 1,5 milliard de DH supplémentaires pour faire face à la sécheresse**



Crédit Agricole du Maroc (GCAM) compte déployer une enveloppe supplémentaire de 1,5 milliard de DH pour appuyer le secteur agricole impacté par un déficit de pluviométrie. Dans le détail, 600 MDH seront alloués au financement des cultures printanières et 500 MDH pour la sauvegarde du cheptel. La banque accordera en outre des crédits aux éleveurs pour l'achat d'aliments de bétail. Le groupe injecte par ailleurs 400 MDH pour le financement et l'entretien de l'arboriculture. Des financements seront ainsi accordés aux arboriculteurs pour continuer à assurer l'entretien de leurs vergers, notamment l'irrigation, l'acquisition de fertilisants, les traitements phytosanitaires... A noter que la banque va également retraiter l'endettement des agriculteurs pour leurs échéances à venir, en proposant notamment un traitement automatique des dossiers des petits exploitants. Un financement sera enfin accordé pour les importations de blé et d'aliments de bétail par les sociétés importatrices clientes.

carrières

Les start-up face à l'épreuve de la pandémie



- Des initiatives d'appels à projets se multiplient pour mobiliser les jeunes pousses à trouver des solutions.
- Télémédecine, entraide, solution de prédiction des cas confirmés..., les projets concernent plusieurs domaines.

Bien que la pandémie récente du Covid-19 grippe les investissements des start-up, ces dernières ne se découragent pas pour autant. Depuis quelques semaines, des initiatives d'appels à projets se multiplient pour mobiliser les jeunes pousses à trouver des solutions dans la lutte contre la pandémie. C'est chose faite.

A l'initiative de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) ou encore de la Fédération des technologies de l'information

de télécommunication et de l'offshoring (APEBI), des projets ont pu voir le jour.

C'est l'exemple de la start-up AIOX Labs qui a développé en 48H un outil prédictif (95% de précision à ce stade) de l'évolution du Covid-19 prenant en compte les spécificités socio-démographiques, géographiques, culturelles et les contre-actions menées par le Royaume. L'outil permet d'avoir sur le mois à venir une prédiction du nombre de cas confirmés et réels, au global et par région, pour antici-

per des éléments cruciaux de gestion de la crise (nombre de décès, disponibilités en lits de réanimation, impact des mesures et recommandations associées).

La technologie peut aider à développer la médecine de proximité

On peut citer également Kouln1 qui est un agrégateur d'annonces qui utilise la géolocalisation afin de repérer des personnes dans le besoin et permettre aux bénévoles de les aider par voie de proximité.

Pour sa part Toubib.ma, start-up créée en 2018 et spécialisée dans la télémédecine, s'emploie à travailler sur un projet de téléconsultation. Kaïss Bouali, fondateur de la start-up, note à cet égard qu'«en cette période de confinement, beaucoup de patients ont besoin de consultations régulières, que ce soit dans le domaine par exemple de la psychologie, la nutrition ou encore la dermatologie. La technologie peut aider à développer la médecine de proximité».

Pour sa part, Mehdi Alaoui, vice-président de

l'APEBI, précise que «le Maroc regorge de talents prêts à proposer des projets dont l'impact est concret, pragmatique et actionnable à court terme. Certains de ces projets aideront les autorités, d'autres les médecins, les associations ou encore les concitoyens à pouvoir dépasser plus sereinement cette période de crise».

In fine, l'agilité des jeunes pousses prouve encore une fois qu'elles peuvent faire face à tous les défis, même le fait de ne pas se faire terrasser par un virus ■

B.H.

Questions à



MEHDI ALAOUÏ
■ Vice-président de l'APEBI

«Les start-up peuvent intervenir dans beaucoup de domaines»

de parvenir à la rentabilité, il convient de prendre des mesures d'urgence spécifiques, afin de les soutenir.

D'autant plus que beaucoup de jeunes pousses n'arrivent pas à tenir à cause des retards de paiement des grandes entreprises, première cause de mortalité des petites structures.

Une certaine psychose est en train de s'installer et il ne faut pas que les projets soient annulés. La solidarité économique est toute importante en cette période difficile.

■ **L'APEBI a lancé l'appel à projets le HackCovid: Moroccan Tech Against Covid-19 afin de soutenir les start-up. Qu'en est-il actuellement ?**

■ Nous avons été surpris par l'engouement de ces jeunes pousses. Plus de 120 projets ont été présentés en 48H. Il s'agit de projets issus de start-up, de TPE/PME, de groupes d'étudiants, d'écoles,

d'universités, d'acteurs associatifs, d'experts locaux et issus de la diaspora. Cet engouement prouve la prise de conscience de ces porteurs de projets passionnés de technologie et leur état d'esprit orienté solutions.

Face à cette grande envergure, l'APEBI a mis en place un comité de sélection des projets retenus. Nous allons procéder en trois phases et nous avons retenu 17 projets pour un «premier batch». La sélection des projets s'est faite selon les priorités identifiées par les autorités et la nation et avons retenu les projets dont l'impact était le plus concret, pragmatique et actionnable à court terme.

Les projets ont été retenus sur les différents thèmes du challenge, à savoir la solidarité, la sécurité, le sanitaire et l'économie de crise. Certains de ces projets aideront les autorités, d'autres les médecins, les associations ou encore les concitoyens à pouvoir dépasser plus sereinement cette

période de crise et continuer à avoir des activités en phase avec leurs besoins, tout en respectant les circonstances actuelles.

Ces start-up peuvent intervenir à plusieurs niveaux, notamment dans l'intelligence artificielle, l'impression 3D, le paiement mobile...

De même que de grandes institutions nationales et internationales ont répondu positivement pour contribuer au succès de cette initiative, notamment l'OCP, Inwi, HPS, l'association des incubateurs, la Banque Mondiale et bien d'autres. Elles participeront selon leurs moyens, qu'ils soient d'ordre financier, expertise, médiatisation ou mise à disposition de ressources technologiques.

■ **Comment vont-elles être prises en charge ?**

■ L'APEBI met à la disposition des porteurs des projets 5 piliers d'accompagnement. Le financement, pour essayer dans la

mesure du possible de couvrir à minima les coûts du projet. Près d'un million de DH de financement a été mis en place pour les accompagner.

Le pilier technologique, via des partenaires prêts à aider en provisionnant des ressources technologiques, humaines et matérielles.

Le pilier réglementaire via la CN-DP qui met à la disposition de ces start-up un accompagnement dédié pour les aider à innover dans la conformité.

Le pilier Mentorship où chaque projet sera accompagné par un mentor du réseau des experts marocains dans le domaine pour aider les start-up à faire avancer leur projet et naviguer toutes les difficultés. Enfin, l'APEBI se chargera de la promotion et de la mise en relation entre porteurs de projets, autorités et corporations nécessaires à une adhésion des utilisateurs finaux aux projets qui les concernent.

■ **La Vie éco : Compte tenu de la crise sanitaire et le contexte économique très difficile, les start-up sont-elles plus que jamais fragilisées actuellement ?**

■ Tout à fait ! Beaucoup d'entre elles vivent des moments difficiles. Elles sont fragilisées par le manque de financement, certaines ne tiennent qu'à leurs fonds propres...

Compte tenu de la spécificité de leur modèle de développement qui nécessite un important investissement de départ, avant

Avis



SOULAIMANE LAHRECH
■ Directeur associé d'Aiox Labs

Au vu de la propagation du virus, l'équipe dirigeante d'AIOX Labs a jugé important d'apporter son expertise au développement de solutions permettant de lutter contre la pandémie. Nous avons répondu à l'initiative de l'APEBI et grâce à notre équipe et avec l'aide d'experts partenaires mondiaux (diaspora marocaine, groupes internationaux...), nous avons commencé à réfléchir sur des solutions. L'émulation était géniale et en 48H, nous avons pu développer le premier modèle prédictif de l'évolution du Covid-19, prenant en compte les spécificités socio-démographiques, géographiques et culturelles du pays. C'est un outil d'aide à la décision qui

Les solutions technologiques apportent une réponse rapide

permet à plus de 85% de donner des statistiques et analyses sur le mois à venir du nombre de cas confirmés et réels, au global et par région pour anticiper des éléments cruciaux de gestion de la crise (nombre de décès, disponibilités en lits de réanimation, impact des mesures et recommandations associées).

En 72H, nous avons également mis en place un site web à destination des autorités compétentes pour pouvoir leur communiquer toutes les informations nécessaires d'aide à la décision. Nous avons la conviction que les technologies peuvent apporter des solutions pragmatiques et rapides à certaines problématiques dont la crise sanitaire. Il faut savoir que le cycle de développement technologique est beaucoup plus rapide que le développement d'un vaccin par exemple ou d'une solution médicale ■



KAÏSS BOUALI
■ Fondateur de Toubib.ma

La start-up a été créée en 2018 et pour vocation de développer une plateforme de télé-médecine. On a commencé par une application web pour développer une cartographie de médecins de proximité. Notre approche est d'offrir aux médecins de disposer gratuitement d'un profil sur notre plateforme pour renseigner la population sur leur spécialité et services.

La plateforme permet également aux particuliers de trouver des médecins en ligne, de prendre des RDV, les consulter en ligne... Nous sommes également sur un projet de développement de télé-consultations, notamment dans

La télé-consultation peut s'appliquer en ces temps de confinement

certaines spécialités comme la psychologie, la dermatologie ou la santé nutritionnelle.

Vu la situation de confinement actuelle, il est difficile pour certains citoyens de se déplacer pour se rendre à leur médecin habituel. De même que le confinement peut causer des problèmes de santé physique ou mentale. Grâce à la télé-médecine, les psychologues peuvent apporter un soutien moral aux patients grâce des séances vidéo à distance.

La télé-médecine tarde à se développer au Maroc mais nous avons un potentiel énorme et beaucoup de start-up peuvent contribuer à développer des services ou des solutions concrètes ■

Non, les applaudir ne suffit pas !

■ Un avant et un après Corona vont faire date non seulement pour la société marocaine mais pour le monde entier ■ Santé, enseignement..., certains secteurs sont mis à l'épreuve.



HAYAT EL ADRAOUI

■ Professeur Chercheur en Stratégie et Gestion des Ressources Humaines au Groupe ISCAE - Consultante en Stratégie et GRH

Croire que surmonter cette épreuve difficile serait une affaire simple, est une illusion.

Nous sommes face à une pandémie mondiale qui bouleverse nos valeurs et met à rude épreuve nos croyances et nos convictions les plus profondes. Une crise qui incite à revoir notre compréhension des rapports humains, à développer des solidarités nouvelles, à redéfinir les rôles de l'Etat, des entreprises, des politiques, des forces de l'ordre et de toutes les institutions qui nous encadrent et de tout citoyen. Les chercheurs en sciences sociales sont unanimes là-dessus. Les épidémies sont des occasions d'affrontements des valeurs morales, religieuses ou des croyances et mythes et révèlent les niveaux de solidarité mais aussi des moyens qu'une société est capable de déployer pour gérer la peur, la maladie et la mort, d'où l'intérêt de cette réflexion.

Depuis la détection des premiers cas au Maroc, tout le monde essaie d'être au service de tous. Ainsi, de magnifiques exemples de solidarité se multiplient dans toutes les villes du Royaume : Des jeunes se mobilisant pour faire des

courses pour les personnes âgées, des repas pour les démunis, des familles qui applaudissent à leurs fenêtres pour remercier les agents de l'autorité, le corps médical, et bien d'autres... Il y a une telle dynamique, une nouvelle énergie, que quelque chose de si fascinant semble interpeller les Marocains à une unité nationale. Toutefois, il y a tout de même certains Marocains indisciplinés. Un avant et un après Corona vont faire date, non seulement pour la société marocaine mais pour le monde entier. Effet de la globalisation... ?

L'individualisme si cher aux mondialistes a engendré une grande crise des valeurs. Une perte des repères traditionnels laissant les citoyens démunis, voire perdus moralement.

Au Maroc, quelles sont les fragilités et les répercussions de cette pandémie sur le rôle de l'Etat et les secteurs les plus touchés de la société ? La présente analyse tente d'effleurer quelques éclairages.

Dans une crise, c'est tout de suite qu'il faut agir ! Mais...

Le domaine de la santé semble cristalliser des vrais problèmes de développement.

Médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers... Tous les maillons du corps médical au Maroc sont mobilisés depuis le début de l'épidémie. En ces moments difficiles, ils sont l'armée mobilisée partout dans tout le Royaume 24 heures sur 24 pour recevoir et soigner les personnes atteintes du Coronavirus. Le personnel soignant au Maroc montre un grand dévouement pour les malades. Un immense hommage à tout le personnel de la santé !

L'état des lieux montre que la majorité des Marocains, en particulier les classes moyennes et défavorisées, dépendent de ser-

vices publics sous-financés, tandis qu'une minorité a accès à des soins de qualité dans le privé coûteux et peu accessible à la majorité. La réalité du domaine de la santé au Maroc est révoltante. Des disparités flagrantes entre l'urbain et le rural en matière d'équipements, de matériels médicaux et de corps soignant. Ajouter à cela l'énorme déficit de la recherche scientifique dans le domaine de la santé.

Ce virus vient secouer le gouvernement marocain pour fournir des soins de base et des médicaments abordables, de former davantage de professionnels de la santé dans chaque région et de trouver des mécanismes afin d'élargir et généraliser la couverture maladie à tous les Marocains.

Un enseignement en des difficultés dantesques

En cette période de crise, l'enseignement à distance est en train d'être. On ne peut que rendre un immense hommage testé pour la première fois. Les professionnels du métier semblent sûrs de relever le défi et c'est tant mieux. Mais en réalité, est-ce que toutes les mesures ont été prises pour garantir la continuité pédagogique et la réussite des cours à distance ? Est-ce les établissements de formation jouent vraiment leurs rôles ? On ne peut pas répondre à la question tout de suite. Attendons l'heure du bilan.

L'enseignement est un système en souffrance au même titre que d'autres secteurs telle la santé. Et parler d'enseignement à distance réussi est une tentative de le «maquiller» de l'extérieur au moment où il doit être restructuré de l'intérieur.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des communications sur l'éducation, attribuée à l'enseignement à distance des vertus susceptibles de «sauver» les systèmes éducatifs, d'ouvrir l'université à de nouveaux publics, de réduire

les coûts de l'enseignement, de remettre à niveau les enseignants, de massifier l'accès à l'enseignement supérieur... Les efforts du corps enseignant sont louables. Mais l'intégration effective des nouvelles technologies de l'information dans les processus d'apprentissage nécessite de s'assurer que ces enseignants ont la formation et le matériel nécessaires.

Aussi faut-il s'assurer que tous les étudiants au Maroc disposent d'ordinateurs et d'une connexion. Les premières remontées ne sont pas encourageantes, on parle déjà de sites saturés, ou sous-construction, et qui rencontrent des bugs et des coupures avant même de démarrer... à cause de manque de réglages et de mises au point, les tests se font à la dernière minute. Bien que les efforts de la majorité des enseignants soient motivés par la volonté de contribuer à sauver le pays. Sur le long terme les choses doivent s'organiser autrement.

Pourquoi ce passage au e-learning est-il si difficile ?

D'abord, les nouvelles technologies ne sont pas une solution magique aux problèmes que vit l'enseignement depuis des années. Le fait de mettre l'étudiant face à cet environnement n'est que la première étape d'un processus qui inclura une préparation et une maîtrise de ces technologies par le professeur d'abord et l'élaboration des contenus des programmes. Ensuite, le corps enseignant a toujours réclamé que son plus grand problème est la faiblesse des salaires et les mauvaises conditions de travail.

Quand les enseignants dénoncent la mauvaise gestion des managers de leurs établissements, ils sont traduits devant les conseils de disciplines des universités ou voient leurs évolutions gelées. Injustement suspendus en début d'année sans aucun égard à leur carrière

ni à leur statut.

Plusieurs scandales se sont produits dans différents établissements ont été dénoncés par le SNESUP. De telles gravissimes affaires nécessitent des enquêtes et des explications. De nombreux cas de harcèlement et d'abus de pouvoir ont été signalés dans plusieurs universités. La corruption dans les établissements désignant une palette de pratiques telles que la corruption active, le clientélisme, le népotisme, le détournement de fonds... vient camoufler ces dysfonctionnements. Il s'agit là d'un des grands problèmes qui affectent les perspectives d'un pays en développement. L'enseignement supérieur souffre sérieusement de ce climat général dû essentiellement au mauvais recrutement de certains managers irresponsables. Malheureusement, l'état des lieux reste tabou.

Qu'en est-il de la citoyenneté des entreprises ?

Combien d'entreprises (certains centres d'appels, cabinets de conseil, etc.) étaient dans le «show off» et dans la publication d'articles d'expériences inédites sur le «bien-être», ont démontré qu'elles sont bien loin de ces modèles qu'elles marquetaient en envahissant les sites par leurs politiques de «citoyenneté», de RSE, ... Certaines structures, malgré leurs assises financières solides, décident de se désengager en mettant fin à des centaines de contrats de travail...

Certes, on a bien assisté au formidable élan de solidarité de la part des grandes entreprises nationales. On peut même dire que des sociétés peu connues n'ayant pas forcément des moyens de communication sophistiqués (site web,...) exposant leur «chartes de valeurs» ou leurs «politiques citoyennes» sortent de nulle part et se montrent aussi citoyennes

(dans les domaines du transport, du textile, ...).

C'est bien un moment de vérité qui nous fait découvrir de nouveaux héros de la société ; des patrons qui ne sont ni lauréats de grandes écoles ni actionnaires de grands groupes intéressent, soudainement, les micros des journalistes...

Ils se trouvent peut être pour la première fois dans leur vies devant des micros. Ils prennent la parole sans maquillage, sans cravates, pour proposer la fabrication de masques dans de petites unités de textile, quelques engins pour assurer le transport de leurs compatriotes bloqués dans les gares, de stériliser des taxis et des moyens de transport public, de mettre à la disposition du corps médical des chambres d'hôtel, des auberges, des distributions d'eau minérale, des dons de farine et de semoule,...

Cependant, les quelques grandes entreprises considérées comme de véritables locomotives de l'économie en termes de création de richesse et d'emplois ont effectivement et généreusement versé des contributions financières importantes à l'effort national suite à l'ap-

pel du Souverain pour faire face à cette pandémie.

Une partie de la jeunesse fragile et influençable...

Le Maroc a une population en majorité jeune et en détresse. En ces temps de crise, elle devient de plus en plus vulnérable, traînant un passé traumatique (abandon scolaire, chômage, précarité, ignorance, désespoir ...) dont résultent des personnalités fragiles et hautement influençables. Les conditions actuelles que le confinement engendre viennent aggraver cette souffrance. En ces temps de grande crise, le discours religieux demeure une corde sensible pour une jeunesse en quête d'assurance.

Le Maroc survivra-t-il à cette épreuve ?

En un laps de temps très court, d'autres héros s'ajoutent à la liste des médecins, des entreprises citoyennes, des enseignants, des journalistes qui sont dans le terrain et qui défilent sur les pages des réseaux sociaux et rafflent des milliers de likes et de partages. Ces personnages qui jusqu'à hier avaient été inconnus se révèlent pragmatiques et rassurants. Incarnent-ils une renaissance ?

LE VRAI PROBLÈME

RÉSIDE DANS LE FAIT QUE

LA MONDIALISATION A

CLAIREMENT MONTRÉ

SES LIMITES SELON

PLUSIEURS SPÉCIALISTES.

LE MAROC ÉTANT UN PAYS

À ÉCONOMIE OUVERTE,

DOIT ÊTRE ARMÉ CONTRE

CE GENRE D'ÉPIDÉMIE QUI

RISQUE DE SE RÉPÉTER

PLUSIEURS FOIS. CAR CE

TYPE DE VIRUS PEUT SE

RÉGÉNÉRER DANS LE FUTUR

SOUS D'AUTRES FORMES

Dans les moments de crises, il faut agir vite. Tout aussi bien que les autres acteurs impliqués dans la gestion de cette crise, le ministère de l'intérieur ainsi que l'armée ont su agir spontanément. Chapeau bas ! Les marocains sauront être reconnaissants.

Malgré des rémunérations peu attractives, ce qui est un sentiment relativement courant chez les salariés de ces organes, la motivation essentielle de leurs équipes est d'abord attachée aux valeurs du service public et aux missions d'intérêt général qui en sont la principale raison d'être.

Lorsque tout sera fini le Maroc ne sera certainement plus le Maroc d'avant...

En guise de conclusion, il ne peut y avoir un développement du genre humain qui ne soit en même temps celui de tous les individus, comme le dirait K. Marx : «Une forme de société supérieure dont le principe fondamental est le plein et libre développement de chaque individu». Le vrai problème réside dans le fait que la mondialisation a clairement montré ses limites selon plusieurs

spécialistes. Le Maroc étant un pays à économie ouverte, doit être armé contre ce genre d'épidémie qui risque de se répéter plusieurs fois. Car ce type de virus peut se régénérer dans le futur sous d'autres formes.

Il s'agit d'une très bonne leçon pour pouvoir revoir nos systèmes et repenser la façon de fabriquer le collectif. Cela ne s'accomplira pas d'un seul coup mais par un enchaînement cohérent de grandes réformes économiques et sociales qui s'imposent. Tous les professionnels de ces métiers qui sont maintenant au front du combat et notre seule armée espèrent des réformes «électrochocs» ainsi que des déblocages de moyens supplémentaires, des budgets pour la recherche scientifique et pour les équipements pour hôpitaux, des rémunérations plus attractives pour le personnel de la santé, des forces de l'ordre et de l'enseignement...

Les Marocains leur sont reconnaissants pour leur engagement et leur abnégation au service de tous. Les applaudir en fin de journée ? Non. Des applaudissements ne suffisent pas.

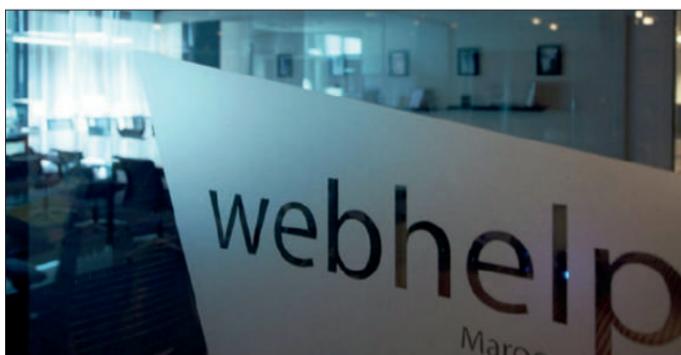
A bon entendre !

ORGANISATION DU TRAVAIL

Webhelp Maroc coupe court aux rumeurs

Face à des diffamations la concernant ces derniers jours, Webhelp Maroc, groupe opérant dans la gestion de la relation client, a mis en place des mesures prises en son sein pour assurer sécurité et santé en cette période de crise.

Il a été procédé dans ce sens à la mise en congé prioritaire des personnes les plus fragiles et des parents isolés, à la distanciation entre les postes de production et à la fermeture des ascenseurs hormis pour les personnes à mobilité réduite. De même, l'entreprise a engagé une communication massive sur l'application des gestes barrières et a mis à la disposition de son personnel les gels hydroalcooliques. Parmi les mesures prises figurent éga-



lement le nettoyage des stations de travail et des zones sensibles toutes les heures, la désinfection des bâtiments tous les soirs et des navettes avant et après chaque trajet, ainsi que la fermeture de tous les espaces communs : cafétérias, crèches, salles de prières et de pause.

L'entreprise assure par ailleurs le transport privé pour ses effectifs jusqu'à leurs do-

miciles avec un remplissage des navettes réduit à 50%. Le groupe a également opté pour le télétravail, notamment pour les postes qui le permettent techniquement. Ainsi, en une semaine, plus de 2 000 collaborateurs sont déjà en télétravail. D'autres équipes suivront ce pas, et ce en fonction de la faisabilité de leurs projets ■

B.M.

FORMATION À DISTANCE

L'OFPPPT déploie les classes virtuelles

Dans le cadre des mesures préventives prises pour contrecarrer la propagation du virus Covid-19, et suite à la fermeture de tous les établissements de formation, l'Office de formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) a procédé à la généralisation des classes virtuelles de manière à permettre aux stagiaires de suivre leur formation à distance sous l'encadrement de leurs formateurs.

Étant opérationnelle à partir du 19 mars, les stagiaires ont accès à l'application de cours en ligne via leurs adresses e-mail préalablement communiquées par l'office, en suivant les étapes décrites sur le guide



d'utilisation tout comme il est possible de se connecter à la plate-forme par ordinateur, tablette ou téléphone ; Tous les niveaux et types de formation de l'OFPPPT sont concernés. La mise en ligne des cours à distance se fera au fur et à mesure de la constitution des groupes de formation.

En parallèle, l'ensemble des contenus des modules de formation et des manuels de travaux pratiques sont disponibles sur la plateforme de partage ■



Annoncer de mauvaises nouvelles et maintenir la motivation de mon équipe

Je dois prendre des décisions difficiles, comme notamment baisser les salaires de certains et mettre en chômage technique total d'autres (le moins possible mais malheureusement je n'avais pas le choix). Maintenant nous devons tout de même continuer de servir nos clients, aussi je me demande comment procéder et maintenir en même temps la motivation de mon équipe ! Que me conseillez-vous ?

K.P.- Casablanca

Vous avez bien raison de vous poser ces questions, car il plus que jamais important de savoir comment «négocier ce virage» exceptionnel !

Dites la vérité et faites-le clairement

Ne cherchez pas à cacher certaines choses qui, de toutes les façons, finiront par être découvertes. Dans le cas contraire vous laisseriez vos équipes dans une zone d'in-

certitude et de craintes qui feraient bien plus de ravage que la simple (et difficile) vérité. Ainsi, vous pourrez dans un premier temps organiser une visio-conférence pour l'ensemble de l'équipe durant laquelle vous tracerez les grandes lignes des changements et décisions prises. Jouer la carte de la transparence est certainement l'une des options les plus pérennes dans ces temps où nous devons quasiment vivre un jour

à la fois. Aussi, vous devez faire en sorte que chacun sache ce qu'il va advenir de lui et des décisions que vous avez prises, alors que d'autres sont en stand-by en attendant d'avoir plus d'informations sur tel sujet. Terminez votre présentation par une note d'espoir aussi... Dans un contexte aussi incertain que difficile il est primordial de donner à son équipe des perspectives et du sens à tout ce qu'elle fait. Donner du sens permet de motiver même pour les tâches les plus ingrates ou qui peuvent apparaître insignifiantes. Et cela vous permet de relayer votre «vision» qui doit être connue et comprise par tous ! Mais il s'agit aussi de donner des

perspectives, car cela permettra à l'équipe de se motiver à plus long terme. Aussi, prenez le temps de réfléchir sur l'après-crise et en quoi cette dernière apportera des modifications à vos objectifs, voire des améliorations à votre mode de fonctionnement ou votre offre produits. Rappelez à votre équipe qu'il s'agit bien de pérenniser vos activités et de fidéliser encore plus vos clients pour être en première ligne quand nous pourrions tous reprendre une vie normale ?

Célébrer les succès et surtout les petits succès

Un client qui vous félicite pour l'accueil qu'il a reçu au téléphone de la part de

la standardiste en télétravail méritera aussi une reconnaissance. L'idée étant de créer des «quick wins» pour booster le moral de tous (y compris du vôtre) et de le faire sincèrement, bien sûr ! Vous pourrez le faire notamment lors du démarrage de votre meeting journalier car, si oui, il y a des mauvaises nouvelles à annoncer, il s'agit de ne pas oublier les points marqués par votre Dream Team ! Nous nous engageons sur un chemin rempli d'incertitudes et qui va demander courage, résilience, solidarité, responsabilités et humanité et qui peut révéler le meilleur de chacun d'entre nous !

A vous de jouer ! ■

DEMANDES D'EMPLOI

<p>DIRECTEUR INDUSTRIEL / DIRECTEUR D'USINE</p> <p>J.H 36 ans, Diplôme d'ingénierie en France Plus de 11 ans d'expérience en : P&L / Production / Maintenance / Gestion des projets / Gestion des investissements / Supply chain. Recherche poste stable et évolutif</p> <p>GSM : 06 33 69 81 28</p>	<p>VICE PRÉSIDENT / DIRECTEUR GENERAL</p> <p>J.H, 49 ans, Plus de 20 ans d'expérience dans le secteur industriel, activités commerciales et développement des affaires. MBA Direction Générale (Paris-Dauphine, France). Équivalence d'ingénieur d'État à l'ENSEM, Maroc. Cherche poste similaire</p> <p>GSM : 06 44 68 94 22</p>	<p>DIRECTEUR GENERAL / DIRECTEUR COMMERCIAL</p> <p>Master en gestion des entreprises de l'IAE de Lille + 25 ans d'expérience réussie dans l'animation de réseau, le développement commercial et le direction de BU au sein de multinationales</p> <p>GSM : 06 61 09 29 79</p>	<p>DIRECTEUR DE PRODUCTION</p> <p>J.H, 38 ans, ingénieur (grande Ecole France) directeur de production 15 ans d'expérience : production/ qualité/maintenance Cherche poste de direction ing.riche@gmail.com</p> <p>GSM : 06 29 70 24 10</p>	<p>COMPTABLE CONFIRME ET ANGLOPHONE</p> <p>J.H, BAC +4, 8a exp multinationale anglo + fiduciaire Bilan, paie, Bank réconciliation, Reportings, Damancom, DGI SAGE, SAP Anglais courant</p> <p>GSM : 06 59 90 20 29</p>
<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <p>J.H, Responsable de département RH, Master en GRH (France) avec plus de 10 ans d'expérience En France et au Maroc Etudie toute proposition</p> <p>GSM : 06 69 17 47 77</p>	<p>DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER</p> <p>BAC + 5, Finances et Contrôle de Gestion +de 20 ans d'expériences polyvalentes dans les secteurs, Industriel, Négoce et services Maîtrise des techniques comptables et fiscales/Gestion budgétaire et Analytique/juridique et ressources Humaines</p> <p>GSM : 06 61 90 15 74</p>	<p>DIRECTEUR USINE</p> <p>Plus de 20 ans d'expérience dans le secteur industriel MBA en Management général de pris dauphine Ingénieur d'Etat en Génie Procédés industriels à l'ENIM Cherche poste à responsabilités</p> <p>GSM : 06 61 59 22 09</p>	<p>CADRE FINANCIER</p> <p>J.H, BAC + 5, + 18 ans d'expérience dans la finance et contrôle de gestion dans Cabinet et multinationale S I: ERP - MOVEX M3 - DECISIONNEL Cherche poste à responsabilités Etudie toute proposition</p> <p>GSM : 06 12 87 99 44</p>	<p>CADRE FINANCIER DIRIGEANT</p> <p>Pragmatisme, Hauteur de vue, Charisme, 20 Ans d'expérience en tant que DAF et Directeur d'Audit ISCAE+MBA+M2CCA. Etudie toute proposition</p> <p>GSM : 06 87 55 16 75</p>
<p>MANAGER TECHNIQUE / INDUSTRIEL</p> <p>Ing. d'Etat avec 15 ans d'Expérience (Maintenance/Production/Projet/ Logistique) Industrie lourde/Agroalimentaire Catering et hôtellerie</p> <p>GSM : 06 61 49 61 56</p>	<p>DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER</p> <p>J.H, 43 ans, Master Finance en France, 17 ans d'Exp dans Multinationales et groupes Industriels Reporting, Budget, Fiscalité, Consolidation, IFRS, Trésorerie, RH & management, Juridique</p> <p>GSM : 06 61 45 44 45</p>	<p>CADRE JURIDIQUE</p> <p>J/H, responsable des affaires juridiques et contentieux Plus de 10 ans d'expérience réussie Étudie toute proposition</p> <p>GSM : 06 67 40 50 35</p>	<p>RESPONSABLE COMMERCIAL</p> <p>49 ans, +24 ans d'expérience dans la vente du matériel de manutention, Palan Pont, roulant et portique achkourmed@gmail.com</p> <p>GSM : 06 23 13 44 35</p>	<p>A 180 DH/TTC SEULEMENT</p> <p>Pour vos demandes d'emploi contactez :</p> <p>ANOUAR EL ANDALOUSSI E-mail : anouarandaloussi@gmail.com</p> <p>GSM : 06 61 18 15 10 Tél. : 05 22 45 05 55/70</p>

«Nous allons assister à une re-modélisation de l'ordre mondial»

■ Les premiers changements vont s'opérer au niveau de la vie politique des nations et leurs élites.

■ Cette réponse à la pandémie, qui est mal adaptée à la contamination exponentielle dans plusieurs pays industrialisés, aura des conséquences énormes.



Cherkaoui Roudani

Expert en géostratégie et sécurité et ancien député, membre de la commission des affaires étrangères

ment et institutionnellement, montre l'absence d'une stratégie de résilience visant à protéger les sociétés et améliorer sa résistance face à des crises sanitaires. De fait, cette pandémie a dévoilé davantage l'échec de l'Union ainsi que l'absence d'un pacte plus solide lors des moments des crises. C'est un vrai séisme qui fera, sans aucun doute, trembler les fondements du projet européen. Bien évidemment, c'est le pire scénario qui puisse arriver dans notre espace géopolitique. L'effritement de l'Europe sera une catastrophe dont les répercussions n'épargneront aucune région limitrophe. La puissance européenne, quoi qu'on en pense, demeure un gage d'ordre et de stabilité et d'équilibrage dans l'espace euro-méditerranéen.

■ Depuis que la pandémie a frappé en Chine, il semble que les États touchés sont livrés à eux-mêmes et les institutions mondiales sont restées à la marge, qu'en est-il réellement ?

Il faut dire que cette pandémie de coronavirus est survenue à un moment où l'ordre libéral mondial connaît des métamorphoses globales avec un enchevêtrement des intérêts stratégiques des grandes puissances, notamment celles qui sont actrices majeures dans plusieurs équations géostratégiques. De surcroît, ce système a déjà montré ses limites dans la gestion de plusieurs questions importantes. Le changement climatique, la solution de moult foyers de tensions, des questions sécuritaires sont autant de sujets qui sont devenus un point d'achoppement dans la gestion des réalités internationales. Les organisations internationales, comme l'ONU ou bien celles régionales comme l'Union européenne, étaient déjà aux prises avec un grave défi concernant la manière avec laquelle il faut concevoir une paix durable. Avant la crise Covid-19, la situation de l'Union euro-

péenne était fragile et les divergences cruciales inter-États n'étaient un secret pour personne. De fait, cette crise sanitaire ne pourrait être que la goutte qui fera déborder le vase. L'absence d'une réponse collective pour lutter contre cette pandémie à l'échelle européenne reflète, en fait, la faillite institutionnelle de cette organisation. Le Covid19 nous a permis d'évaluer la Stratégie globale de l'Europe et sa capacité à faire face à une menace pandémique. Il faut dire que l'Europe ne dispose pas d'une agence chargée de répondre aux menaces sanitaires émergentes, à l'image de Barda (Biomedical Advanced Research and Development Authority) aux USA. Cette impasse est aussi l'image de la conception défaussée de l'État en Europe dans l'ère de la mondialisation. Dorénavant, on ne peut plus parler d'une sécurité collective européenne qui est aujourd'hui vidée de son sens et son essence. Chaque pays européen va repenser son intérêt national en rapport avec celui européen. Faudrait-il risquer d'avancer que la puissance de l'UE est

LA PANDÉMIE A MIS À NU LES DÉFAILLANCES DE LA POLITIQUE SANITAIRE DES PAYS EUROPÉENS ET AMÉRICAINS.

relative et qui, malgré son image véhiculée, s'est révélée être un colosse aux pieds d'argile ?

■ Cela voudrait-il dire que l'UE n'est pas assez solide pour sortir de cette épreuve ?

La pandémie a renforcé les divergences et les divisions entre les pays européens. C'est un constat. Il y a un manque de solidarité entre les pays et aucune initiative de mutualisation des synergies n'a été avancée. Subséquemment, la première remarque et même la leçon qu'on tire de cette pandémie n'est pas que l'Europe a échoué mais qu'elle est fragile. D'ailleurs, alors que des pays comme l'Italie et l'Espagne s'engouffraient dans des crises sanitaires avec des mesures de

confinement drastiques, les dirigeants européens n'arrivaient pas à s'entendre, le 26 mars, sur une riposte économique forte pour financer les mesures d'urgence appliquées. Deux pays, l'Allemagne et les Pays-Bas, ont rejeté toutes propositions qui sollicitent la création d'un instrument de dette commun afin que les pays les plus touchés puissent se doter des moyens financiers adéquats. Outre les marchés boursiers qui commencent à se dégrader, il est fort probable que la crise politique inter-pays européens va s'accroître et une sorte de méfiance et même de défiance vont s'installer en amenant l'Union à une implosion. Géopolitiquement parlant, la dislocation ne va pas tarder de montrer ses symptômes. Récemment, l'Italie est devenue le premier pays membre du G7 à intégrer le projet «One Road One Belt» lancé par Pékin en 2013. C'est un changement et un virage très important dans la géopolitique de l'Europe et sa politique de défense collective.

L'incapacité de l'Union à gérer la pandémie avec une vision inclusive, politique-

■ L'UE étant le premier partenaire du Maroc, notre pays risquera-t-il de souffrir de cette situation ?

Il faut dire que jusqu'à maintenant les dommages de la pandémie ne sont pas bien ressentis et les marchés, en dépit des secousses quotidiennes, continuent de résister. Il me semble que l'enlisement de la situation aux USA, dont l'économie représente un quart du PIB mondial, va affaiblir la chaîne de résilience et de résistance des marchés boursiers. Le choc va être catastrophique pour l'économie mondiale et le monde pourra vivre une situation plus sévère qu'en 1970-1980.

L'économie marocaine est dépendante de celle européenne. Outre le fait que le confinement et la fermeture des frontières ont des impacts conséquents sur l'économie nationale, la récente dépréciation du dirham explique bien la fluctuation que connaissent nos réserves de changes. De ce fait, il est important de s'y préparer en termes de longue durée. En dépit du fait que notre pays a élaboré

.../...

.../...

une stratégie de financement solidaire de l'État providence, qui s'impose dans pareille situation, une réflexion stratégique mettant en place des amortisseurs de choc économique renforçant la résilience de l'économie nationale s'impose. Le monde avec la pandémie Covid-19 est confronté, plus que jamais, à une perspective d'une mutation économique profonde. La plupart des pays prônent maintenant une économie de guerre et le retour à l'autosuffisance. Cette crise a montré que moins vous avez besoin des autres pays, plus vous êtes en sécurité. Ces scénarios, si la crise subsistera pour plus de six mois, sont tout le contraire de la mondialisation et, de suite, on assistera à son inévitable effondrement. C'est pourquoi, la pandémie actuelle est un vrai test pour la résistance et la résilience de la mondialisation. Il n'y a aucun pays qui ne va pas faire une réévaluation majeure de son économie en rapport avec la configuration actuelle qui est mondialisée et interconnectée.

■ Plusieurs analystes affirment, le monde après Coronavirus ne sera plus le même. Assistons-nous à la naissance d'un nouvel ordre mondial ?

C'est sûr, le monde post-Coronavirus ne sera pas le même. Cette pandémie aura des impacts majeurs sur beaucoup d'axes stratégiques et équations géostratégiques. Les tendances susvisées montrent que nous allons assister à une re-modélisation de l'ordre mondial. Les premiers changements vont s'opérer au niveau de la vie politique des nations et leurs élites. Cette réponse mal adaptée à la contamination exponentielle dans plusieurs pays industrialisés aura des conséquences énormes. Les implications géopolitiques de cette crise à moyen et à long terme s'avèreront très importantes, surtout dans les paramètres de l'équation sino-américaine. En 1956, une intervention bâclée dans le Suez a mis à nu le déclin de la puissance britannique et marqua la fin du règne du Royaume-Uni en tant que puissance mondiale. Le scepticisme et la manière avec laquelle Washington a géré la crise montrent qu'elle n'est pas préparée à diriger une réponse mondiale.

N'oublions pas que peu

EN APARTÉ

■ Quelle sera la place du Maroc dans cette nouvelle configuration mondiale ?

Le Maroc est un pays qui a montré, jusqu'à maintenant, une certaine résilience face à la propagation du virus. Les impacts de ces mesures de veille, de surveillance et de riposte pourront éviter au Royaume des pertes économiques et financières. Dans un autre registre, le Maroc est en train de revoir son modèle de développement économique. Cette pandémie impose une relecture globale et systémique de notre philosophie d'importation-exportation et nos capacités et qualités de production et d'industrialisation. C'est important, l'économie des États dans l'avenir se focalisera sur l'autonomie stratégique et l'autosuffisance. Ces deux qualités qui s'ajouteront au système des équations sanitaires constitueront dans l'avenir la force de la persuasion d'un État. Cette phobie des virus et de la pandémie qui

s'installe dans notre monde aura des siècles pour s'effacer de l'imaginaire des peuples. De ce fait, n'importe quel pays qui chercherait à exister dans l'économie future doit renforcer ses capacités susvisées. Dans ce sens, le Maroc a une longueur d'avance sur plusieurs pays dans le continent africain. Subséquemment, le Maroc a tous les atouts pour se repositionner, dans un premier temps, en tant qu'acteur majeur dans la lutte de la pandémie en Afrique. Deuxièmement, cette expérience, et expertise, est un paramètre d'ordre géopolitique de la pandémie. C'est sûr, Rabat ne va pas rester insensible en cas de détérioration de la situation dans certains pays africains. Les relations bilatérales du Maroc pourront connaître un sursaut important et le leadership africain du Royaume s'affirmera plus que jamais.

avant la crise, il y avait des tensions autour de plusieurs structures multilatérales contrôlées par le leadership américain. Cette superpuissance, selon les termes de Henry Kissinger, a été toujours imprégnée par une vraie capacité et une volonté de mobiliser, de coordonner et parfois même d'anticiper une réponse mondiale aux crises. La pandémie de Coronavirus a montré que Washington n'a plus cette capacité et est peu disposée à faire ce travail. L'absence du soutien des américains dans la gestion de la pandémie en Italie, en Espagne et en France a été intelligemment remplacée, rapidement et habilement, par Pékin et la Russie. De fait, la Chine se repositionne dorénavant comme le leader mondial de la réponse à la pandémie. Au cours de la crise d'Ebola entre 2014 et 2015, les USA ont constitué et même dirigé une alliance de dizaines de pays pour lutter contre la propagation de la maladie. Aujourd'hui ce leadership est invisible. Les mesures d'interdiction de voyager aux USA depuis l'Europe ont été instaurées sans prévenir ses alliés. De surcroît, quand aucun État européen n'a répondu à l'appel d'urgence de l'Italie, la Chine s'est engagée publiquement à assister Rome par l'envoi des ventilateurs, des respirateurs, de masques et des combinaisons de protection.

Cette pandémie a mis en évidence la force et la puissance de la Chine ainsi que son apport considérable dans

la mondialisation. Le simple fait qu'une grande partie du matériel, de ce dont dépend plusieurs vies dans le monde, est fabriquée en Chine, illustre l'avantage géopolitique de Pékin dans la reconfiguration que connaît le système international. C'est un outil de politique étrangère et une nouvelle diplomatie «altruiste» qui est en train de repositionner Pékin dans l'échiquier mondial. Selon plusieurs études, la part de la Chine sur le marché américain des antibiotiques est supérieure à 95%. Cette dépendance stratégique est un atout pour la Chine dans sa quête d'un leadership mondial qui se dirigera vers le bipolarisme. De ce fait, le Consensus de Pékin, disons-le, pourra triompher sur le Consensus de Washington malgré que la puissance militaire reste inégale entre les deux pays.

■ Quel sera le rôle de pays comme la Chine, la Russie et les puissances émergentes, dans le monde, en Afrique dans notre région ?

La Chine, à travers son implication ascendante dans la crise actuelle, va continuer de tirer profit de la situation en élargissant ses actions vers les pays européens. Comme susvisé, c'est un outil diplomatique important pour asseoir sa vision et sa conception de l'avènement d'un nouvel ordre international. Notons bien que la Chine n'est pas en train de faire tout cela gratuitement. Elle cherchera à mettre en place une stratégie

visant à se rapprocher les pays européens qui ont montré un certain scepticisme, jusqu'à maintenant, quant à son projet géopolitique la Route de la soie. L'assistance de la Chine en envoyant des équipements médicaux et plus de 250 000 masques à l'Iran et à la Serbie s'inscrit dans la logique d'une diplomatie ascendante visant à recréer des zones d'influence stratégique. L'annonce du président serbe, qui a rejeté toute assistance européenne en déclarant, je cite, que «*le seul pays qui peut nous aider est la Chine*», est prémonitoire d'une nouvelle conception géopolitique. L'aide du cofondateur de l'entreprise Alibaba, Jack Ma, à un ensemble de pays africains s'inscrit dans cette logique de la diplomatie «altruiste». C'est une offensive diplomatique qui va continuer avec la récession économique qui s'annonce à l'échelle mondiale. La chute du prix du baril de pétrole fera de la Russie un pays régulateur des marchés. De fait, il est fort probable qu'après la pandémie, Moscou cherchera, avec tous les moyens, de recadrer la production mondiale en usant de sa présence géostratégique dans des zones d'influence pétrolière. En 1997, le politologue Zbigniew Brzezinski annonçait, je cite, «*aucune puissance ne peut prétendre rivaliser dans les quatre domaines-clés – militaire, économique, technologique et culturel – qui font une puissance globale*». Dans les trois derniers paramètres de la puissance

américaine, la Chine est en train de rattraper son retard. Au niveau militaire, en dépit du fait qu'elle est de moins en moins fongible, Pékin a fait un travail colossal en termes de budget d'armement et de sophistication de son arsenal militaire. Ainsi, la perception selon laquelle les États-Unis possédaient encore tous les outils leur permettant de façonner le monde à leur image est une illusion.

■ Nous assistons également à un retour en force de l'Etat-providence avec des priorités sociales et sécuritaires, cela veut-il dire que l'ère du libéralisme, de l'économie du marché, de la mondialisation est révolue ?

La pandémie a mis à nu les défaillances de la politique sanitaire des pays européens et américains. Ce traumatisme qui s'installera va créer une opposition systématique vis-à-vis de n'importe quelle politique qui ne renforcera pas les priorités sociales et la santé publique. Cette crise a montré que l'État-Nation reste le cadre adéquat et pertinent pour l'organisation et l'intervention publique. La mise en place des zones d'intégration régionale est nécessaire mais ne peut en aucun cas remplacer le rôle de l'État dans la gestion des affaires publiques. De fait, l'Europe, pour qu'elle puisse répondre à un besoin médical minime comme des masques ou des ventilateurs et des respirateurs, elle a été obligée d'en faire la commande en Chine. C'est pourquoi la mondialisation, qui est décrite comme l'internationalisation croissante des marchés de biens et de services, du système financier, des entreprises et des secteurs d'activité, de la technologie et de la concurrence, s'estompe devant la pandémie Covid19. Ce qui doit être corrigé c'est le rôle central de l'État dans la planification et l'orientation et la régulation micro-économique et non pas les entreprises et leurs stratégies qui régissent davantage les forces du marché et la politique publique. Je ne pense pas que le monde va connaître des mutations profondes au niveau économique. Néanmoins, il y aura des voix qui vont exhorter à la rationalisation du libéralisme économique, ainsi qu'à une refonte structurelle de l'économie mondiale.

PROPOS RECUEILLIS PAR T.A.E

Coronavirus : une entraide sociale qui met du baume au cœur...

■ Dans les quartiers presque déserts de Casablanca, des bénévoles, jeunes et moins jeunes, prêtent main forte aux personnes âgées, malades ou nécessiteuses.

■ Les quartiers populaires sont les principaux fiefs de ces initiatives sociales qui vont de la production mutualisée de masques pour le personnel soignant à la distribution de paniers alimentaires.

■ Le soutien scolaire n'est pas en reste.

En ces temps difficiles, les Marocains manifestent, comme à leur habitude, leur générosité et leur sens du partage. Un réseau de solidarité s'est, en effet, tissé, suite au confinement décidé par les autorités publiques depuis le 20 mars. Un état d'urgence qui s'impose pour lutter contre la propagation du Corona virus à travers le pays. Il a aussi imposé un nouveau rythme de vie aux familles, notamment aux personnes seules et isolées, aux personnes atteintes de maladies chroniques, aux élèves et étu-



diants et également aux médecins et infirmiers qui sont fortement mobilisés dans les hôpitaux et autres centres hospitaliers universitaires du Maroc. Ce qui a interpellé des associations ainsi que des particuliers et les a poussés à agir, chacun à son niveau et dans son domaine, pour aider et tendre la main aux populations qui en ont besoin. Et chacun a pris des initiatives sociales et solidaires allant de la distribution de repas, de soutien aux familles nécessiteuses, de cours de soutien scolaire, jusqu'à la création d'un collectif pour la production industrielle de masques et autres matériels nécessaires au corps médical.

Si pour les associations et fondations, les initiatives spécifiques au Corona s'inscrivent dans la continuité de

DES ASSOCIATIONS AINSI QUE DES PARTICULIERS ONT RÉAGI CHACUN À SON NIVEAU ET DANS SON DOMAINE, POUR AIDER LES POPULATIONS QUI EN ONT BESOIN

leurs actions associatives, pour les particuliers, comme le dit Naim Bentaleb, président de Ingénierie VS Covid-19 Maroc, un collectif d'ingénieurs, ces initiatives sont «venues naturellement, car il faut apporter main forte et de l'aide à l'actuelle mobilisation contre le Corona virus». L'objectif de ce collectif est de «mutualiser les initiatives et efforts menés actuellement par plusieurs ingénieurs qui travaillent isolément, et dans diverses villes du Maroc, pour mettre au point des projets de fabrication de masques de protection. Le collectif compte en effet plusieurs antennes dans les villes de Casablanca, Rabat, Tanger et Oujda. Pour renforcer ces actions, nous avons voulu faire du sourcing des projets. Autrement dit, d'identifier et de sélectionner les meilleurs projets

et les soumettre aux pouvoirs publics». Et c'est précisément au ministère du commerce et de l'industrie que le Collectif Ingénierie VS Covid-19 Maroc s'est naturellement adressé. «Il examinera les deux ou trois meilleurs projets que nous lui soumettrons et optera pour un modèle type dont il confiera la fabrication à des unités industrielles structurées», explique M. Bentaleb qui tient à souligner qu'«il s'agit d'une mutualisation des efforts des ingénieurs qui permettra rapidement, dans les deux ou trois semaines qui suivent, d'avoir des masques de protection et des visières qui seront destinés aux médecins, aux infirmiers et également à toutes les personnes qui doivent être, de par leur travail, en contact direct avec leurs clients et leurs partenaires professionnels». Et de citer, à titre d'exemple, le cas de cet ingénieur qui a conçu et distribué des visières aux caissières de certaines grandes surfaces à Tanger pour les protéger en ces temps de confinement. Les projets concernent dans l'immédiat les masques mais certains ingénieurs planchent également sur la conception de valves, de respirateurs, de machines à UV et de cabines à pression négative. Mais en ce qui concerne l'urgence actuelle, le Collectif a déjà reçu et retenu trois projets de modèles de masques à Casablanca et Rabat. L'étape prochaine est la soumission à l'aval du ministère de l'industrie qui devra procéder à la normalisation des modèles retenus et d'en assurer la production. L'intérêt de cette démarche est de pouvoir, souligne Naim Bentaleb, garantir un produit aux normes. Et aussi un volume de production qui permettra de répondre aux besoins actuels. Aujourd'hui, les ingénieurs, dans leurs ateliers, fabriquent environ 40

.../...

.../...
masques par jour alors que l'usine pourra assurer une production quotidienne de 100 masques. Et c'est également soutenir et protéger les médecins et autres infirmiers que Food On Demande, enseigne de restauration implantée à Marrakech et depuis septembre 2019 à Casablanca, s'est lancée dans la distribution de repas au personnel médical dans les hôpitaux. «Une initiative qui s'est imposée naturellement et nous avons pris contact avec des médecins dans les centres hospitaliers universitaires de Casablanca et Marrakech, ainsi que dans le centre hospitalier régional de cette même ville afin d'organiser la distribution des repas du midi et du soir», raconte Hamza Aboulfeth, patron du restaurant. Il précisera par ailleurs que «cette action de solidarité s'inscrit dans le cœur de métier de notre établissement qui est spécialisé dans la livraison à domicile de repas». Si cette idée est partie d'une volonté individuelle de Hamza Aboulfeth, un simple tweet posté, à son insu, par une connaissance a permis de mobiliser plusieurs donateurs. Une cinquantaine selon le patron du restaurant. A aujourd'hui, le restaurant a pu collecter 150 000 dirhams ce qui permettra d'assurer la distribution de repas jusqu'au 13 avril.

«Chabab El Kheir», un maillon de solidarité à Sidi Moumen

Depuis une semaine, Food On Demande a distribué 200 repas par jour dans les hôpitaux à Casablanca et Marrakech. Ce qui coûte 8 000 dirhams par jour. Le prix du repas est de 40 dirhams. Les

repas distribués consistent essentiellement en des pizzas, mais le restaurant propose également des woks ou encore des pâtes.

Et c'est aussi dans la livraison aux domiciles des familles du quartier Sidi Moumen à Casablanca que l'Association Chabab El Kheir s'investit depuis le début du confinement. Mais, au lieu de repas, l'association, créée en 2015, distribue des paniers. «En fait, nous avons avancé notre programme de dons de paniers alimentaires prévus pour le mois de Ramadan. Suite au confinement, plusieurs personnes et familles ont perdu leurs revenus journaliers et ne peuvent pas sortir, donc l'association a décidé de leur faire livrer les paniers à domicile», raconte Najib Khouya, président de l'association qui compte quatre partenaires internationaux. Il s'agit en fait d'associations implantées à l'étranger, notamment en Europe, et présidées par des ressortissants marocains. On citera «Toi Plus Moi Pour Eux» en France, «la Mutuelle des Transporteurs Internationaux», «Kids Sanad» aux Pays-Bas et «Dir 3alach Tarja3» en Allemagne.

Des partenaires qui apportent leurs contributions financières et leur savoir-faire social. Depuis le début, 200 familles ont bénéficié de paniers d'une valeur de 350 dirhams chacun, comprenant des produits de première nécessité, notamment du sucre, de la farine, de l'huile de table, de l'huile d'olive, du beurre, du lait, des lentilles, du concentré de tomates, de la confiture, du savon et de l'eau de javel. Les bénéficiaires prioritaires, souligne M. Khouya, sont les per-



DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, ALLANT DE LA DISTRIBUTION DE REPAS, DE SOUTIEN AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES, DE COURS DE SOUTIEN SCOLAIRE JUSQU'À LA CRÉATION D'UN COLLECTIF POUR LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DE MASQUES ET AUTRES MATÉRIELS NÉCESSAIRES AU CORPS MÉDICAL

sonnes âgées, les veuves avec des orphelins et les femmes divorcées. Outre le panier alimentaire, l'association Chabab El Kheir qui compte plus de 400 membres, a également payé les loyers de trois familles, procédé à l'achat de médicaments à des patients souffrant de maladies chroniques... «Cela a été exceptionnel, mais dès que l'aide au profit des bénéficiaires couverts par le

RAMED sera versée, nous nous concentrerons sur le paiement des loyers et l'achat des médicaments au lieu de la distribution des denrées alimentaires. Cela nous permettra d'apporter une aide complémentaire à ces familles qui auront déjà l'aide RAMED prévue par les autorités publiques», explique le président de l'Association Chabab El Kheir. Implantée à Sidi Moumen, l'association a dû limiter, confinement oblige, son initiative aux habitants de ce quartier. Toutefois, certains de ses membres ont pu entrer en contact avec des familles résidant hors Sidi Moumen et leur faire livrer des paniers. Des paniers, Mohamed et Kamel en livrent aussi à Sidi Othmane. «Nous n'avons pas encore une association structurée, mais nous avons contacté toutes les familles aisées et les commerçants de notre quartier pour organiser une aide au profit des nécessiteux. Nous avons démarré il y a cinq jours et 10 familles reçoivent chaque jour un panier contenant 500 grammes de viande blanche, des légumes et du lait. Un commerçant du marché de gros nous a promis des oranges et des pommes dès la

semaine prochaine», explique Kamel, étudiant à la Faculté des lettres de Ben M'sick Sidi Othmane. Et il tient à préciser que les paniers sont préparés chez lui et par ses parents et ses grands-parents qui ont, souligne-t-il, connu 3am El Boun. «Ils sont très impliqués et tiennent à aider. Mon grand-père a même refusé d'encaisser les loyers des deux maisons qu'il loue dans notre quartier», poursuit Kamel. Les deux étudiants précisent que toutes les précautions sont prises pour éviter la propagation du virus. Chaque jour, ils utilisent de nouveaux paniers en tissu et les légumes sont lavés à l'eau de javel diluée dans de l'eau. Et c'est son amie, Fatiha, étudiante à la Faculté des sciences, qui s'en charge.

Outre la distribution de vivres et de médicaments, les initiatives sociales portent également sur l'éducation et l'enseignement. Les élèves, les collégiens ainsi que les lycéens ne sont pas oubliés par cette entraide sociale. Le confinement ne signifie pas des vacances et ils doivent travailler et préparer leurs examens de fin d'année. C'est dans le soutien scolaire que s'est engagé la fondation Marocaine de l'Étudiant qui a mobilisé ses boursiers mettant ainsi en place un écosystème baptisé «aji_nchra7lik». Les boursiers ainsi que les anciens bénéficiaires de la Fondation ont conçu des capsules dans diverses matières qui seront diffusées sur la page «Caravane Projet de Vie» de la Fondation. L'objectif, expliquent les responsables de la FME, est de faciliter les révisions aux élèves, collégiens et lycéens afin de garantir une égalité des chances face à l'éducation et l'instruction. Une préoccupation qui est au cœur, faut-il le rappeler, de l'action de la Fondation marocaine de l'étudiant. Ces capsules sont aussi destinées à ceux dont les parents ne sont pas instruits et qui n'ont pas de grand frère ou de grande sœur pour leur expliquer les cours. Les premières capsules ont été diffusées le samedi 27 mars et une centaine de boursiers de la FME sont mobilisés pour alimenter le contenu de façon continue. D'autres bénéficiaires de la fondation ont manifesté leur intérêt pour renforcer cette action de soutien scolaire ■

AZIZA BELOUAS



«Pourvu qu'il soit de bonne humeur» : les coups et les doux leurres

■ Premier roman de Loubna Serraj «Pourvu qu'il soit de bonne humeur» vient de paraître aux éditions de La croisée des chemins ■ Le roman polyphonique se saisit du thème délicat de la violence conjugale, sa complexité et ses conséquences transgénérationnelles.



Sous ses ecchymoses et ses amertumes, qui est la victime de la violence conjugale? Déshumanisée sous les coups d'un monstre, que reste-t-il de son intégrité, de sa dignité et de son âme? Il est accablant ce constat que la violence conjugale se communique en chiffres et en taux, plutôt qu'en récits de destins brisés. Dans son premier roman, paru chez La croisée des chemins, Loubna Serraj répare l'image d'une victime, en restaurant les bris de sa vie pour reformer l'image de la femme derrière les bleus.

Victimes, mais pas que

«Pourvu qu'il soit de bonne humeur» est un récit polyphonique, nous transportant entre deux époques différentes. Dans ce périple douloureux, nous découvrons une femme dans l'intégralité de son potentiel et la richesse de sa personnalité, pour plonger, ensuite, dans le détail de sa souffrance, l'impact de la violence sur elle et sur les autres, car le mal ne s'arrête jamais à la personne battue. Il traverse les murs et même les générations.

En 1939, Maya a quinze ans. Si la priver de terminer les études peut sembler injuste aujourd'hui, à l'époque elle est déjà pas mal privilégiée d'avoir été à l'école. Car Maya est une jeune femme exceptionnelle, d'une intelligence vive, dont les centres d'intérêt planent au-dessus des préoccupations de ses paires. Quand elle se marie au beau jeune homme aux yeux clairs, elle est loin de se douter que sa vie ne sera plus qu'un voyage au bout de la nuit.

Lilya, elle, a tout pour elle en 2019 : un job valorisant au sein d'une grande rédaction, une famille aimante et un amoureux transi qui ne rêve que de se lier à elle. Féministe de la première heure, elle connaît ses droits et s'en saisit. Mais sans se l'expliquer, son passeport ne quitte jamais son sac, son sommeil n'est jamais tranquille. Soudain et sans aucune raison compréhensible, des bleus et des ecchymoses fleurissent sur sa peau, tout juste avant que Maya ne commence à s'inviter dans ses rêves.

A mesure que le récit avance, on découvre les personnalités des deux femmes, les liens qu'elles nourrissent, les maux qu'elles partagent,

mais aussi les leçons qu'elles se transmettent...

Inattendu et troublant, on finit par entendre la voix de Hicham, ce mari violent aux allures de monstre et aux coups déléterés. Il se met à nu, dévoilant une faiblesse d'un autre ordre et un creux au ventre, perpétué par sa propre violence.

Ôtez-moi ces clichés

«Pourvu qu'il soit de bonne humeur» est un roman salutaire. Bien que Maya ne s'en soit pas sortie indemne, son personnage brise le stéréotype de la victime. Coriace et libre, malgré la violence quotidienne qu'elle vit dans le silence, elle tranche avec l'image de la femme faible et effacée, qui encaisse et se clausure dans sa position de victime. Si sa situation ne lui permettait pas d'autre issue, la résilience dont elle a fait preuve lui a permis de prendre de la hauteur et de ne jamais plier au fond. Cela souligne particulièrement que la violence n'est pas l'apanage de la faiblesse, comme le voudrait le cliché méprisant.

Lilya, quant à elle, est l'image de la femme libre, mais aux prises avec de

UN RÉCIT DE VIOLENCE, MAIS SANS PATHOS NI OBSCÉNITÉ. IL NOUS INVITE À RÉALISER L'IMPACT VÉRITABLE DE LA VIOLENCE ET QUE LE MAL DES UNS FAIT LE TRAUMATISME DES AUTRES. PENSÉE ÉMUE POUR TOUTES LES FEMMES CONFINÉES AUJOURD'HUI AVEC LEURS BOURREAUX...

tourments indéfinissables qui l'empêchent d'avancer. Elle est la représentation de générations de femmes qui traînent des jougs ancestraux, des blessures inscrites dans leurs gènes et qui doivent travailler dessus en pleine conscience pour espérer en bloquer la transmission.

Les personnages masculins sont également à la hau-

teur de la richesse du récit. Entre les frères complices, les fils effacés, l'amant anxieux et le bourreau torturé, les hommes ne sont «pas tous les mêmes» et heureusement. Plus loin, l'on soupçonne même l'auteure de délit de compassion envers l'homme violent, dont les remords remontent en fin de récit.

Autre thème particulièrement polémique : La maternité et ce mythe de l'instinct maternel et de son amour inconditionnel qui a cela d'irritant qu'il conditionne l'empathie des gens pour la victime de violence. «Une femme qui n'aime pas ses enfants ne mérite-t-elle pas la compassion?». Telle semble être la question provocante posée par Loubna Serraj.

«Pourvu qu'il soit de bonne humeur» est un récit de violence, mais sans pathos ni obscénité. Il nous invite à réaliser l'impact véritable de la violence et que le mal des uns fait le traumatisme des autres. Pensée émue pour toutes les femmes confinées aujourd'hui avec leurs bourreaux... ■

F.M.

«Il est primordial de préserver la relation de confiance médecin-patient»

■ **Cardiologue de métier, écrivain de passion, Souad Jamaï a toujours circulé librement entre la science et les lettres ■ Ses deux romans, ainsi que la pièce de théâtre montée avec ses confrères, sont intimement liés à sa pratique médicale ■ En pleine pandémie du Coronavirus, elle est de ceux qui ne se confinent pas. ■ Le médecin travaille, l'auteure nous en parle.**

■ **Le Covid-19, le confinement, la crise sanitaire mondiale, comment vivez-vous cela en tant que médecin ?**

Confinement pour tous, sauf pour quelques catégories professionnelles dont je fais partie. Au début, nous étions un peu sceptiques quant à l'ampleur de l'épidémie, puis rapidement nous avons dû intégrer le fait d'être face à quelque chose qui nous dépasse. Un phénomène, certes étudié dans des cours théoriques de médecine, mais que l'on ne pensait pas un jour devoir mettre en pratique. Pour la plupart d'entre nous, cela ressemblait à un cours de science fiction. Mais voilà, nous y sommes.

Une fois la phase d'incrédulité passée, nous nous mettons en phase d'action : on s'instruit sur l'infection, les modes de contamination, les moyens de prévention, les thérapeutiques en cours. Et pour pouvoir faire face, chacun d'entre nous s'est programmé une mise à jour accélérée. Mise à jour qui se modifie et s'adapte à l'actualité. Nous apprenons également à déceler ce qui est faux, à rétablir ce qui est vrai, à analyser les chiffres et à reconforter même si nous-mêmes traversons des zones de turbulences remplies d'inquiétudes.

■ **Que vous inspire l'actualité ?**

Inquiétude avant tout, mais aussi un sentiment de dualité. Faut-il informer l'entourage de la réelle gravité de la situation ou faut-il continuer à préserver la sensibilité de chacun, en omettant de les tenir au courant de tout ? La plupart des non-médecins se protègent de l'actualité terrifiante, une sorte d'œillères fabriquées pour l'occasion. Ce que je comprends tout à fait. Mais de nouvelles questions apparaissent : J'usqu'à où faut-il



Souad Jamaï

Médecin/Ecrivain

Il y a une réelle ambiguïté dans la relation que certains ont avec la médecine : ils voudraient à la fois pouvoir s'en passer et en même temps avoir les médecins toujours à leur disposition

laisser les gens à l'abri des informations ? Ne doit-on pas au contraire les impliquer, les mettre face à la réalité pour justement avoir leur adhésion maximale aux programmes de prévention ?

Certains préfèrent ne pas créer des mouvements de panique, d'autres préfèrent ébranler la tranquillité pour une efficacité optimale. Quelle est la juste mesure ?

■ **Le fait d'être médecin change-t-il quelque chose à votre vision d'auteur ?**

Bien évidemment. Comment se défaire d'une nature profondément ancrée en nous ? Je suis d'abord médecin, avant d'être auteure et ma vision des choses passe d'abord par ce filtre. Quand il s'agit de comprendre l'humain, en général, je le fais en tant que médecin. Notre souci est de protéger le bien-être mental et physique de chaque individu et pour cela nous devons analyser et comprendre la pathologie, dans sa globalité, avant de lui trouver le remède adéquat. Comment dissocier l'humain du

médecin ? Comment être face à la douleur, la maladie et la mort, sans qu'elles n'imprègnent nos écrits ?

■ **Les médecins sont souvent décriés à l'heure des crises. Pensez-vous que la littérature peut créer un canal de communication coupé avec les gens ?**

La littérature et le théâtre contribuent à faire passer des messages. Mais ces messages ne touchent que ceux qui se donnent l'occasion de lire ou d'assister à des spectacles. C'est donc un canal de communication assez restreint. Le travail qui doit être réalisé pour rétablir les vérités est gigantesque. Il y a tellement de généralisation, de clichés véhiculés par ceux qui ne voient les événements que par un angle bien défini, sans élargir leur vision. Il faut apprendre à «dézoomer», à analyser en ayant tous les paramètres devant soi, avant de tirer des conclusions hâtives. Et c'est bien cela le danger de notre époque : tout le monde devient observateur et juge. Il y a deux phéno-

mènes incroyables qu'il faut analyser :

Le premier est que, comme dans toutes les professions, il y a de rares individus qui à eux seuls peuvent ternir l'image de tout le groupe auquel ils sont associés. Mais ce qui est incroyable, (et vérifié !), c'est que ce sont justement les médecins qui sont les plus honnêtes et les plus dévoués qui se défendent sur tous les réseaux sociaux. Ce qui est normal, puisqu'ils se sentent injustement dénigrés. Il est primordial de préserver la relation de confiance médecin-patient. Si nous ne faisons pas d'efforts pour la protéger nous serons tous perdants, soignants et soignés. Le second phénomène qui me paraît également pertinent, c'est qu'il y a une réelle ambiguïté dans la relation que certains ont avec la médecine : ils voudraient à la fois pouvoir s'en passer et en même temps avoir les médecins toujours à leur disposition. Et ceci est encore plus vrai dans ce contexte de pandémie. Nos patients le savent,

nous sommes toujours à leur disposition, quelle que soit la situation. Pour preuve et je ne cesse de le répéter, tous nos patients ont nos numéros de portable. Pour information, afin que le citoyen marocain réalise que ce qui lui paraît naturel ne l'est pas sous d'autres cieux : aucun médecin, je dis bien aucun médecin en Europe ne donne ses coordonnées personnelles aux patients. Au Maroc, tous les médecins du secteur privé reçoivent des centaines d'appels, de messages, d'audios, auxquels ils tentent de répondre et cela gratuitement. Ceci est pour moi le summum de l'abnégation et du dévouement et qui doit impérativement être reconnu et salué par tous. Surtout dans le contexte actuel.

■ **En dehors de ce contexte, la maladie et les épidémies en particulier ont souvent alimenté la littérature. «La peste» de Camus ou «Le choléra» de Marquez et bien d'autres. A votre avis, à quoi servent ces créations, en dehors du témoignage historique ?**

Le comportement de l'humain en période de crise est une source intarissable qui de tout temps a servi à alimenter la littérature. Probablement, parce que c'est durant les périodes difficiles, lorsque l'humain est mis à l'épreuve, que se révèle la nature réelle de chacun. On ne se soucie plus des apparences. Certains plus que d'autres privilégient leur propre confort, leurs propres intérêts, tandis que d'autres voient leur sens de l'altruisme s'amplifier.

Les événements, les comportements de chacun, les nouveaux héros, les anges, le face à face avec la mort, le sens de la vie... Tout ceci constitue un terreau fertile pour l'écriture de romans.

PROPOS RECUEILLIS PAR F.M.

Lettres de confinement ⁽²⁾

L'humour aux temps du Corona



Par Najib Refaïf

Cher ami. J'ai cru comprendre de la réponse, assez brève je dois dire, que tu as donnée à mon courriel, que tu aurais beaucoup de questions à me poser. Cependant, tu as ajouté : «*Si on poursuit cet échange épistolaire*». Je ne sais pas si cette précision signifie que tu es peu sûr, pour ne pas dire enthousiaste, quant au fait de continuer cet échange. Mais peut-être fais-je là seulement preuve d'une légère susceptibilité injustifiée. Cela m'a rappelé certaines de nos discussions d'antan, lorsque nos opinions divergeaient sur tel sujet ou telle personne... Nos susceptibilités, parfois exacerbées, se trahissaient dès lors sur le moindre détail, sur un simple mot, un adjectif. Cela ne durait pas longtemps. Enfin, du moins je le crois aussi loin que je m'en souviens aujourd'hui. Mais je ne vais pas encore revenir sur le passé. J'ai cru lire entre les lignes que tes souvenirs de ce temps-là seraient quelque peu rares, voire vacillants ; et tu as émis des doutes quant aux miens. Parlons donc du présent, tel qu'il se présente. Parce que tu en parles largement dans ta lettre, je sais que maintenant que te voilà confiné comme tous tes compatriotes de là-bas, tu as le temps de lire et de t'informer sur le cours de la vie dans ton pays d'origine. Non sous le prisme d'on ne sait quelle nostalgie mélancolique, larmoyante ou compatissante, —encore que cela ne soit pas à exclure— mais parce que tu penses à tes proches et quelques amis résidents ici. Bref, tu penses au pays. Ton pays d'origine, celui de ta naissance et d'une partie de ta jeunesse. Je relève également que tu es bien au fait des choses de la vie ici en ces temps difficiles. La technologie moderne nous permet cela, et on n'a jamais été aussi informé dans le détail sur un événement catastrophique de cette ampleur. Au point où, si tu veux mon avis, je ne sais pas si c'est toujours une bonne chose. Je sais qu'on ne va pas être d'accord sur ce point. Tu es pour une transparence totale et inconditionnelle. J'ai été, et le suis dans certaines circonstances, pour la mesure et la circonspection. Non, je ne fais pas ici l'éloge du secret ou de la rétention de l'information. Ce serait, dans le cas qui nous préoccupe, ô combien, ajouter de la suspicion à la confusion. De plus, en tant que journaliste,

ce serait militer contre ma profession et son credo. Mais enfin sur le plan individuel, et individuel seulement, ceux qui cultivaient déjà de l'anxiété en temps normal devraient s'abstenir de se laisser «surinformer» en ces temps incertains. Surtout qu'on trouve de tout et surtout n'importe quoi de nos jours et les bonnes nouvelles sont aussi rares que l'extase. En disant ça, je ne veux pas jouer au psy prodiguant des conseils oiseux. Je n'ai aucune compétence en la matière. Et puis, on en a vu surgir, telle une génération spontanée, suffisamment de psychothérapeutes, réels ou autoproclamés, dans les médias à la faveur de cette catastrophe. Mais pourquoi pas, me diras-tu, te sachant moins sceptique que moi ? Si ça ne fait pas toujours du bien, ça ne pourrait pas faire de mal. En tout cas beaucoup moins que le virus. A propos de ce dernier, tu as bien sûr remarqué que son appellation évolue, au même rythme que les dégâts qu'il cause. De Corona virus, tout simplement quand il n'était pas pris assez au sérieux. D'aucuns s'en gaussaient même, se léchant les babines en évoquant la marque de bière mexicaine «Corona». Puis il est passé à l'appellation numérique : Covid 19. Mais maintenant qu'on a atteint le stade 3, voilà qu'il répond à l'hermétique SARS-CoV2. C'est quasiment un mot de passe ou un code de sécurité «inraquables». Ainsi, tel qu'en lui-même, secret et énigmatique, il demeure enveloppé tout entier dans une épaisse couche de mystères. Quant à nous, nous restons suspendus au fil d'un temps, qui, lui-même, a suspendu son vol. Figés devant une horloge détraquée dont les deux aiguilles bloquées indiquent un même chiffre, une heure fixe, nous restons attachés au «piquet de l'instant», comme dit le philosophe. Attachés au piquet du présent telle la chèvre de M. Seguin (vieux souvenir d'écolier) supposée ainsi préservée de l'attaque du loup. A l'école, moi j'avais un faible pour l'autre fable en arabe : «*Oummo al hamami qalat lahoum latakhroujou, fadahikou mine qawliha oualam youbalou bilkhatar...*» (Mère colombe a dissuadé ses petits de quitter leur nid. Mais ils ont ri de ses paroles et défié le danger). Je perçois d'ici ton sourire forcé, voire ton inquiétude quant à mon capital

d'espérance. Non, n'y vois là nul pessimisme dans cette évocation, car tu sais mon penchant pour les paraboles et autres métaphores. Mais avoue quand même qu'il y a de quoi. On sait que vos scientifiques et autres chercheurs, plus nombreux et on suppose mieux outillés que ceux du Sud, font tout ce qu'ils peuvent pour trouver l'antidote à ce mal qui plane sur l'humanité. Mais pour l'heure, certains d'entre eux nous annoncent qu'ils finiront bien par en trouver un, dans moins d'un an, peut-être un peu plus. Peut-être même par sérendipité, en le débusquant là où ils

ne le cherchaient pas... Après tout, n'est-ce pas ainsi que Pasteur a trouvé le vaccin contre la rage ? En attendant, c'est comme si on nous disait que le remède existerait bien dans une boîte fermée, sauf que le mode d'emploi pour ouvrir cette boîte magique est à l'intérieur. Humour du pendu ou humour noir, vas-tu te demander ? Mais que faire, sinon en rire ? «L'humour au temps du Corona», pour paraphraser Garcia-Marquez, devrait être prescrit comme un exercice faisant partie du manuel de survie pour un bon usage du confinement ■

Osez UTILISER VOTRE SUPER POUVOIR

Un regard, un sourire, un mot peuvent changer la vie d'un jeune en souffrance.

ASSOCIATION
So'rire de Reda
#ana_m3ak

5 FÉVRIER
Journée nationale de prévention de suicide des jeunes

■ CNDP : prolongation du moratoire sur la reconnaissance faciale

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel a décidé de prolonger le moratoire sur la reconnaissance faciale au 31 décembre 2020. La CNDP a également décidé la poursuite de l'expérimentation des technologies de biométrie et de reconnaissance faciale au cas par cas. Elle a pris l'engagement d'étudier de façon favorable, et immédiate, toute solution pouvant contribuer à réduire, directement ou indirectement le risque sanitaire, en cette période d'état d'urgence. La CNDP priorise la gestion du risque sanitaire. Elle a précisé en ce sens que toute solution qui pourrait contribuer à la gestion de la crise du Covid-19 et à celle de l'état d'urgence sanitaire, appartenant à un domaine dont la tutelle est du ressort d'une institution de régulation ou de tutelle, sera évaluée en partenariat avec celle-ci, afin de permettre une appréciation adéquate de leur proportionnalité relativement aux finalités

ciblées. La CNDP évoque d'autres recommandations, en particulier celles relatives à l'architecture des identifiants sur le plan national et la mise en place d'un système national de tiers de confiance pour les mécanismes d'authentification biométriques.

■ Le Conseil de la ville de Casablanca accorde 20 MDH à Casa Baia

Vu le rôle qui incombe désormais à la SDL Casa Baia, le Conseil de la ville de Casablanca vient de débloquer en son intention un montant de 20 millions de dirhams, prélevé sur le budget de l'année 2020. La SDL Casablancaise a procédé depuis la semaine précédente à la désinfection de toutes les administrations et de plusieurs espaces publics de la Commune de Casablanca. Ce point était l'un des premiers à l'ordre du jour d'une réunion tenue à distance par le Conseil de la ville le 25 mars. Au cours de cette réunion, les élus ont présenté et discuté plusieurs propositions pour revoir les subventions accordées à la

société civile en ces temps de pandémie. La SDL Casa Baia aura un autre rôle central dans l'animation des activités du tissu associatif de la ville. Celui-ci sera amené à contribuer aux efforts entrepris dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

■ Les architectes exigent des mesures pour assurer la continuité des chantiers

Suite à la décision du maintien de l'activité, les architectes précisent que la charge supplémentaire générée par ses dispositions est imputable au maître d'ouvrage dans la mesure où elle n'est pas prévue dans le contrat de marché de travaux qui le lie à l'entreprise. L'architecte, comme tout intervenant, a le droit d'invoquer les consignes de l'administration, et donc son droit à ne pas se rendre sur le chantier s'il considère que les mesures ne sont pas suffisantes pour assurer sa sécurité. Il devra aussi exiger l'installation d'un système de suivi de chantier à distance qui comprend, entre autres, un rapport photographique selon

une périodicité à convenir, l'installation de caméras fixes ou mobiles pour suivre les travaux et d'un système d'audio-conférence ou visio-conférence avec terminaux sur les chantiers et au lieu de confinement des intervenants, ainsi que la dématérialisation des documents (plans, rapports, procès-verbaux décomptes ...) de gestion technique et économique du chantier.

■ La rémunération des dépôts à terme s'amenuise

Les dépôts à terme rapportent de moins en moins. Le taux moyen pondéré de ces comptes bloqués à fin février dernier, s'est affiché à 2,66% pour les dépôts à 6 mois et à 2,99% pour ceux bloqués sur une année. La baisse a atteint 15 et 13 points de base. Il faut dire que la rémunération est en recul depuis le début de l'année, même si les banques affichent un manque de liquidités. L'encours des dépôts à terme, de son côté, prend une tendance baissière, avec près de 147 milliards de DH, soit un recul de 2,5%.



Le Spécialiste du Recouvrement des Impayés
Depuis 1995

Une facture impayée, un chèque impayé, un retard de paiement ...

Ne tardez plus, agissez rapidement pour renflouer la trésorerie de votre entreprise !

- Pas de frais de dossier
- Honoraires perçus uniquement en cas d'encaissement de vos factures

CONTACT PRO : 06 57 12 37 32

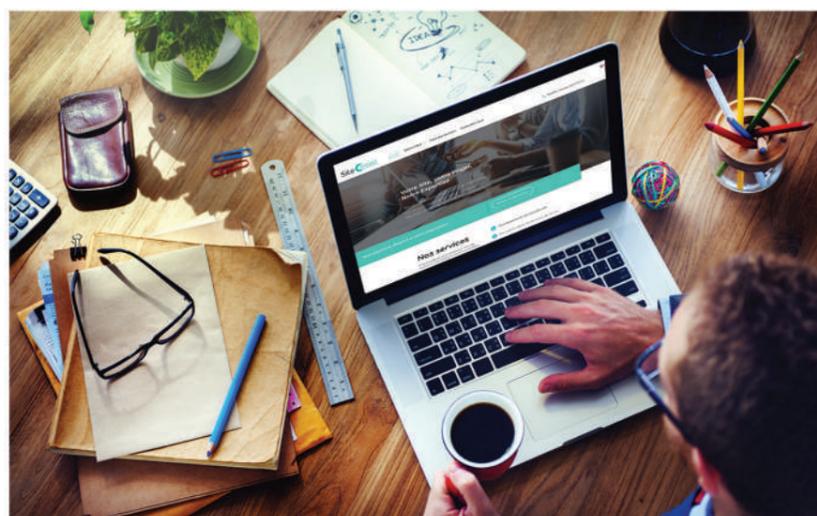
LE SPECIALISTE DU RECOUVREMENT
POUR LA BANQUE, L'ASSURANCE ET L'ENTREPRISE
◆ DEPUIS 1995 ◆

A1 Ryad Anfa - Quartier Casa Finance City - Casa Anfa - 20000 Casablanca

Téléphone : 05 29 95 96 00

Mail : contact@recoact.com

Site **Contact**



Site **Contact**
CRÉATEUR DE SITE WEB



Plateforme internationale de création de site web sécurisé, personnalisé avec rapidité de serveur et garantie de visites les 3 premiers mois.



Optimisation SEO pour une présence efficace sur les moteurs de recherche avec une fan page facebook automatisée.



Accompagnement par un web master dédié et statistiques de consultations à l'appui pour mesurer vos performances.

Plus d'informations sur nos offres contactez-nous : 0522 777 111

www.site-contact.ma

LA VIE éco

www.lavieeco.com

Leader de l'actualité économique au Maroc



Disponible sur **YouTube**

facebook

twitter



MASTERS
OF
PASTA

